

Rapport Annuel
2019



VIOHALCO

Sommaire

A. Viohalco.....	3
B. Message du Président du Conseil d'administration.....	4
C. Segments d'activité.....	6
D. Faits marquants au plan financier en 2019	9
E. Performance par segment d'activité.....	14
F. Événements postérieurs à la clôture.....	45
G. Risques et incertitudes.....	47
H. Rapport d'informations non financières	54
I. Déclaration de Gouvernance d'entreprise	69
J. Annexe – Autres Mesures de la Performance (AMP).....	83
K. États financiers consolidés 2019 et Rapport du Commissaire	90
L. Déclaration des personnes responsables	184
M. Bilan et Compte de Résultat Statutaires Simplifiés	185
N. Glossaire.....	187

A. Viohalco

Viohalco S.A. (« Viohalco ») est une société holding belge composée d'entreprises leaders dans le domaine de la transformation des métaux, qui interviennent dans la fabrication durable de produits en aluminium, en cuivre, de câbles, d'acier et de tubes d'acier.

Ses entreprises proposent des produits de qualité supérieure à caractère innovant destiné à une large gamme de secteurs, dont le bâtiment et la construction, les télécommunications, le transport, le pétrole et le gaz, l'industrie maritime, l'automobile, les emballages alimentaires et pharmaceutiques, le chauffage et la climatisation, les énergies renouvelables, l'approvisionnement en eau et la lithographie.

Afin de maintenir un niveau élevé de qualité des produits et de fiabilité des services, Viohalco dispose d'un segment d'activité dédié à la recherche, au développement et à l'innovation (« RD&I ») ainsi qu'à la technologie. Ce segment est composé d'entreprises axées sur l'innovation, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'applications ERP.

Le segment de Viohalco, consacré aux services de récupération des ressources, commercialise et traite des matières premières, mène des opérations de gestion des déchets et de protection de l'environnement.

Viohalco et ses sociétés possèdent également un portefeuille immobilier bien étoffé dont les biens, principalement situés en Grèce, génèrent des revenus provenant de leur développement commercial. Les sociétés de ce segment déploient un large éventail de services immobiliers pour les autres filiales de Viohalco.

Les sites de production, implantés en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie, en Russie, en Macédoine du Nord, aux Pays-Bas et en Turquie bénéficient du soutien d'un vaste réseau marketing et commercial composé d'entités commerciales, d'agents et de distributeurs, qui permet aux sociétés de Viohalco d'offrir un support client complet à l'échelle mondiale.

Les huit segments d'activité de Viohalco sont :

- Aluminium – page 14
- Cuivre – page 19
- Acier – page 23
- Tubes d'acier – page 27
- Câbles – page 30
- Immobilier – page 36
- RD&I et Technologie – page 39
- Récupération des ressources – page 41

Informations clés :

- Réseau commercial dans 21 pays
- Produits distribués dans 105 pays

Informations boursières :

- La Société est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO).
- La filiale Cenergy Holdings S.A. est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).
- La filiale ElvalHalcor S.A. est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

B. Message du Président du Conseil d'administration

Les sociétés de Viohalco, grâce à la diversité de leurs modèles économiques, ont pu, avec succès, faire face aux nombreux défis posés par le marché en 2019. Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2019 s'est élevé à 4.198 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 4,7%, par rapport à l'année précédente. Cette diminution est principalement due au recul des prix des métaux à l'échelle mondiale sur la période. L'EBITDA ajusté consolidé s'est élevé à 302 millions d'euros en 2019, soit une réduction de 3,4% par rapport à 2018, tandis que l'EBITDA consolidé a diminué de 17,7% pour s'établir à 273 millions d'euros en 2019 (2018 : 332 millions d'euros).

Sur un marché caractérisé par une concurrence intense, le portefeuille de produits et de services avancés du segment Aluminium, combiné à ses investissements continus dans des machines et équipements de pointe ainsi que dans des technologies complexes, a renforcé les positions de ses sociétés à travers le monde. Le programme actuel d'investissements stratégiques du segment inclut notamment la construction d'un nouveau laminoir de finition à chaud à quatre cages en tandem. Cet équipement dont la production devrait commencer au deuxième trimestre 2020 fera plus que doubler la capacité de laminage à chaud de l'usine d'Oinofyta. Début 2020, le segment a également annoncé l'investissement dans la construction d'un laminoir à froid à six cylindres. Ces initiatives illustrent la priorité stratégique des sociétés du segment Aluminium de maintenir leur compétitivité en répondant à la demande croissante de produits en aluminium par des solutions et des produits laminés plats innovants et durables.

Le segment Cuivre a enregistré une baisse de la demande de produits laminés sous l'effet du ralentissement de la production industrielle des marchés européens. Les ventes du segment sont toutefois restées stables par rapport à l'exercice précédent et les volumes de vente ont même progressé pour les tubes en cuivre. Dans le même temps, l'usine de fabrication de tubes en cuivre, récemment modernisée, a tourné à sa capacité quasi maximale. Par ailleurs, suite au lancement réussi d'une ligne d'étamage à chaud pour bandes, Sofia Med a réussi à pénétrer de nouveaux marchés et a lancé des produits à forte valeur ajoutée très demandés.

Le ralentissement de la production industrielle européenne en 2019 n'a pas épargné le segment Acier. L'augmentation des importations de produits acier à bas prix depuis des pays tiers, la baisse des prix de l'acier à l'international et la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie ont accentué les tensions exercées sur ce segment.

Corinth Pipeworks a subi une vague de protectionnisme importante au cours de l'exercice. La société est parvenue à maintenir des niveaux d'utilisation élevés dans ses usines et à renforcer sa présence mondiale malgré un déclin des volumes de vente par rapport aux records atteints en 2018. Suite à de nombreux investissements stratégiques, Corinth Pipeworks a renforcé sa réputation de qualité et rencontré un franc succès dans la réalisation de projets complexes au niveau international qui lui ont permis de remporter un nombre important de contrats majeurs au cours de l'année.

Dans le segment Câbles, l'évolution centrée sur les projets à forte valeur ajoutée sur les marchés du transport d'énergie a commencé à porter ses fruits. Les niveaux élevés d'utilisation des capacités dans toutes les unités de production ont également soutenu la performance. Les Sociétés helléniques du segment Câbles ont ainsi enregistré des résultats positifs sur la période. Les perspectives du segment Câbles sont encourageantes au vu d'un carnet de commandes bien rempli, d'un nombre élevé de nouveaux appels d'offres et d'opportunités de croissance significatives dans l'offshore.

Dans le segment Immobilier, Noval Property a été formellement établie en tant que société d'investissement immobilier (*Real Estate Investment Company* ou REIC). La société dispose d'un portefeuille immobilier moderne et diversifié comprenant 41 propriétés, avec une grande capacité de commercialisation et une répartition géographique importante. Noval Property est devenue la deuxième plus grande REIC de Grèce sur base de la valeur immobilière. En parallèle de plusieurs développements en cours concernant des surfaces commerciales, hôtelières et de bureaux, Noval Property continue d'explorer d'autres développements de sa réserve captive de projets et des opportunités d'acquisition.

Dans une perspective d'avenir, les sociétés de Viohalco restent concentrées sur le renforcement de leurs positions de marché par le biais de programmes d'investissement continus, d'un service d'excellence et du développement professionnel de leurs personnels. Dans tous les segments, les sociétés restent engagées en faveur de l'optimisation de leurs opérations, de l'innovation technologique et de l'investissement stratégique dans des produits à plus haute valeur ajoutée. Cet engagement devrait conduire à de nouvelles améliorations du portefeuille de produits. Ces initiatives ont jusqu'à présent généré des résultats très positifs et accru la résistance des sociétés de Viohalco aux pressions extérieures. Ces dernières investissent dans l'innovation et dans des solutions durables, en vue de créer de la valeur pour l'ensemble de leurs parties prenantes. Elles ont pour priorité constante de faire évoluer leurs équipes, tout en s'attelant aux enjeux liés au changement climatique et en réduisant l'empreinte environnementale de leurs opérations.

La pandémie actuelle de Covid-19 a un impact sans précédent sur les marchés mondiaux. La santé et le bien-être de nos collègues, clients et autres parties prenantes sont, à l'heure actuelle, notre priorité absolue. Nous avons pris toutes les mesures de protection qui s'imposent dans nos différentes activités. Alors qu'il est impossible de prévoir l'impact précis des effets du virus sur le niveau d'activité global des entreprises, chaque société de Viohalco suit au plus près l'évolution de la situation et en évalue les implications sur ses opérations respectives.

J'ai toute confiance dans la diversité des modèles économiques des sociétés de Viohalco, la solidité de leurs structures d'organisation en ces temps aussi difficiles qu'exceptionnels.

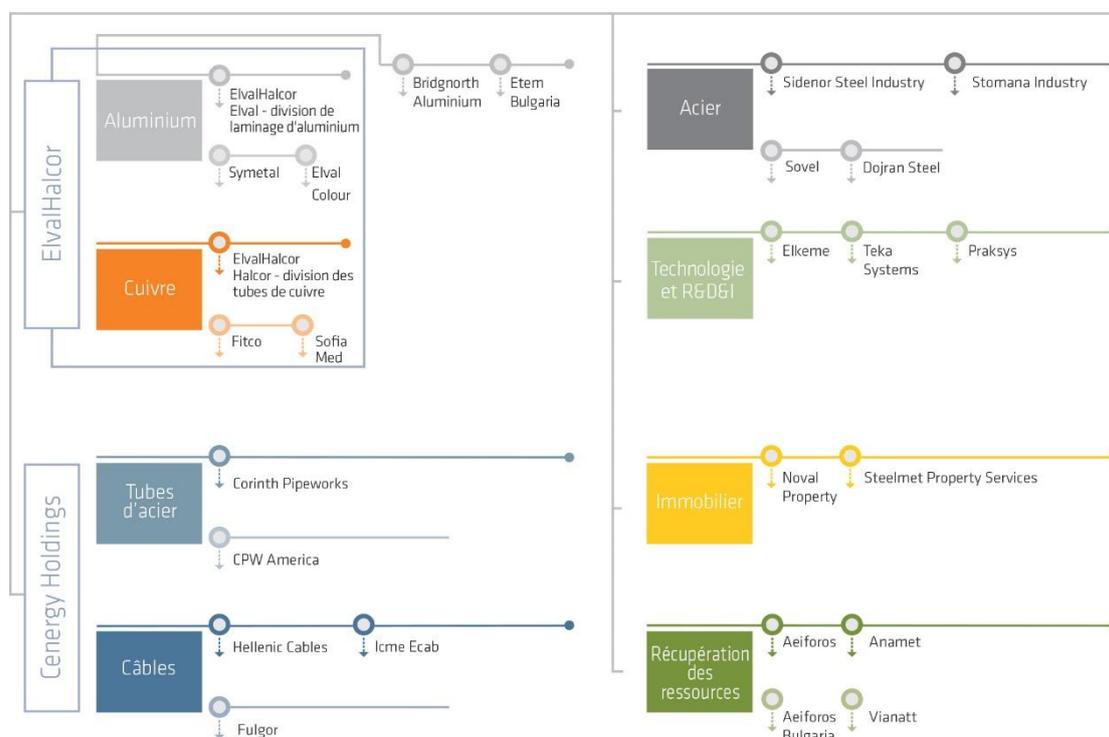
Nikolaos Stassinopoulos

Président du Conseil d'administration

C. Segments d'activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés qui interviennent dans huit segments d'activité comme suit:

Segments de Viohalco



Aluminium : les sociétés de ce segment fabriquent une gamme étendue de produits en aluminium laminés et extrudés destinés à un large éventail de marchés et d'applications variées. Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal S.A. (« Symetal »), Elval Colour S.A. (« Elval Colour ») et Vepal S.A. (« Vepal »), ainsi que Bridgnorth Aluminium Ltd (« Bridgnorth Aluminium ») et Etem Bulgaria S.A. (« Etem Bulgaria »).

Le segment Aluminium propose des produits laminés à plat et extrudés pour des applications variées dans le transport, le CVC&R, l'emballage, le bâtiment et la construction, la lithographie, l'énergie, l'industrie et l'ingénierie.

Cuivre : Viohalco produit un large éventail de produits en cuivre, laiton et alliage haute performance par l'intermédiaire de sa division tubes en cuivre, Halcor, et de ses filiales Fitco S.A. (« Fitco »), Sofia Med S.A. (« Sofia Med »), Epirus Metalworks S.A. (« Epirus Metalworks ») et les co-entreprises Nedzink BV (« Nedzink ») et HC Isitma. Halcor et ses filiales cuivre ont accompli un parcours ambitieux dans le développement de produits qui renforcent leur présence commerciale à travers le monde.

Halcor et les filiales Cuivre fournissent des solutions à valeur ajoutée innovantes, capable de répondre aux exigences actuelles des clients. Leurs principales catégories de produits couvrent les tubes en cuivre, les produits en alliages de cuivre laminés et extrudés à destination d'un large éventail de domaines. Parmi ceux-ci, il y a notamment la plomberie, le CVC&R, les énergies renouvelables, l'architecture, l'ingénierie, l'automobile, la production industrielle, la pisciculture ainsi que la production de tous types de pièces de monnaie.

Acier : Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe. Fortes de plus de 55 ans d'expérience et d'expertise dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Les sociétés du segment Acier proposent un large éventail de produits et solutions à valeur ajoutée à destination du secteur du bâtiment et de la construction (bâtis, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), de l'ingénierie mécanique, de la construction navale, du transport routier et ferroviaire, de l'industrie automobile ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

Afin d'atteindre un équilibre optimal entre une souplesse opérationnelle et commerciale, et une production efficace, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les points suivants :

- mini-laminoirs ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks (« Corinth Pipeworks ») possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale. Ces capacités lui confèrent une place de choix dans les rangs des fournisseurs des sociétés pétrolières et gazières et des principaux acteurs internationaux de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Collecteurs : fabriqués dans l'unité de soudure par induction haute fréquence (HFW) ou dans l'unité de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) et l'atelier de soudure longitudinale à l'arc submergé (LSAW/JCOE) de la société ;
- Tubes de forage : utilisés dans les puits de forage de pétrole et de gaz ;
- Sections structurelles creuses : utilisées dans le secteur de la construction.

Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience dans la réalisation de projets complexes, offshore et onshore, pour le secteur énergétique mondial. La société est également reconnue comme étant un fournisseur de choix par de grandes sociétés pétrolières et gazières et par de nombreux sous-traitants EPC.

Elle propose à ses clients une gamme de services complète, partant de l'évaluation initiale d'un projet à sa conformité aux conditions techniques, jusqu'à la réalisation et la livraison sur le site final. Les capacités de Corinth Pipeworks portent sur les domaines suivants :

- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes fabriqués par des fabricants tiers ;
- Essais de matières premières et de tubes dans son laboratoire accrédité ;
- Laboratoire de tests de corrosion en interne pour applications en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets ;
- Transport de tubes.

Câbles : le segment Câbles de Viohalco est composé de trois sociétés (ci-après collectivement désignées les « *entreprises Hellenic Cables* »). Il s'agit de Hellenic Cables S.A., Hellenic Cables Industry (« *Hellenic Cables* ») et sa filiale Fulgor S.A. (« *Fulgor* ») qui opèrent en Grèce, et Icme Ecab S.A. (« *Icme Ecab* ») basée en Roumanie.

Les entreprises Hellenic Cables fabriquent :

- des câbles d'alimentation terrestres et sous-marins ;
- des câbles de télécommunication ;
- des fils émaillés et des composés.

Prises conjointement, elles forment le plus important consortium de producteurs de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe et exportent vers plus d'une cinquantaine de pays dans le monde.

L'un des avantages concurrentiels des *entreprises Hellenic Cables* est leur capacité à proposer des solutions clés en main à leurs clients. Leurs capacités couvrent les domaines suivants :

- conception et ingénierie de systèmes ;

- étude du parcours des câbles ;
- conception et fabrication de types de câbles terrestres et sous-marins adaptés ;
- chargement et transport des câbles jusqu'au site du projet ;
- pose de câbles (à l'aide de navires spécialisés pour la pose de câbles sous-marins) ;
- protection des câbles sur leur parcours ;
- fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- tests et mise en service des systèmes ;
- gestion de projets ;
- formation du personnel client au fonctionnement du système ;
- fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

Immobilier : Viohalco crée de la valeur par la valorisation de son parc d'actifs commerciaux, de bureaux et hôteliers, par la gestion de son parc d'anciens biens immobiliers industriels en Grèce et à l'étranger par l'intermédiaire de Noval Property et par la fourniture d'une large gamme de services immobiliers à ses filiales via Steelmet Property Services S.A.

Le 15 octobre 2019, la fusion de Noval S.A. et Vet S.A. a donné lieu à la création de la société d'investissement immobilier Noval Property. Celle-ci a ensuite obtenu l'approbation de la Commission Hellénique des Marchés de Capitaux (HCMC) pour exercer ses opérations sous forme de société d'investissement immobilier et de fonds d'investissement alternatif géré en interne.

Noval Property détient un portefeuille de 41 biens, situés principalement en Grèce et en Bulgarie, composés de centres commerciaux, d'immeubles de bureaux et d'hôtels pour une surface totale construite de 430.000 m².

Steelmet Property Services S.A. apporte son appui à Viohalco et à ses filiales dans le suivi de leurs actifs immobiliers en leur fournissant une large gamme de services immobiliers et de gestion d'installations à un niveau centralisé.

RD&I et Technologie : le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de R&D et des centres R&D au sein de ses filiales qui se concentrent sur le développement de produits à valeur ajoutée innovants et des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des usines et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.

Récupération des ressources : le segment Récupération des ressources de Viohalco produit et commercialise des matières brutes secondaires et il conduit des projets environnementaux et de gestion des déchets au service des consommateurs, des entreprises et du secteur public.

Remarques :

- *Cenergy Holdings S.A. (Cenergy Holdings) a été créée en 2016, suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Cenergy Holdings est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.*
- *En décembre 2017 a été réalisée la fusion par absorption d'Elval par Halcor qui est renommée ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (ElvalHalcor). ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes.*

D. Faits marquants au plan financier en 2019

Viohalco

Les sociétés de Viohalco ont élaboré une stratégie clairement définie pour leur croissance future. Même si elles opèrent sur des segments de marché différents, elles partagent des objectifs stratégiques communs visant à :

- optimiser leurs capacités de production et leurs offres de produits via une démarche d'innovation continue ;
- accroître leur présence sur les marchés actuels ainsi que leur pénétration sur de nouveaux marchés ;
- conserver une approche du marketing et du développement de produits centrée sur le client ;
- stimuler les gains de productivité des opérations par une utilisation optimisée des actifs et la maîtrise des coûts ; et
- promouvoir le développement durable des entreprises.

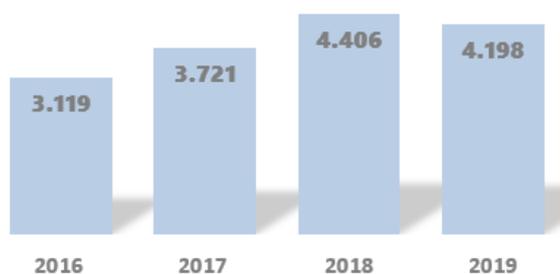
Ces dernières années, les sociétés de Viohalco ont dû affronter plusieurs facteurs externes difficiles, notamment les incertitudes économiques qui planent sur leurs principaux marchés, les fluctuations des cours des métaux et la diminution de la demande sur les marchés de l'énergie.

Malgré ce contexte, elles se sont concentrées avec rigueur sur l'amélioration de leur performance opérationnelle, en mettant en œuvre plusieurs initiatives clés, notamment des investissements majeurs dans de nouvelles technologies et dans la RD&I, et la modernisation de leurs infrastructures existantes. Grâce à ces investissements, les sociétés de Viohalco ont réussi à redéfinir et améliorer leur offre de produits et de services sur leurs marchés clés, ce qui leur a permis de se voir octroyer plusieurs projets d'envergure.

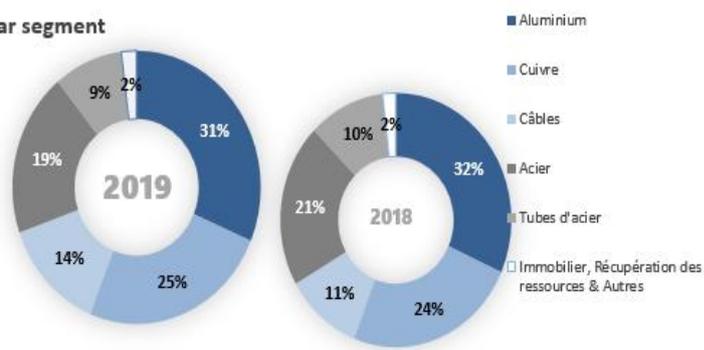
Faits marquants de l'exercice

- Les segments de Viohalco ont assuré leur position sur leur marché respectif et ont étendu leur présence mondiale ;
- Poursuite des investissements par les sociétés de Viohalco afin de s'adapter aux tendances des marchés visés ;
- Chiffre d'affaires consolidé de 4.198 millions d'euros, en baisse de 5% (2018 : 4.406 millions d'euros) ;
- EBITDA ajusté consolidé de 302 millions d'euros en recul de 3% (2018 : 313 millions d'euros) ;
- EBITDA consolidé de 273 millions d'euros, en baisse de 18% (2018 : 332 millions d'euros) ;
- Résultat consolidé avant impôt à 32 millions d'euros, soit une diminution de - 67% par rapport à l'année précédente, (2018 : 96 millions d'euros).

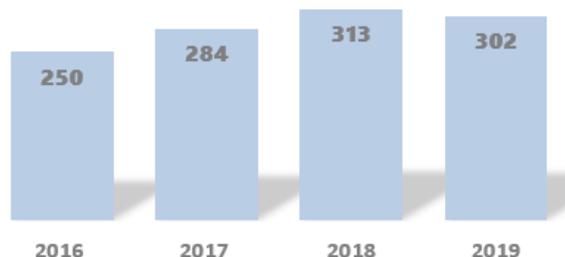
Chiffre d'affaires en millions d'euros



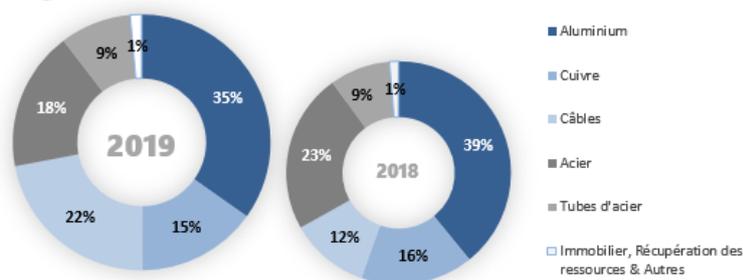
% par segment



EBITDA ajusté en millions d'euros



% par segment



Aperçu

Bien que les sociétés de Viohalco aient fait face à des tensions importantes sur le marché au cours de l'année, la résistance de leurs modèles commerciaux diversifiés leur a permis de réagir avec efficacité à ces défis. Au sein de Viohalco, le segment Câbles a atteint une performance particulièrement solide.

Malgré une concurrence croissante aux États-Unis et en Europe, le marché des produits laminés plats en aluminium a été stable en 2019, la demande provenant des secteurs de l'emballage, du transport et de l'industrie. Dans cet environnement concurrentiel, les entreprises du segment Aluminium de Viohalco ont étendu leur présence mondiale en tirant parti de leurs portefeuilles de produits et de services à la clientèle de haute qualité et sophistiqués, tout en investissant de manière sélective dans des équipements de pointe. L'adoption d'une technologie avancée de l'aluminium a également soutenu ces efforts. Le chiffre d'affaires du segment a été affecté par la baisse de 10,4% des prix de l'aluminium par rapport à l'année précédente, par une diminution des volumes de vente vers la fin de l'année en raison d'une baisse de la demande sur le marché américain, et par une baisse des volumes de vente dans le secteur de la lithographie, due à la baisse de la demande par rapport à l'année précédente et à l'incertitude liée à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Au cours de l'année, les volumes de vente du segment Cuivre se sont maintenus aux niveaux enregistrés en 2018, et ce grâce aux volumes de vente de tubes en cuivre qui continuent de s'accroître, malgré un ralentissement de la production industrielle sur les marchés européens qui a réduit considérablement la demande, surtout pour les produits laminés. Parallèlement, la filiale Sofia Med a réussi à pénétrer de nouveaux marchés en lançant des produits à valeur ajoutée très demandés.

2019 a été une année difficile pour l'industrie sidérurgique européenne et, par conséquent, pour le segment Acier de Viohalco. Cette situation résulte d'une combinaison de facteurs, à savoir un ralentissement de la production industrielle européenne, la baisse des prix de l'acier au niveau international résultant de guerres commerciales et de distorsions du commerce mondial, et l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie. Les mesures de protection des échanges commerciaux prises par l'Union européenne n'ont atténué qu'en partie l'impact de ces facteurs. Le segment a cependant renforcé sa position dans les Balkans, la Roumanie étant devenue un marché phare, et a conservé sa part de marché en Grèce.

Le segment Tubes d'acier a aussi rencontré des défis en 2019, bien que l'année ait été caractérisée par des taux d'utilisation élevés de l'usine de Thisvi et une forte présence sur le marché, malgré la diminution des volumes de vente du fait d'un fort protectionnisme, en particulier aux États-Unis. Corinth Pipeworks a profité de sa réputation de qualité pour accroître sa part de marché et réussir à pénétrer de nouveaux marchés et segments de produits, notamment le marché techniquement exigeant de l'offshore en mer profonde, tout en obtenant plusieurs grands projets.

Toutes les unités opérationnelles du segment Câbles ont été performantes durant l'année, avec une augmentation du chiffre d'affaires atteignant 20%. Cette croissance a été soutenue par la solide

capacité de l'unité des projets énergétiques en particulier et s'est traduite par une augmentation des bénéfices pour l'ensemble du segment. Des niveaux élevés d'utilisation des capacités de toutes les unités de production ont considérablement contribué à la performance financière de l'année. La performance du segment a été également soutenue par de récentes initiatives visant à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, tels que les États-Unis, ainsi que par une détermination persistante à être à la pointe de la technologie.

Dans le segment Immobilier, Noval Property a été formellement établie en tant que société d'investissement immobilier (*Real Estate Investment Company* ou REIC) en octobre 2019 et est devenue la deuxième plus grande REIC de Grèce sur la base de la valeur immobilière. Noval Property dispose d'un portefeuille immobilier moderne et diversifié comprenant 41 propriétés, avec une grande capacité de commercialisation et une répartition géographique importante. Le développement de centres commerciaux (River West | IKEA Shopping Center et Mare West Retail Park) et les projets hôteliers (Wyndham Grand Athens et K29) ont enregistré tous deux de solides performances en 2019. Durant l'année, des progrès ont été accomplis sur un certain nombre de développements et plusieurs projets significatifs ont été achevés, notamment les immeubles de bureaux The Orbit et The Butterfly à Athènes, tous deux donnés en location à des locataires de qualité.

Aperçu financier

Montants en milliers d'euros	2019	2018
Chiffre d'affaires	4.198.194	4.406.185
Marge brute	347.766	396.775
EBITDA	273.374	331.857
EBITDA ajusté	302.473	312.565
EBIT	130.782	200.044
EBIT ajusté	159.881	180.752
Résultat financier net	-98.515	-102.499
Résultat avant impôt	31.924	95.612
Résultat après impôt	16.740	85.852
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société	8.206	76.112

- L'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté sont considérés comme des autres mesures de la performance (AMP). Vous trouverez les définitions ainsi que de plus amples informations à leur sujet à l'annexe C.

Le **chiffre d'affaires consolidé de Viohalco** pour l'exercice 2019 s'est élevé à 4.198 millions d'euros ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente (2018 : 4.406 millions d'euros). Cette tendance s'explique principalement par une pression sur le prix des métaux, surtout dans les segments Aluminium et Acier, et également en raison de la baisse des volumes sur certains segments due au ralentissement du marché au dernier trimestre de 2019.

L'**EBITDA ajusté consolidé** s'est élevé à 302 millions d'euros en 2019 (2018 : 313 millions d'euros), tandis que l'**EBITDA consolidé**, qui inclut l'effet des prix des métaux, a baissé de 18% pour atteindre 273 millions d'euros (2018 : 332 millions d'euros).

Le **résultat financier net** s'améliore pour s'établir à -98,5 millions d'euros (2018 : -102,5 millions d'euros), principalement sous l'effet de la réduction des charges d'intérêt pour la plupart des sociétés de Viohalco au cours des dernières années.

Le **résultat consolidé avant impôt de Viohalco** de l'exercice s'élève à 32 millions d'euros, contre 96 millions d'euros en 2018, affecté principalement par la baisse des prix des métaux.

Le **résultat consolidé après impôt pour la période** s'établit à 17 millions d'euros (2018 : 86 millions d'euros).

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.152.103	1.989.868
Autres actifs non courants	67.296	67.224
Actifs non courants	2.219.399	2.057.092
Stocks	1.060.009	1.142.309
Créances clients et autres débiteurs (incl. actifs sur contrats)	559.919	668.633
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214.499	163.676
Autres actifs courants	9.084	13.976
Actifs courants	1.843.511	1.988.594
Total des actifs	4.062.910	4.045.685
Capitaux propres	1.335.073	1.304.624
Emprunts et dettes financières	943.522	874.802
Autres passifs non courants	212.302	194.164
Passifs non courants	1.155.824	1.068.966
Emprunts et dettes financières	830.455	899.468
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (incl. passifs sur contrats)	710.957	739.391
Autres passifs courants	30.600	33.237
Passifs courants	1.572.012	1.672.096
Total des capitaux propres et passifs	4.062.910	4.045.686

Les **investissements** de l'exercice se sont élevés à 284 millions d'euros (2018 : 196 millions d'euros), suite aux investissements dans le nouveau laminoir de finition à chaud à quatre cages en tandem pour le segment Aluminium, aux investissements pour de nouveaux produits et à l'augmentation de la capacité dans le segment Câbles.

Les **amortissements** ont atteint 143 millions d'euros sur la période.

Le **fonds de roulement** a diminué de 15% par rapport à 2018, sous l'effet d'une gestion efficace de tous les éléments (débiteurs, créanciers et stocks).

La **dette nette** des sociétés de Viohalco a baissé à 1.590 millions d'euros (2018 : 1.636 millions d'euros) avant l'application de la norme IFRS 16, et ce malgré l'important programme d'investissement réalisé en 2019. Le montant respectif après la mise en œuvre de la norme IFRS 16 s'élevait à 1.613 millions d'euros.

Perspectives

Alors que l'épidémie de Covid-19 continue à progresser et à évoluer, la prévision de l'étendue et de la durée de son impact commercial et économique reste difficile. Les entreprises de Viohalco ont déjà activé des mécanismes et des mesures de protection des ressources humaines et de ses partenaires en conformité avec les autorités sanitaires, tout en surveillant étroitement les développements et en évaluant les implications sur leurs activités.

La propagation de COVID-19 devrait affecter à la fois les résultats commerciaux et financiers de l'année 2020, mais l'ampleur de l'impact dépend d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels les plus importants concernent les restrictions gouvernementales, la durée de ces restrictions et les contraintes logistiques. En ce qui concerne les segments Cuivre et Aluminium, bien que la production et les activités ne devraient pas être affectées de manière significative, le ralentissement mondial de la demande pourrait avoir un impact sur le second semestre de 2020.

En ce qui concerne les projets énergétiques des segments Câbles et Tuyaux d'acier, aucun impact significatif n'est attendu, compte tenu de l'arriéré existant et de la nature des projets assignés, alors

que les activités « produits » seront d'avantage touchées, car la demande à court terme, liée au secteur de la construction, devrait diminuer.

Le segment Acier devrait être touché à partir d'avril 2020, car la demande à court terme, liée au secteur de la construction, devrait connaître une baisse, en raison des restrictions gouvernementales visant à limiter la diffusion de COVID-19.

Le secteur Immobilier sera principalement touché par la vente au détail et l'hôtellerie. L'exploitation des centres commerciaux et de la plupart des magasins de détail a été arrêtée, accompagnée d'une réduction obligatoire de 40 % sur les loyers mensuels pour les premiers mois de l'expansion de COVID-19 ; ces deux mesures ont été prises sur ordre du gouvernement grec.

Cependant, les entreprises de Viohalco, dont le modèle commercial est diversifié et la structure organisationnelle solide, continuent de faire preuve de résilience dans cet environnement difficile, assurant ainsi leur croissance durable à long terme.

Alors que les conditions du marché en 2020 devraient varier selon les segments, l'investissement stratégique dans des produits à plus forte valeur ajoutée dans l'ensemble des entreprises devrait permettre d'améliorer encore le portefeuille de produits. Les sociétés de Viohalco restent concentrées sur leur stratégie de croissance à long terme, en renforçant leur position sur le marché grâce à des programmes d'investissement permanents, à l'innovation technologique ainsi qu'à l'amélioration des coûts et de l'efficacité opérationnelle.

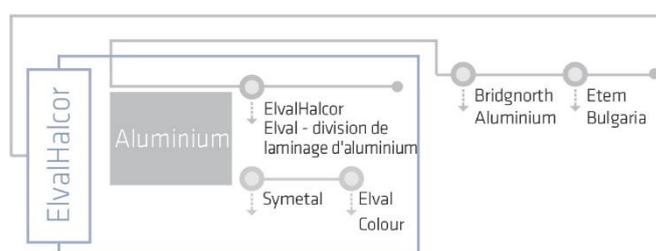
E. Performance par segment d'activité

Aluminium

Activités

Les sociétés de Viohalco fabriquent une large gamme de produits en aluminium laminés et extrudés destinés à un large éventail de marchés et d'applications variées. Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal S.A. (« Symetal »), Elval Colour S.A. (« Elval Colour ») et Vepal S.A. (« Vepal »), ainsi que Bridgnorth Aluminium Ltd (« Bridgnorth Aluminium ») et Etem Bulgaria S.A. (« Etem Bulgaria »).

Segments de Viohalco



Portefeuille de produits :

- Produits laminés ;
- Emballage : aluminium pour solutions d'emballage rigides et souples, des boîtes de conserve aux canettes, capsules, produits ménagers, emballages pharmaceutiques et aseptiques ;
- Transport : solutions en aluminium pour l'industrie automobile, maritime, ferroviaire, le transport routier et le secteur CVC&R ;
- Construction : bobines et tôles en aluminium mates et revêtues pour l'enveloppe des bâtiments, tels que panneaux composites en aluminium etalbond®, feuillards revêtus orofe® pour applications en toitures et feuillards revêtus Ydoral® pour gouttières et autres éléments de construction ;
- Applications industrielles : tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie, d'énergies renouvelables et ménagères ;
- Bobines offset : bobines pour la production de plaques offset ;
- Produits extrudés ;
- Systèmes architecturaux : systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades dynamiques, courtines, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée et systèmes de sécurité ;
- Applications industrielles de l'aluminium : profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour diverses utilisations industrielles, applications d'ingénierie générales, du bâtiment, énergétiques et dans le transport ;
- Applications automobiles : pièces et profilés en aluminium extrudés qui sont passés par un outillage et un usinage particuliers et qui sont utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit, panneaux en aluminium composite pour des applications automobiles spéciales.

Les sociétés du segment Aluminium exploitent les neuf sites de production de pointe suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications qualité
ElvalHalcor Laminoir (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Principal site de production du segment Aluminium Produits laminés à plat pour des applications modernes dans les secteurs des emballages rigides, du bâtiment et de la construction, du transport maritime, routier et ferroviaire, de l'automobile, de l'industrie, de l'énergie, des accessoires de cuisine et des marchés CVC&R. 	292.500 tonnes	<p>ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, OHSAS 18001:2007, ISO 50001:2011</p> <p>Usine certifiée pour la conception, la production et la vente de produits laminés et peints en aluminium, et pour la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile.</p> <p>Certification par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV, GL, KR, LRS, RINA et NK) en tant que fabricant accrédité de produits pour la construction navale</p>
Anoxal (Aghios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage et coulage d'aluminium Fabrication de billettes et de brames 	49.500 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 45001:2015
Vepal (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Produits en aluminium pour les secteurs de la construction, de l'alimentation et de l'automobile 	45.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OSHAS 18001:2007
Elval Colour (Aghios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Large gamme de produits revêtus en aluminium et de panneaux en aluminium composite destinés à l'enveloppe des bâtiments. Fabrication d'une série de produits très performants, dédiés à l'amélioration de l'efficacité environnementale des bâtiments, à l'accroissement de la durabilité des façades et toitures, tout en limitant l'impact sur l'environnement 		<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OSHAS 18001:2007</p> <p>Produits certifiés par BBA, DIBT, CSTB, ITB et TBWIC</p>
Symetal usine de laminage des feuilles d'aluminium (Oinofyta - Béotie, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Feuilles d'aluminium nues d'épaisseurs et de compositions d'alliages variées pour différents marchés et usages, notamment les emballages souples pour l'industrie pharmaceutique, les 	52.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 50001:2011 OSHAS 18001:2007

	contenants alimentaires, les piles à usage domestique et diverses applications techniques (isolation des câbles et échangeurs thermiques)		
Symetal usine de transformation de feuilles d'aluminium (Mandra - Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des feuilles d'aluminium pour diverses applications du secteur de l'emballage. Plus précisément, usine équipée de chaînes de revêtement de feuilles d'aluminium et/ou de laminage de papier qui servent dans des emballages alimentaires et pharmaceutiques ainsi que pour les emballages intérieurs des paquets de cigarettes 	26.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 50001:2011 ISO 45001:2018 ISO 15378:2017 ISO 22000:2018 FSSC 22000 (v.5) Certification FDA/IMS FSC® Chain of Custody
Viomal (Nea Artaki - Eubée, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Rouleaux d'aluminium pour portes, fenêtres et portes de garage Systèmes brise-vue et pare-soleil Portes de sécurité rétractables 	4.500 tonnes	
Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth, R.-U.)	<ul style="list-style-type: none"> Bobines lithographiques Bobines en aluminium semi-finies Bandes électriques pour les bobinages des transformateurs 	115.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 Norme de performance ASI (v2 2017)
Etem – Gestamp Bulgaria (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Fabrication de profilés pour des applications industrielles dans les secteurs du transport, de l'automobile, de la construction navale, de l'électronique et du photovoltaïque 	27.000 tonnes	Accréditation en tant que fournisseur de premiers et deuxièmes rangs pour l'industrie automobile Certification pour la production de profilés en aluminium résistants en cas d'accident IATF 16949:2016 ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS (18001) QUALICOAT EN (15088)
Etem Greece (Magoula-Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Extrusion d'aluminium Systèmes architecturaux Profilés industriels 	7.000 tonnes	ISO 9001:2015 OSHAS 18001:2007

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Aluminium	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	1.318.774	1.397.322
Marge brute	124.132	149.335
Marge brute (%)	9,4%	10,7%
EBITDA	109.073	144.079
EBITDA (%)	8,3%	10,3%
EBITDA ajusté	105.340	122.353
EBITDA ajusté (%)	8,0%	8,8%
EBIT	59.444	89.565
EBIT (%)	4,5%	6,4%
EBIT ajusté	55.712	67.838
EBIT ajusté (%)	4,2%	4,9%
Résultat avant impôt	45.943	70.278

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

En 2019, le segment Aluminium a connu une baisse de 5,6% du **chiffre d'affaires**, qui s'est élevé à 1.319 millions d'euros, principalement en raison de la baisse des prix internationaux de l'aluminium. Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 46 millions d'euros (2018 : 70 millions d'euros).

En 2019, le portefeuille de produits diversifiés de la division de laminage de l'aluminium a été particulièrement rentable dans les industries d'utilisation finale, notamment en Europe et aux États-Unis. Une tendance à la baisse des expéditions au cours du quatrième trimestre, due à une chute de la demande du marché américain, a été renversée durant les deux premiers mois de 2020. Au cours de l'année, 118,6 millions d'euros ont été investis dans les installations de production de la division de laminage de l'aluminium dans le cadre du programme d'investissement stratégique. Celui-ci a inclus l'installation d'un nouveau laminoir à quatre cages en tandem, dont la production devrait commencer au deuxième trimestre 2020 et fera plus que doubler la capacité de laminage à chaud de l'usine d'Oinofyta. Début 2020, la division d'Elval a annoncé le lancement de la deuxième phase de son plan d'investissement quinquennal, d'un montant de 100 millions d'euros, et a signé un contrat pour l'achat et l'installation d'un laminoir à froid à six cylindres, qui devrait entrer en service en 2022.

L'année 2019 a été, une fois de plus, une année de croissance pour Symetal, malgré les tendances de marché défavorables au quatrième trimestre, à savoir notamment la contraction de la demande sur le marché américain et le regain de concurrence avec l'arrivée sur le marché européen de fabricants de feuilles d'aluminium chinois, impactant négativement les volumes de vente et la rentabilité. Le recul des volumes de vente a particulièrement concerné les feuilles d'emballage souple, les contenants alimentaires et les feuilles d'aluminium pour l'industrie. Symetal est toutefois parvenu à adapter sa stratégie pour profiter de la demande croissante pour des produits laqués et pour adapter sa part de marché en tant que fournisseur de l'industrie du tabac et du marché en plein essor des feuilles d'aluminium pour batteries.

Durant l'année, Etem Bulgaria a fait évoluer sa stratégie qu'elle a orientée vers les projets et investissements basés sur l'automobile. Elle a bouclé la scission de ses activités d'extrusion et de « post-opérations » et a constitué une coentreprise avec Gestamp en vue de la production de profilés extrudés en aluminium. Compte tenu du savoir-faire d'Etem Bulgaria, la nouvelle coentreprise Etem-Gestamp a

été sélectionnée pour un certain nombre de projets liés à la fabrication de boîtiers de batteries de véhicules, mettant en place les bases solides de sa croissance future.

S'agissant de Bridgnorth Aluminium, la demande du secteur lithographique a reculé par rapport au dernier exercice pour donner suite à la réduction par plusieurs clients clés de leur activité de production et du fait des incertitudes associées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Perspectives

Les caractéristiques durables de l'aluminium devraient stimuler la demande pour des solutions innovantes en matière de laminage à plat de l'aluminium. Cette tendance positive présente d'importantes possibilités de croissance pour la division de Elval en 2020, en particulier suite à l'investissement de la société dans le laminoir à chaud à quatre cages en tandem et celui récemment annoncé dans le laminoir à froid à six cylindres.

En 2020, Symetal restera concentré sur l'exploitation de la croissance de la demande pour des produits laqués, les feuilles d'aluminium pour emballages souples et les feuilles d'aluminium pour batteries.

La mise en œuvre du plan d'investissements d'Etem Bulgaria, dont l'objectif est d'accroître la capacité d'extrusion, progressera tout au long de 2020. Le secteur de l'extrusion automobile améliorera également sa compétitivité en continuant à privilégier en priorité la recherche et le développement.

S'agissant de Bridgnorth Aluminium, le carnet de commandes de 2020 n'en reste pas moins solide, avec des contrats de taille conclus avec des clients clés. Les prochaines négociations prévues entre le Royaume-Uni et l'Union européenne devraient apporter d'avantage d'éclaircissements sur la teneur des accords qui régiront les échanges commerciaux à partir de 2021 et au-delà.

De plus amples informations sur Elval sont disponibles sur son site Internet : www.elval.com

Cuivre

Activités

Viohalco produit un large éventail de produits en cuivre, laiton et alliages haute performance par l'intermédiaire de sa division de tubes en cuivre, Halcor, et de ses filiales Fitco, Sofia Med, Epirus Metalworks, et les coentreprises Nedzink et HC Isitma.

Segments de Viohalco



Halcor propose un portefeuille de produits diversifiés composé de tubes en cuivre et en laiton et de produits extrudés et laminés en cuivre et en laiton, commercialisés dans toute l'Europe. Grâce à ses investissements dans des solutions techniques de pointe et grâce à ses produits et services à forte valeur ajoutée, Halcor est à même d'accroître sa présence sur ses marchés cible et de s'imposer sur des nouveaux.

Principales catégories de produits proposées par Halcor et les filiales du segment Cuivre :

- Produits tubes de cuivre : TALOS®, TALOS® Ecutherm™, Cusmart®, TALOS® Plastic Coated, TALOS® Gas, TALOS® Med, TALOS® ACR, TALOS® ACR Inner Grooved, TALOS® ACR Ecutherm™, TALOS® ACR Ecutherm II™, TALOS® Geotherm, TALOS® Ecutherm™ Solar, TALOS® Solar Plus, TALOS® ACR Linesets, TALOS® Form, TALOS® Sprinkler, TALOS® XS, TALOS® Plated et TALOS® S80 ;
- Produits laminés : bandes (dont ligne d'étamage à chaud), feuilles, tôles, disques, cercles et plaques en cuivre, laiton et alliages spéciaux haute performance ;
- Produits extrudés : barres conductrices, tiges, fils et profilés en cuivre, pièces préfabriquées avec, en option, revêtement de surface en étain et argent (galvanoplastie), tiges et tubes en alliage de laiton et cuivre, sections et fils, fils en alliage de cuivre UR30, ainsi que des filets pour cages de pisciculture ;
- Tous types de pièces de monnaie vierges: flans monochromes, bagues extérieures pour flans bicolores, flans bicolores par galvanoplastie ou assemblage dans une large gamme de couleurs et de matériaux qui permettent à Halcor de répondre aux cahiers des charges de tous les appels d'offres et de proposer des produits de qualités supérieures combinés à un support après-vente ;
- Produits zinc-titane de Nedzink.

Les sociétés du segment Cuivre exploitent les sites de production suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de Production annuelle	Certifications qualité
Fonderie d'Halcor (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Produits en cuivre semi-finis • Alliages en cuivre • Produits en laiton sous la forme de billettes et de brames 	235.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 45001:2018 ISO 50001:2018
Tubes de cuivre de Halcor (Oinofyta, Grèce)	Pour les applications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ CVC&R ○ Plomberie industrielle, CVC&R, énergies renouvelables, architecture et ingénierie notamment raccords, filtres et cosses de câbles 	75.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 45001:2018 ISO 50001:2018
Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Fitco (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre • Fils et barres en alliage de cuivre • Tubes en alliage de cuivre sans soudure de diverses sections transversales • Tubes soudés en alliage de cuivre à section circulaire • Fils en alliage de cuivre et filets pour les cages de pisciculture 	40.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OSHAS 18001:2007 Produits conformes à plusieurs certifications qualité (EN, DIN, BS, NF, ASTM, JIS)
Usine de traitement du cuivre et des alliages en cuivre Sofia Med (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Produits laminés haute performance en cuivre et laiton • Barres conductrices en cuivre • Tiges et profilés • Fils • Options de revêtement de surface en étain et argent par plaquage 	140.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OSHAS 18001:2007 ISO 45001:2018 ISO 26000:2010 ISO 50001:2011 IATF 16949:2016
Epirus Metalworks (Epire, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de flans de monnaie • Bagues pour flans bicolores 	6.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 50001:2011
HC Isitma (Gebze, Turquie)	<ul style="list-style-type: none"> • Tubes en cuivre Ecutherm • Tuyaux ondulés pour évacuation de climatisation 	<ul style="list-style-type: none"> • 4.200.000 m de tubes en cuivre • 1.800,00 m de tuyaux 	
Nedzink (Budapest, Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> • Bobines, tôles, bandes, gouttières et d'autres accessoires pour toiture 	24.000 tonnes	NEN-EN-ISO 9001:2015

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Cuivre	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	1.036.972	1.065.500
Marge brute	68.052	77.638
Marge brute (%)	6,6%	7,3%
EBITDA	45.033	53.500
EBITDA (%)	4,3%	5,0%
EBITDA ajusté	45.479	50.693
EBITDA ajusté (%)	4,4%	4,8%
EBIT	29.916	41.706
EBIT (%)	2,9%	3,9%
EBIT ajusté	30.362	38.899
EBIT ajusté (%)	3,0%	3,6%
Résultat avant impôt	12.123	21.119

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

En 2019, le volume des ventes du segment Cuivre est resté pratiquement au même niveau qu'en 2018. Le **chiffre d'affaires** s'est établi à 1.037 millions d'euros contre 1.066 millions d'euros à l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse de 2,9% du prix du cuivre, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 12 millions d'euros (2018 : 21 millions d'euros).

Le paysage concurrentiel du segment Cuivre a considérablement évolué au cours de l'année 2019. La demande pour des produits laminés plats en cuivre et en alliage de cuivre, tant au niveau mondial qu'en Europe, a été particulièrement faible et le segment a surpassé le marché, les volumes enregistrant une légère croissance. Pour le segment des tubes en cuivre en particulier, il y a eu une augmentation des volumes de vente et de sa part de marché, malgré une performance légèrement inférieure au dernier trimestre de 2019.

Halcor a achevé avec succès son investissement dans son usine de fabrication de tubes en cuivre à la fin de l'année 2018, augmentant la capacité de production globale de 5.000 tonnes. De son côté, suite au lancement réussi d'une ligne d'étamage à chaud pour bandes, Sofia Med a réussi à pénétrer de nouveaux marchés et à lancer des produits à forte valeur ajoutée très demandés.

Perspectives

En 2020, les conditions de marché ne devraient pas connaître d'améliorations significatives. Cependant, malgré des prévisions faisant état de la persistance d'une demande stable du côté des tubes en cuivre, l'usine de tubes continuera de fonctionner quasiment à pleine capacité. La production de produits laminés en cuivre et en alliage de cuivre devrait augmenter, Sofia Med cherchera donc à accroître sa part de marché en améliorant la qualité de ses produits et en élargissant sa gamme de produits. Pour finir, les investissements dans des produits à plus forte valeur ajoutée contribueront à stimuler de nouvelles améliorations du portefeuille de produits et la rentabilité du segment.

De plus amples informations sur Halcor sont disponibles sur son site Internet : www.halcor.com

ElvalHalcor S.A.

Constituée en décembre 2017 suite à la fusion d'Elval, leader européen de la production d'aluminium laminé, et Halcor, plus grand fabricant de tubes en cuivre d'Europe, ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor ») est un leader mondial de la fabrication industrielle de produits d'aluminium et de cuivre.

En tant qu'entité issue d'un regroupement, ElvalHalcor exploite les synergies dans l'innovation et la technologie, la recherche et le développement (R&D), les approvisionnements, le marketing, les infrastructures et le développement durable pour produire des solutions à valeur ajoutée de haute qualité pour ses clients dans le monde entier. ElvalHalcor tire les fondements de son succès de son orientation commerciale à l'export, de sa philosophie centrée sur le client et de son innovation qui découlent d'investissements continus en R&D.

La société compte plus de 80 ans d'expérience, une solide base d'actifs de production répartis entre 14 sites industriels, une présence sur le marché dans plus de 100 pays et un personnel hautement expérimenté et spécialisé.

ElvalHalcor est un acteur majeur sur le segment des métaux non ferreux. La société relève avec efficacité les défis du contexte commercial en pleine mutation, tout en générant de la valeur pour ses parties prenantes à travers son développement et sa croissance durable.

ElvalHalcor intervient sur de nombreux marchés en croissances dynamiques, notamment :

- Emballage ;
- Transport terrestre, maritime et ferroviaire ;
- Automobile ;
- Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération (CVC&R) ;
- Bâtiment et construction ;
- Énergies renouvelables ;
- Réseaux d'énergie et d'électricité ;
- Approvisionnement en eau ;
- Applications industrielles et d'ingénierie.

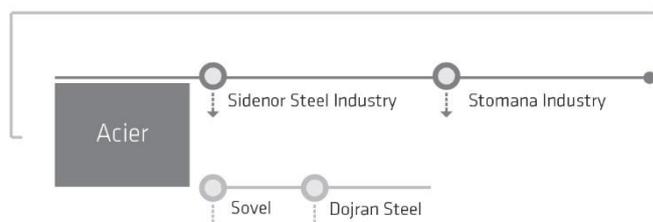
ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

Acier

Activités

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader de la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe. Fortes de plus de 55 ans d'expérience et d'expertise dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits finis sidérurgiques longs et plats et en aval.

Segments de Viohalco



Les sociétés du segment Acier proposent un large éventail de produits et solutions à valeur ajoutée à destination du secteur du bâtiment et de la construction (bâtis, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), de l'ingénierie mécanique, de la construction navale, du transport routier et ferroviaire, de l'industrie automobile ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

La gamme de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : acier d'armature pour béton SD, treillis renforcés en étrier SD, treillis spéciaux latéraux SD, treillis effilés SD, cages préfabriquées en étriers Sidefor et Sidefor Plus, fibres d'acier Inomix et poutrelles en treillis;
- Fils machines pour tréfilage à froid et applications pour treillis;
- Aciers spéciaux de qualité (SBQ) ;
- Plaques d'acier ;
- Barres d'acier marchands : barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud, barres rondes laminées à chaud, barres à angle droit, profils en U;
- Billes de broyage ;
- Profilés miniers THN ;
- Aciers plats an bore (très résistant) : aciers plats laminés à chaud au bore;
- Produits de soudure et électrodes (fabriqués par Erlikon Wire Processing S.A.) ;
- Produits tréfilés (fabriqués par Erlikon Wire Processing S.A.) ;
- Fils plats pour renfort des câbles électriques ;
- Produits tubulaires : tubes d'acier pré-galvanisé, d'acier laminé à froid et d'acier laminé à chaud de section ronde, carrée ou rectangulaire.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle et commerciale et production efficace, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les trois points suivants :

- mini-laminoirs ;
- opérations, en aval, pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.

Les sociétés du segment Acier exploitent les six sites de production dédiés suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de Production annuelle	Certifications qualité
Sidenor Steel Industry (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Billettes • Acier d'armature pour béton SD (barres et bobines) • Barres en acier marchand • Produits en fils machine 	<p>Fonderie : 800.000 tonnes</p> <p>Laminoir produits longs : 800.000 tonnes</p>	<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 SustSteel</p> <p>Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, EL0T, SR, SRPS, BDS</p>
Usine de Sovel et infrastructures portuaires privées (Almyros, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Billettes • Acier d'armature pour béton SD • Bobines SD • Treillis métalliques SD • Treillis d'armature en étrier SD • Treillis spéciaux Sidefit • Cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus 	<p>Fonderie : 1.350.000 tonnes</p> <p>Laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes</p>	<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 SustSteel</p> <p>Produits certifiés en vertu des normes EN, BS, DIN, EL0T, SR, SRPS, BDS, HRN</p>
Stomana Industry (Pernik, Bulgarie) et port de Svishtov West (Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Acier d'armature pour béton SD • Plaques quarto en acier • Aciers spéciaux de qualité (SBQ) • Barres en acier marchand • Billes d'acier • Profilés spéciaux • Poutres • Semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames) 	<p>Fonderie : 1.400.000 tonnes</p> <p>Laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes</p> <p>Laminoir produits plats : 400.000 tonnes.</p>	<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 SustSteel</p> <p>Produits conformes aux normes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd</p>
Erlikon (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Électrodes de soudure 	Électrodes : 4.000 tonnes	ISO 9001:2015
	<ul style="list-style-type: none"> • Fils plaqués en cuivre (en D.S. également) 	Fils plaqués en cuivre : 3.000 tonnes	OHSAS 18001:2007
	<ul style="list-style-type: none"> • Fils galvanisés 	Fils galvanisés : 32.000 tonnes	Produits conformes aux normes BS, EN, DIN, ASTM, AWS, DIN, LRS, GL, ABS
	<ul style="list-style-type: none"> • Blindages d'acier galvanisé pour câbles électriques sous-marins (de section ronde et plat) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles (D.S.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Treillis galvanisés de renfort pour le béton utilisés dans les oléoducs offshore (D.S.) 			

	<ul style="list-style-type: none"> Fils noirs et recuits 	Machines d'emboutissage : 40.000 tonnes	
	<ul style="list-style-type: none"> Fibres en acier pour l'armature du béton 	Fibres en acier : 1.300 tonnes	
Dojran Steel (Nikolic, Macédoine du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> Acier d'armature pour béton SD Barres en acier marchand Treillis métalliques Treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) 	Laminoir produits longs : 200.000 tonnes Production de treillis : 20.000 tonnes Ponts à treillis : 10.000 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 14001: 2015 OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, SRPS, BDS
Domoplex Ltd (Limassol, Chypre)	<ul style="list-style-type: none"> Tous types de treillis de fils soudés ou barres de renfort en acier 	12.000 tonnes	ISO 9001:2015 Site également équipé de son propre laboratoire de contrôle de qualité

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Acier	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	2019	2018
Chiffre d'affaires	815.568	916.581
Marge brute	30.386	69.626
Marge brute (%)	3,7%	7,6%
EBITDA	26.428	74.002
EBITDA (%)	3,2%	8,1%
EBITDA ajusté	53.309	72.336
EBITDA ajusté (%)	6,5%	8,1%
EBIT	-13.057	37.812
EBIT (%)	-1,6%	4,1%
EBIT ajusté	13.824	36.146
EBIT ajusté (%)	1,7%	4,2%
Résultat avant impôt	-41.993	9.115

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

Depuis la fin 2018, l'industrie sidérurgique européenne a subi les effets négatifs d'un certain nombre de facteurs. Parmi ceux-ci figurent le ralentissement de la production industrielle, l'augmentation des importations de produits sidérurgiques à bas prix en provenance de l'extérieur de l'Union européenne, la réduction des prix internationaux à la suite des guerres commerciales, ainsi que la hausse des prix des matières premières et de l'énergie. Les mesures de protection commerciale de l'Union européenne (quotas) décidées par l'Union européenne n'ont servi à atténuer qu'en partie l'impact de ces facteurs. Par conséquent, le segment Acier a enregistré un **chiffre d'affaires** de 816 millions d'euros en 2019 (2018 : 917 millions d'euros), tandis que le **résultat avant impôt** se solde par une perte de 42 millions d'euros (2018 : bénéfice de 9,1 millions d'euros). Au cours de l'année 2019, le segment a renforcé sa position sur le marché des Balkans, la Roumanie devenant un marché important, tout en maintenant sa part de marché en Grèce.

Le prix des tôles et des aciers spéciaux a été réduit en raison d'un ralentissement dans l'industrie automobile au sein de l'Union européenne. Ce ralentissement est dû notamment à l'introduction de nouvelles règles portant sur les mesures d'émissions de CO2 et sur l'efficacité énergétique. L'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie (en particulier le coût supplémentaire du CO2) a rendu les ventes au comptant difficiles, voire complètement inaccessibles.

Perspectives

Une augmentation progressive de la demande de biens immobiliers résidentiels, commerciaux et touristiques devrait entraîner une reprise de l'industrie nationale de la construction en Grèce entre 2020 et 2022, malgré le faible niveau d'investissements publics dans les projets d'infrastructure en 2020. Cependant, les implications de l'épidémie de COVID-19 sur l'économie ont un impact sur ces attentes et prévisions.

En 2020, les sociétés du segment continueront de s'adapter à cet environnement volatil, améliorant encore la compétitivité des coûts et l'efficacité opérationnelle.

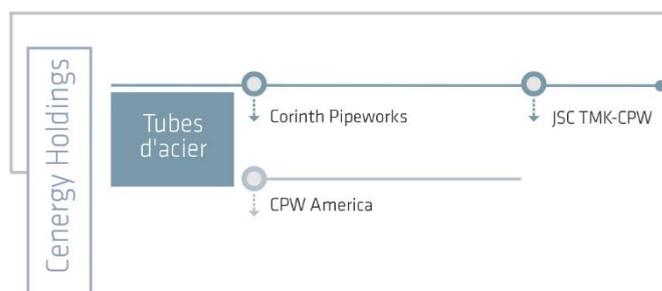
De plus amples informations sur le segment Acier sont disponibles sur le site Internet de Sidenor Steel Industry : www.sidenor.gr

Tubes d'acier

Activités

Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (« Corinth Pipeworks ») fabrique des tubes d'acier pour le transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier destinés à des chantiers de construction. Cette filiale de Cenergy Holdings a été créée suite à la fusion transfrontalière de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Corinth Pipeworks possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale. Ces capacités lui confèrent une place de choix dans les rangs des fournisseurs des sociétés pétrolières et gazières et des principaux acteurs internationaux de la construction.

Segments de Viohalco



Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Collecteurs : fabriqués dans l'unité de soudure par induction haute fréquence (HFW) ou dans l'unité de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) et l'atelier de soudure longitudinale à l'arc submergé (LSAW/JCOE) de la société ;
- Tubes de forage : utilisés dans les puits de forage de pétrole et de gaz ;
- Sections structurelles creuses : utilisées dans le secteur de la construction.

Services :

- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes fabriqués par des fabricants tiers ;
- Essais de matières premières et de tubes, conformément à la norme ISO 17025:2006, dans son laboratoire accrédité ;
- Laboratoire de tests de corrosion en interne pour application en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets ;
- Transport de tubes.

Corinth Pipeworks exploite les deux sites de production suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications qualité
Corinth Pipeworks et port (Thisvi, Grèce)	<ul style="list-style-type: none">• Tubes soudés pour le transport du pétrole et du gaz	925.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS18001:2007, ISO50001:2011

	<ul style="list-style-type: none"> • Sections structurelles creuses pour le secteur de la construction • Revêtement de lestage en béton (permettant une offre de services complète de pipelines offshore mise à disposition sur un site unique) 		API Q1 API-5CT-0509 API-5L-0396 CPW ISO 3834-2 DNV AD 2000- Merkblatt WO & HPO (WZ 2537 HH 1) DNV PED 2014-68-EC (DZ 134 HH 1) DNVGL EN 10219-1 REV.5 ISO (17025) CERTIFICAT ZETOM
JSC TMK-CPW (Polevskoy, Russie)	<ul style="list-style-type: none"> • Tubes soudés à haute fréquence • Sections structurelles creuses 	200.000 tonnes	Conformité à toutes les normes de qualité internationales

L'usine Corinth Pipeworks se situe à environ 1,5 km des installations portuaires de Thisvi réservées à la Société. Ce positionnement est important car le port de Thisvi permet à Corinth Pipeworks de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des prix plus compétitifs pour ses produits et de raccourcir les délais de livraison. Le port est équipé d'un ensemble de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Tubes d'acier	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	376.084	470.174
Marge brute	32.532	33.029
Marge brute (%)	8,7%	7,0%
EBITDA	25.541	25.536
EBITDA (%)	6,8%	5,4%
EBITDA ajusté	27.045	27.245
EBITDA ajusté (%)	7,2%	6,2%
EBIT	15.113	17.918
EBIT (%)	4,0%	3,8%
EBIT ajusté	16.617	19.627
EBIT ajusté (%)	4,4%	4,6%
Résultat avant impôt	4.262	8.612

-Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

Opérant dans des conditions de marché défavorables, caractérisées par un fort protectionnisme, notamment aux États-Unis, le **chiffre d'affaires** du segment Tubes d'acier s'est élevé à 376 millions d'euros en 2019, soit une baisse de 20,0% par rapport à l'année précédente (2018 : 470 millions d'euros). Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 4 millions d'euros, contre 9 millions d'euros en 2018, principalement en raison de l'augmentation des coûts financiers nets de 2,4 millions d'euros.

Au cours de l'année, Corinth Pipeworks a tiré parti de sa réputation de qualité pour augmenter sa part de marché et pénétrer avec succès de nouveaux marchés. De plus, durant 2019, Corinth Pipeworks a produit des tubes pour Karish, son premier projet offshore en eau profonde lui permettant une percée importante pour le segment Tubes d'acier. Il s'agissait d'un projet stratégique et très complexe dans le

sud-est de la Méditerranée, à une profondeur maximale de 1.750 mètres, que seul un nombre limité de sociétés dans le monde auraient pu réaliser.

En 2019, Corinth Pipeworks a achevé avec succès :

- Divers projets en Mer du Nord et aux États-Unis, mais aussi Zinia, le premier petit projet offshore LSAW pour Total ;
- Connecteur baltique reliant la Finlande à l'Estonie ;
- NET4GAS en République tchèque et Izostal en Pologne, totalisant 34 kTns ;
- Projets Snam et SGI en Italie, y compris l'étape importante qui est celle de la connexion TAP au réseau italien (3 projets de 56" remportés par Corinth Pipeworks) ;

La société s'est également vu attribuer plusieurs projets majeurs, dont :

- Energinet, Baltic Pipe, un gazoduc long de 114 km composé de tubes allant de 32 à 36 pouces de diamètre ;
- Projet Midia Gas Development, un gazoduc offshore composé de tubes allant de 8 et 16 pouces de diamètre et long de 145 km en Roumanie ;
- Snam, un gazoduc long de 150 km composé de tubes de 26 pouces de diamètre en Italie ;
- Projet I.G.B. (gazoduc d'interconnexion Grèce-Bulgarie), un gazoduc long de 187 km composé de tubes de 32 pouces de diamètre.

Durant l'année, Corinth Pipeworks a fait progresser avec succès son programme intensif de qualifications des grandes compagnies pétrolières et gazières, et a lancé des programmes innovants pour renforcer sa compétitivité.

Perspectives

Dans le segment Tubes d'acier, l'environnement économique mondial où opère Corinth Pipeworks demeure instable. L'imposition de droits de douane et de taxes antidumping par les États-Unis a déclenché une forte pression concurrentielle des usines américaines locales sur les producteurs mondiaux de tubes. En dépit de ces vents contraires, Corinth Pipeworks entame l'année 2020 avec un important carnet de commandes et s'attend à maintenir une forte utilisation de ses capacités. L'année 2020 sera également une année de transition avec des projets nouveaux ou en cours entrepris avec davantage d'efficacité, d'excellence opérationnelle et de numérisation.

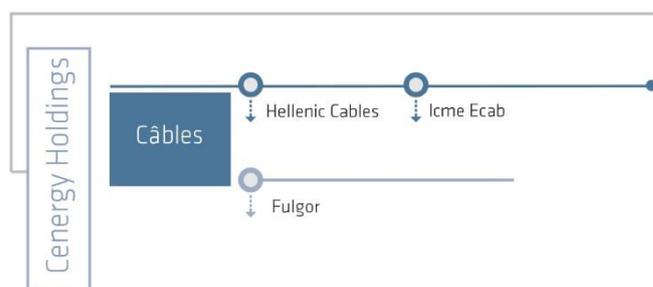
De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur son site Internet : www.cpw.gr

Câbles

Activités

Le segment Câbles de Viohalco est composé de trois sociétés (ci-après collectivement désignées les « *Sociétés helléniques du segment Câbles* »). Il s'agit de Hellenic Cables S.A., Hellenic Cables Industry (« *Hellenic Cables* ») et sa filiale Fulgor S.A. (« *Fulgor* ») qui opèrent en Grèce, et Icme Ecab S.A. (« *Icme Ecab* ») basée en Roumanie.

Segments de Viohalco



Les entreprises Hellenic Cables sont des fournisseurs accrédités auprès des plus grands opérateurs de réseaux d'électricité à l'international. Elles disposent, à Corinthe en Grèce, de l'une des infrastructures de production de câbles sous-marins parmi les plus vastes et les plus avancées au monde. Ces usines fabriquent différents produits, y compris des câbles d'alimentation sous-marins et terrestres (de faible, à haute et très haute tension), des câbles de télécommunication, des fils émaillés, des fils en cuivre et des composés.

Au cours de la décennie écoulée, les Sociétés helléniques du segment Câbles ont occupé le premier rang de la production de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe. Leur activité, largement orientée à l'international, est exportée vers plus d'une cinquantaine de pays dans le monde.

Leurs principales catégories de produits sont les suivantes :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs avec neutre d'acier et ACSS/TW.
- Câbles de télécommunications : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation.
- Fils émaillés : fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) pour les moteurs et transformateurs électriques, ainsi que fils en cuivre pour applications de mise à la masse, mise à la terre et de soudure (secteur des boîtes de conserve).
- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Les Sociétés helléniques du segment Câbles ont mis en place un Bureau de gestion de projet (« *PMO* ») et peuvent s'appuyer sur leurs propres actifs spécialisés, leur personnel spécialisé et leurs sous-traitants expérimentés pour offrir des projets « clés en main » complets en Grèce et à l'étranger.

Les compétences des filiales de ce segment couvrent les domaines suivants :

- Conception et ingénierie des systèmes ;
- Étude du parcours des câbles ;
- Conception et fabrication des types de câbles terrestres et sous-marins adaptés ;

- Chargement et transport des câbles jusqu'au site du projet ;
- Pose de câbles (à l'aide de navires spécialisés pour la pose de câbles sous-marins) ;
- Protection des câbles sur leur parcours ;
- Fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- Fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- Tests et mise en service des systèmes ;
- Gestion de projets ;
- Formation du personnel client au fonctionnement du système ;
- Fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

De grandes entreprises de services publics en Europe ont récemment octroyé aux Sociétés helléniques du segment Câbles et à sa filiale Fulgor plusieurs projets à forte visibilité. Ce succès souligne la position de chef de file qu'elles se sont forgées tant sur le marché de la fabrication de câbles sous-marins que dans le secteur mondial des énergies offshore.

Les sociétés du segment Câbles exploitent les six usines suivantes :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications qualité
Usine de fabrication de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables (Thiva, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation basse tension • Câbles d'alimentation moyenne tension • Câbles d'alimentation haute tension • Câbles d'alimentation très haute tension jusqu'à 500 kV • Câbles en fibre optique 	60.000 tonnes	VDE (Allemagne) BASEC (R.-U.) LCIE (France) IMQ (Italie) DNV (Norvège) pour les câbles maritimes CTL (États-Unis) pour les câbles de turbines éoliennes ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2015 ISO 50001:2011 ISO 220301:2012 ISO 27001:2013 VCA/SCC 2017/6.0 <i>Safety Culture Ladder</i> Pétrochimie

Port et usine de câbles sous-marins Fulgor (Corinthe, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation sous-marins moyenne tension • Câbles d'alimentation sous-marins haute tension • Câbles sous-marins en fibre optique • Câbles d'alimentation basse, moyenne et haute tension • Fils machine en cuivre et aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> • 450 km de câbles sous-marins haute tension AC pour l'export • 700 km de câbles sous-marins d'interconnexion • 90.000 tonnes de fils machine en cuivre de 8 mm de diamètre 	<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 ISO 22301:2012 ISO 27001:2013 VCA/SCC Safety Culture Ladder Pétrochimie</p>
Usine de câbles d'alimentation et de télécommunications Icme Ecab (Bucarest, Roumanie)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles pour installations intérieures, énergie, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et externes • Câbles d'alimentation basse et moyenne tension • Câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène • Câbles miniers • Câbles marins et de spécialité • Câbles de télécommunications (signalisation, centraux téléphoniques et transmission de données) • Câbles conducteurs en cuivre et en aluminium • Composés en plastique et en caoutchouc 	50.000 tonnes	<p>ISO 9001 :2015 ISO 14001 :2015 ISO 45001:2018</p>
Usine de production de fils émaillés Cablel Wires* (Livadia, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) 	12.500 tonnes	<p>ISO 9001 :2015 ISO 14001 :2015 OHSAS 18001 :2007 IATF 16949:2016 ISO 50001:2011 ISO 22301:2012 ISO 27001:2013</p>
Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Matières plastiques et composés en caoutchouc 	24.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 ISO 27001:2013</p>
Usine de produits d'emballage en bois Lesco Ltd (Blagoevgrad, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Enrouleurs et palettes en bois 	16.500 tonnes	

*En 2019, Cablel Wires a absorbé le secteur des produits émaillés de Hellenic Cables. Cablel Wires est le seul fabricant de fils émaillés en Grèce. Cablel Wires a été cédé à ElvalHalcor en décembre 2019.

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Câbles <i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
Chiffre d'affaires	567.785	474.734
Marge brute	70.133	40.880
Marge brute (%)	12,4%	8,6%
EBITDA	63.641	32.208
EBITDA (%)	11,2%	6,8%
EBITDA ajusté	66.816	35.871
EBITDA ajusté (%)	11,8%	7,5%
EBIT	47.152	18.541
EBIT (%)	8,3%	3,9%
EBIT ajusté	50.326	22.204
EBIT ajusté (%)	8,9%	4,6%
Bénéfice avant impôt	24.488	-3.961

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

Les résultats enregistrés par le segment Câbles en 2019 reflètent une performance positive de l'ensemble de ses activités. Le **chiffre d'affaires** a augmenté de 20%, s'élevant à 568 millions d'euros en 2019 (contre 475 millions d'euros en 2018). Cette hausse découle d'une efficacité de gestion des projets permettant d'accroître la rentabilité du segment et elle est également due à un taux élevé de l'utilisation des capacités dans toutes les unités de productions. L'EBITDA ajusté a augmenté de 86% par rapport à l'année passée, s'établissant à 67 millions d'euros (2018 : 36 millions d'euros), soit le plus haut niveau jamais atteint pour ce segment. Le **résultat avant impôt** s'est élevé à 24 millions d'euros, contre une perte avant impôt de 4 millions d'euros en 2018.

Pour l'unité opérationnelle projets, l'année 2019 peut être illustrée par les événements suivants :

- L'extension du réseau électrique de 400 kV au Péloponnèse (Grèce) se déroule dans les temps : la production de câbles sous-marins de très haute tension s'est achevée au début de l'été et, au cours du mois d'août, l'installation du premier câble sous-marin de 400 kV en Grèce s'est achevée (nettoyage du fond de mer, creusement de tranchées, pose et protection du câble) dans la région de Rio-Antirio (Grèce).
- La production pour le projet Hollandse Kust Alpha aux Pays-Bas et celle pour le projet d'interconnexion entre la Crète et le Péloponnèse ont été lancées, tandis que la seconde phase du projet d'interconnexion des îles des Cyclades et celle du projet Seamade-Mermaid en Belgique sont achevées. La mise en place des deux projets devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2020.
- L'installation de câbles sous-marins pour le projet Modular Offshore Grid en Mer du Nord (Belgique) et l'interconnexion du parc éolien de Kafireas à Evia (Grèce) avec le réseau électrique national au travers de câbles sous-marins ont été achevées avec succès.

Au cours du second semestre de 2019, Hellenic Cables a participé à des appels d'offres dans diverses zones géographiques et surdivers marchés. Elle a réussi à obtenir, entre autres projets attribués, son premier projet américain (projet Mayflower Wind) avec Shell / EDPR, ainsi que son premier contrat de câbles d'interconnexion avec Ørsted, le leader mondial de l'éolien offshore.

Enfin, Hellenic Cables a consolidé sa présence sur le marché américain de l'éolien offshore avec la création de Hellenic Cables America Inc., une filiale entièrement détenue qui fournit aux clients américains une assistance directe et une expertise pendant toute la durée de vie de leurs projets.

Perspectives

Etant donné les fortes prévisions concernant de nouveaux projets et le potentiel d'expansion sur de nouveaux marchés, le carnet de commandes important et le potentiel de croissance du secteur des câbles offshore, la perspective d'ensemble pour le segment Câbles demeure positive pour 2020, en dépit de la volatilité observée dans l'environnement économique global. L'usine de Corinthe devrait maintenir un haut taux d'utilisation tout au long de l'année 2020 et ceci sera le principal moteur de la rentabilité du segment. L'usine de Thiva devrait également opérer à des hauts niveaux d'utilisation tout au long de l'année 2020.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Hellenic Cables : www.hellenic-cables.com

Cenergy Holdings S.A.

Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») est une société holding belge qui investit dans des sociétés industrielles positionnées sur des secteurs à forte croissance comme le transport d'énergie, les énergies renouvelables et la transmission de données.

Le portefeuille de Cenergy Holdings s'articule en deux segments d'activité :

- Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab constituent les Sociétés helléniques du segment Câbles et occupent une place de leader dans la fabrication de câbles en Europe. Les Sociétés helléniques du segment Câbles fabriquent des câbles électriques, de télécommunications et sous-marins.
- Corinth Pipeworks fabrique des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier utilisés dans les projets de construction.

Ces deux entités s'appuient sur des unités de production de pointe et sur une grande diversification de leurs marchés et de leurs produits.

Les filiales du portefeuille de Cenergy Holdings :

- ont une longue expérience de la réalisation de projets d'envergure dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients majeurs à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent sept unités de production et quatre installations de support dans quatre pays ;
- proposent des produits à valeur ajoutée sur certains créneaux spécialisés.

Cenergy Holdings est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).

Immobilier

Activités

Viohalco crée de la valeur des actifs immobiliers de ses filiales en développant et en gérant de grandes propriétés commerciales et industrielles.

Noval Property est une société d'investissement immobilier qui intervient dans les secteurs de la promotion immobilière et de l'investissement immobilier. De son côté, Steelmet Property Services S.A. fournit une large gamme de services immobiliers et de gestion d'installations à un niveau centralisé.

Segments de Viohalco



Noval Property possède un portefeuille large, diversifié et mature d'actifs immobiliers, comprenant des immeubles de bureaux, des établissements hôteliers, des centres commerciaux, ainsi que des complexes d'activités commerciales et industrielles. Fort d'un portefeuille immobilier moderne, qui s'appuie autant sur une grande capacité de commercialisation que sur une vaste répartition géographique, Noval Property est actuellement la deuxième société d'investissement immobilier de Grèce par la valeur de son portefeuille s'élevant à 298,5 millions d'euros.

Grâce à la solidité de sa structure de capital, Noval Property a élaboré et mis en place un plan de croissance stratégique et d'investissements, en tablant sur des perspectives porteuses pour renforcer et enrichir l'équilibre de son portefeuille immobilier. Ces opportunités d'investissements sont principalement basées en Grèce, ainsi que dans certains pays du sud-est de l'Europe

Fin 2019, le portefeuille de Noval Property se composait de 41 biens. Les principaux actifs générateurs de revenus du portefeuille de Noval Property sont les suivants :

1	Commercial	Centre commercial River West et grand magasin IKEA	96-98-100 Kifissou Avenue, Egaleo, Athènes
2	Bureaux	Complexe de bureaux The Orbit	115 Kifissias Avenue, Athènes
3	Hôtellerie	Hôtel Wyndham Grand Athens	Karaiskaki Square, Athènes, Grèce
4	Bureaux	Immeuble de bureaux sis 33 Amarousiou Chalandriou Street	Maroussi, Athènes
5	Commercial	Mare West, ancien site de Corinth Pipeworks	Corinth
6	Bureaux	Immeuble de bureaux sis 57 Ethnikis Antistaseos Street	Chalandri, Athènes
7	Bureaux	Immeuble de bureaux sis 16 Himaras Street	Maroussi, Athènes
8	Bureaux	Immeuble de bureaux The Butterfly	26A Apostolopoulou Street, Chalandri, Athènes
9	Bureaux	Immeuble de bureaux sis 53 Boulevard	Sofia, Bulgarie
10	Hôtellerie	Appart'hôtel K29	29 Agiou Konstantinou Street, Athènes

Noval Property développe également sa réserve captive de projets en opérant la conversion d'un certain nombre d'anciens sites industriels, essentiellement à Athènes, en projets à usage unique ou mixte. Quelques exemples :

1. 252 Pireos Street, Athènes : conversion d'un ancien parc industriel de 73.000 m² dans le centre d'Athènes en complexe à usage mixte (hôtel, bureaux, commerces et espaces culturels).
2. 40-42 Ardittou Street, Athènes : conversion d'un immeuble inachevé d'environ 4.300 m² dans le centre d'Athènes en une résidence hôtelière. L'ensemble est situé à proximité du Stade panathénaïque avec une vue imprenable sur l'Acropole, le temple de Zeus, le mont Lycabette et le Zappéion.

Les développements immobiliers de Noval Property, axés sur les segments du commerce de détail, des surfaces de bureaux et d'hôtellerie, donnent naissance à des immeubles modernes et éco-énergétiques, conformes aux normes internationales en matière de développement durable, d'environnement et de respect des communautés environnantes.

L'approche active de gestion et de promotion immobilière de Noval Property, ainsi que ses capacités en termes d'identification de ressources s'appuient sur l'immense expérience de son équipe de direction interne et sur une connaissance approfondie des marchés immobiliers en Grèce et dans le sud-est de l'Europe.

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Immobilier <i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
Chiffre d'affaires	11.197	8.388
Marge brute	3.325	3.024
Marge brute (%)	29,7%	36,1%
EBITDA	7.771	4.607
EBITDA (%)	69,4%	54,9%
EBITDA ajusté	8.259	4.597
EBITDA ajusté (%)	73,8%	54,8%
EBIT	932	297
EBIT (%)	8,3%	3,5%
EBIT ajusté	1.420	287
EBIT ajusté (%)	12,7%	3,4%
Résultat avant impôt	-2.022	-1.507

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

Le **chiffre d'affaires** du segment Immobilier s'est élevé à 11 millions d'euros en 2019, tandis que le **résultat avant impôt** correspond à une perte de 2 millions d'euros, stable par rapport à 2018.

Le centre commercial River West | IKEA a enregistré une croissance des revenus locatifs et de la fréquentation s'élevant respectivement à 18% et 10%, pour un taux d'occupation de 100%. Les travaux d'agrandissement du centre River West ont débuté à la mi-2019 avec la construction d'un bâtiment supplémentaire prévu pour accueillir des commerces et des activités de loisirs, d'une superficie constructible brute d'environ 25.000 m². Le chantier avance à un rythme satisfaisant et des baux locatifs ont déjà été signés avec des locataires clés. Le centre commercial Mare West Retail Park a enregistré une croissance de ses revenus locatifs et de la fréquentation de respectivement 31% et 17%, pour un taux d'occupation de 99%. La construction du parc de sports et de loisirs de Mare West (superficie totale : 6.000 m²) s'est également achevée. L'exploitation a démarré avec succès depuis septembre 2019.

S'agissant d'immeubles de bureaux, la construction de deux complexes de bureaux certifiés LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) à Athènes, « The Orbit » (superficie constructible brute : 39.650 m²) et « The Butterfly » (superficie constructible brute : 10.150 m²), s'est achevée au cours de l'année. Des sociétés de premier plan sont venues s'installer dans ces locaux cédés à bail. Dans

le secteur hôtelier, l'hôtel « Wyndham Grand Athens » et l'appart'hôtel « K29 », tous deux situés dans le centre d'Athènes, ont enregistré une activité florissante tout au long de l'année.

Noval Property a fait évoluer sa réserve captive de projets en 2019 par la mise en valeur de plusieurs de ses anciens actifs industriels, principalement à Athènes, pour en faire des projets à usage unique et/ou mixte. Noval Property a par ailleurs recherché d'autres sources d'investissement et opportunités de développement en Grèce et dans d'autres pays du sud-est de l'Europe. Pour finir, Noval Property avance également vers la conversion de l'ancien site industriel situé 252 rue Pireos à Athènes (superficie constructible brute : 73.000 m² env.) en projet immobilier à vocation mixte associant hôtel, bureaux et commerces. L'État grec a attribué le statut d'« Investissement Stratégique » à ce projet au quatrième trimestre de 2019.

Perspectives

À l'horizon 2020 et au-delà, Noval Property vise l'acquisition de propriétés de tiers, ainsi que le développement de sa réserve captive de projets, tout en poursuivant la gestion active de son portefeuille.

De plus amples informations sur Noval Property sont disponibles sur son site Internet : www.noval-property.com

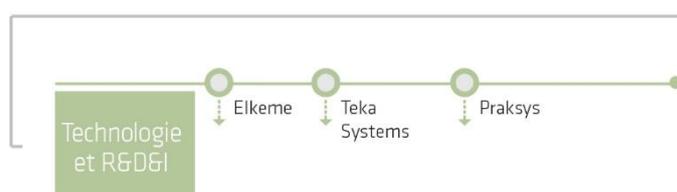
R&D&I et Technologie

Activités

Les sociétés de Viohalco dédiées à la recherche, au développement et à l'innovation (R&D&I) ainsi que les départements R&D des usines se concentrent sur :

- développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée ;
- des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementales des usines ; et
- le développement d'applications innovantes pour les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement (notamment des solutions pionnières dans les domaines ERP, CRM, BI, de la traçabilité, etc.).

Segments de Viohalco



Les activités du segment sont portées par trois sociétés :

- 1) Elkeme Hellenic Research Centre for Metals S.A. (« Elkeme ») : son activité principale comprend la recherche industrielle appliquée et le développement et l'analyse technologique portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Elkeme propose des services R&D et des solutions techniques en vue de nouveaux produits ainsi que l'optimisation des produits et des processus commerciaux et de production existants. Elkeme est certifiée ISO 9001 :2015. Elkeme exploite également un laboratoire accrédité d'analyses chimiques, certifié ISO 17025 :2017.
- 2) Teka Systems S.A. (« Teka Systems ») : Teka Systems entreprend des projets complexes en matière de câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication dans les domaines de l'ingénierie et la construction. La société intervient dans la mise en service d'équipements industriels ainsi que dans l'automatisation des processus par la technologie dans des projets intégrés. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.
- 3) Praksys S.A. (« Praksys ») : Praksys développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structural et des armatures de béton. Praksys a, entre autres, développé Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature. Praksys a également développé un progiciel complet pour accompagner la technologie, y compris des composantes, telles que la conception du produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

Les départements technologiques des sociétés de Viohalco concentrent leur mission RD&I sur les domaines suivants :

- Le *centre technologique Elval* met au point des alliages de spécialité, des produits spéciaux hautement résistants, dotés de propriétés antidérapantes, des tôles extra-plates vernies de qualité supérieure, des produits en aluminium 100% recyclés et des produits d'emboutissage profond et d'extrusion.
- Le *département technologique de Symetal* développe des techniques de conception de surfaces innovantes, tout en contrôlant l'affinité de la feuille d'aluminium dans les stratifiés et revêtements, ainsi que ses caractéristiques mécaniques sur mesure pour un formage parfait.
- *Halcor Tube Heat Transfer laboratory* teste les performances thermiques de tubes à rainures internes (IGT). Ce laboratoire permet à Halcor de répondre à un large éventail de cahiers des

charges clients et d'applications produits dans la fabrication de tubes en cuivre IGT et de tubes Talos® ACR.

- *Le département technologique de Sofia Med* augmente les niveaux de qualité des surfaces en intégrant deux systèmes d'inspection de surface dans ses lignes de production. Il contrôle via des équipements de pointe tous les produits issus de la ligne d'étamage à chaud pour l'industrie automobile et renforce les ventes de la gamme de produits d'extrusion par l'élargissement de la ligne des produits en bobine.
- *Sociétés helléniques du segment Câbles* : Il s'agit d'une équipe d'ingénieurs R&D aux compétences avancées soutenus par des outils logiciels de pointe et des infrastructures modernes pour conduire leurs essais. Ils réalisent des travaux de recherche fondamentale sur le développement produits, l'innovation, la révision de la conception ou l'optimisation de gammes existantes et le support technique, à travers quatre unités dont trois en Grèce et une en Roumanie. Cet effort agit également en soutien de la stratégie déployée en faveur de produits plus propres et plus respectueux de l'environnement. En 2019, Fulgor a été invité à participer à un nouveau consortium « Horizon 2020 » et les Sociétés helléniques du segment Câbles ont remporté une partie de l'appel d'offres en R&D du Carbon Trust pour le projet Floating Wind Joint Industry. L'objectif est de concevoir et développer à une échelle commerciale des parcs éoliens flottants et les systèmes de câbles d'export dynamiques nécessaires au transport de l'énergie entre les parcs éoliens et le continent, ce qui représente une nouvelle avancée technologique critique en vue de leur déploiement commercial.
- *Etem Center développe, simule et homologue des alliages d'aluminium traitables à chaud et les profilés extrudés sur mesure qui y sont liés ainsi que les processus de traitement à chaud, des lignes d'emboutissage et de façonnage qui s'appliquent aux composants automobiles finaux. Etem Center co-développe et homologue avec des équipementiers automobiles internationaux et des fournisseurs de premier rang des solutions de produits sur mesure pour répondre à des besoins de performance spécifiques (résistance aux chocs, réduction de poids, façonnage, résistance à la corrosion, post-assemblage). Etem Center conçoit, développe, simule et homologue des processus spécifiques aux produits, des machines personnalisées, des outils et des contrôles qualité à la fois en fonctionnement et en laboratoire pour répondre aux contraintes de qualité, de sécurité, de volumes et de coûts. Après des années de développement et de collaborations, Etem est devenu un fournisseur de premier et de deuxième rangs de l'industrie automobile, accrédité pour fabriquer des profilés et des pièces en aluminium destinés à des systèmes résistants en cas d'accident.*
- *Sidenor Steel Industry Center* : en parallèle du développement de Synthesis™, système unique en son genre applicable à la préfabrication à l'échelle industrielle d'acier d'armature, Sidenor soutient l'innovation et la recherche par des investissements considérables dans des machines de haute technologie et l'adoption de nouvelles solutions de production. Parmi ces solutions, il y a notamment les fours à induction de réchauffage qui ont remplacé les fours à gaz, permettant ainsi de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie.
- *Le Centre de R&D de Corinth Pipeworks*: optimise un large éventail de propriétés de fabrication et de revêtement de tuyaux par (a) des productions d'essais internes continus et (b) la modélisation de processus spécifiques, visant à développer des produits pour des applications extrêmes (par exemple, service acide, offshore, applications à haute contrainte comme le dévidage); améliore la plage de travail pour obtenir une meilleure uniformité du produit et élargir la gamme de production de l'usine; développe des techniques avancées de contrôle destructif, anticorrosion et non destructif offrant des solutions de pointe.

Performances financières 2019

Le montant total des dépenses de R&D (à la fois comptabilisées en charges et capitalisées) au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à 17 millions d'euros. Le calcul de ce montant repose principalement sur les dispositions du manuel de Frascati (norme de l'OCDE pour les enquêtes et la collecte de données de R&D) et sur les normes internationales d'informations financières pertinentes.

Récupération des ressources

Activités

Le segment Récupération des ressources de Viohalco produit et commercialise des matières brutes secondaires et conduit des projets environnementaux et de gestion des déchets au service des consommateurs, des entreprises et du secteur public.

Segments de Viohalco



Initialement créé dans la lignée de l'engagement à long terme de Viohalco en faveur de la gestion durable des ressources dans ses usines, ce segment a évolué pour étendre son périmètre d'activités et son portefeuille de clients qui comprend maintenant des multinationales, des services publics, des municipalités et des filières REP (responsabilité élargie des producteurs).

Le segment gère plus de 700.000 tonnes de déchets par an au travers des sociétés suivantes :

Aeiforos S.A. (« Aeiforos ») fournit des services de gestion de déchets et d'autres services aux aciéries, aux fonderies de métaux non ferreux, aux raffineries et aux broyeurs de ferraille. Aeiforos traite 400.000 tonnes de déchets industriels par an dans deux usines de recyclage en Grèce. Les matières premières secondaires produites par Aeiforos sont employées dans la fabrication de métaux, la construction de routes et dans des cimenteries.

Aeiforos Bulgaria S.A. (« Aeiforos Bulgaria ») met l'accent sur la récupération de déchets sidérurgiques, tels que les scories, la fraction lourde des résidus, les réfractaires usagés et les résidus de tri de ferraille. Les produits d'Aeiforos Bulgaria sont recyclés pour être utilisés dans la construction de routes, la production de ciment et la production de métaux. La société, basée en Bulgarie, s'est également ouverte à d'autres activités de gestion des déchets, notamment leur stabilisation. Aeiforos Bulgaria traite plus de 100.000 tonnes de déchets industriels par an.

Anamet S.A. (« Anamet »), grand négociant de déchets de métaux, propose un large éventail de services de gestion des déchets aux sociétés de Viohalco, mais également à des tiers. Ces services portent sur la récupération et l'utilisation de matières premières dérivées, les services aux sites industriels et l'élimination sans risques des résidus de traitement non recyclables. Anamet conserve également des accords contractuels avec la plupart des filières REP (responsabilité étendue des producteurs) en vigueur en Grèce. La société met par ailleurs en pratique différentes initiatives portant sur la responsabilité sociale des entreprises afin de promouvoir le recyclage, lutter contre les activités illégales et établir des pratiques gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes. Parmi ces initiatives figurent des programmes comme « Metal Alert », « Car4Care » et « Green Auto Parts ».

Vianatt S.A. (« Vianatt ») est spécialisée dans le traitement et la dépollution des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), tels que des réfrigérateurs et autres gros appareils électroménagers ou petits équipements électroniques. La société participe, dans le cadre d'un contrat en cours, au programme de Recyclage des appareils, le système de reprise collective des DEEE en Grèce. Elle est autorisée à traiter jusqu'à 15.000 tonnes de DEEE par an. Vianatt s'est engagée à promouvoir une culture de gestion responsable des DEEE et organise, à ce titre, des programmes de formation dans les écoles et propose une bibliothèque gratuite en ligne sur le recyclage.

Inos Balkan Doo (« *Inos Balkan* ») traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux. Grâce à ses deux principales installations dans le port de Belgrade et Valjevo, la société achète à la fois auprès des particuliers et des petites entreprises, tout en effectuant des projets hors site.

Novometal Doo (« *Novometal* »), basée à Skopje, est l'une des principales sociétés de recyclage de Macédoine du Nord. Son activité concerne la collecte et le traitement de différents types de déchets, y compris des métaux, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des véhicules hors d'usage et des déchets de démolition.

Les sociétés de ce segment possèdent toutes les certifications adéquates sur le plan environnemental, de la qualité et réglementaire :

Société	Certifications
Aeiforos S.A.	ISO 9001:2015, OSHAS18001:2007, ISO 14001:2015, tous les permis nécessaires pour la collecte des déchets et une licence de gestion des déchets dangereux. Produits certifiés CE pour le secteur du bâtiment.
AEIFOROS BULGARIA S.A.	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015. Produits certifiés CE pour le secteur du bâtiment.
ANAMET SA	ISO 9001:2015, OSHAS 18001:2007, ISO 14001:2015, ISO 39001:2012, Règlement 2009/1221/CE (EMAS), Règlement 2011/333/CE
Vianatt	ISO 9001:2015, OSHAS 18001:2007, ISO 14001:2015, ISO 27001:2013 ; Règlement 2009/1221/EC (EMAS)
Inos Balkan Doo	ISO 9001:2015, OSHAS 18001:2007, ISO 14001:2015
Novometal Doo	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OSHAS 18001:2007 et Règlements européens 333/2011 et 715/2013 concernant la définition des critères en vertu desquels les débris de métal cessent d'être des déchets.

Tableau financier

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Récupération des ressources	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	42.160	45.626
Marge brute	10.748	14.227
Marge brute (%)	25,5%	31,2%
EBITDA	267	2.952
EBITDA (%)	0,6%	6,5%
EBITDA ajusté	199	2.950
EBITDA ajusté (%)	0,5%	7,1%
EBIT	-2.452	273
EBIT (%)	-5,8%	0,6%
EBIT ajusté	-2.520	272
EBIT ajusté (%)	-6,0%	1,3%
Résultat avant impôt	-4.366	-1.807

-Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

Performances financières 2019

Le **chiffre d'affaires** du segment Récupération des ressources a marqué une baisse de 8% par rapport au dernier exercice, tandis que **la perte avant impôt** s'est élevée à 4,4 millions d'euros, contre une perte de 1,8 million d'euros en 2018. La pression continue sur les prix des matières premières, en particulier des métaux ferreux et des plastiques, a eu un impact négatif sur les résultats financiers du secteur tout au long de l'année. En outre, les effets négatifs des politiques commerciales protectionnistes se sont prolongés jusqu'en 2019. L'activité des déchets industriels a continué à générer des résultats positifs, bien que limités par rapport aux années précédentes en raison de la baisse du volume. Enfin, les flux

de déchets en fin de vie ont diminué les pertes, et ce grâce aux efforts de réduction des coûts et aux projets ad hoc.

Perspectives

En 2020, l'environnement du marché devrait rester difficile, car les prix des matières premières continuent de subir des pressions en raison du ralentissement de la demande mondiale. Dans ce contexte, le segment cherchera à restructurer ses activités afin de réduire les coûts et de minimiser les pertes.

Autres activités

Les Autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le secteur Technologie et R&D, ainsi que dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit). La **perte avant impôt** s'est élevée à 7 millions d'euros, globalement stable par rapport à 2018.

Synthèse de l'état consolidé du résultat du segment Autres activités <i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
Chiffre d'affaires	29.654	27.860
Marge brute	8.458	9.015
Marge brute (%)	28,5%	32,4%
EBITDA	-4.379	-5.027
EBITDA (%)	-14,8%	-18,0%
EBITDA ajusté	-4.245	-3.480
EBITDA ajusté (%)	-14,3%	-12,1%
EBIT	-6.266	-6.068
EBIT (%)	-21,1%	-21,8%
EBIT ajusté	-6.131	-4.521
EBIT ajusté (%)	-20,7%	-15,8%
Résultat avant impôt	-6.512	-6.238

-Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

F. Événements postérieurs à la clôture

- Le 12 mars 2020, la filiale ElvalHalcor a reçu un avis concernant le lancement de la phase préliminaire de l'enquête sur les droits antidumping et de l'enquête sur les droits compensateurs (CVD) du Département du Commerce International des États-Unis (USITC) afin de déterminer s'il y a des indices raisonnables qu'une industrie aux États-Unis subisse un préjudice matériel important ou qu'une menace soit constituée ou que l'établissement d'une industrie aux États-Unis soit sensiblement retardé en raison des importations de tôles d'aluminium en alliage commun en provenance de Grèce et de dix-sept autres pays (Bahreïn, Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Corée, Croatie, Égypte, Espagne, Inde, Indonésie, Italie, Oman, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Taïwan et Turquie). À la date de publication des états financiers, aucune information n'était disponible pour estimer l'incidence sur ses résultats financiers.

- Le 19 mars 2020, Stomana Industry SA, filiale bulgare de Viohalco opérant dans le segment Acier, a annoncé un plan de restructuration visant à faire face à la tendance à la baisse continue du volume des ventes et des marges bénéficiaires de l'industrie sidérurgique. En réponse à ces circonstances difficiles, Stomana Industry SA prévoit de réduire ses activités, au vu de la demande actuelle et prévisionnelle et, par conséquent, de procéder à une réduction de personnel correspondante, selon des critères objectifs, tout en faisant preuve de responsabilité sociale. La Direction estime qu'il n'y a pas d'incidence sur les résultats financiers.

- Le 27 mars 2020, les filiales de Viohalco S.A. du segment Acier en Grèce (Sidenor S.A., Sovel S.A., Erlikon S.A., Praksys S.A. et Etil S.A.) ont décidé de suspendre temporairement leurs principales activités de production, en mettant leurs employés en inactivité pendant un mois à compter du 2 avril 2020, et ce, jusqu'au 3 mai 2020, tandis que, dans le même temps, le personnel administratif travaille à temps partiel. Pendant la période susmentionnée, les activités commerciales et la livraison de matières premières dans ces entreprises ne sont pas affectées. Les entreprises ont pris ces décisions en raison des conditions difficiles qui continuent de prévaloir sur le marché international de l'acier, qui s'est fortement détérioré à la suite de la récente pandémie de COVID-19, réduisant la demande de leurs produits en raison du grave ralentissement du secteur de la construction et des activités utilisant l'acier comme matière première.

- Le 1er avril 2020, la filiale de Viohalco, ElvalHalcor, a acquis la propriété de 1.610.000 actions ordinaires nominatives, émises par la société sous la dénomination commerciale "Viomal S.A. - Industrie de l'aluminium", qui représentent les 25% de son capital social libéré, en contrepartie de 2,2 millions d'euros. Suite à l'achat susmentionné, la participation d'ElvalHalcor dans le capital social libéré de Viomal s'élève à 75%.

-Au début de 2020, en raison de l'épidémie mondiale de coronavirus (COVID-19), des changements sont intervenus dans l'offre et la demande mondiales, y compris en Grèce et dans d'autres pays où les filiales de Viohalco opèrent. La propagation du COVID-19 est un événement postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 ne donnant pas lieu à un ajustement.

Comme l'épidémie de COVID-19 continue de progresser et d'évoluer rapidement, la prédiction de l'ampleur et de la durée de son impact commercial et économique et l'éventail des conséquences potentielles pour l'économie mondiale est difficile à prévoir. Les sociétés de Viohalco ont déjà activé des mécanismes de protection de leurs ressources humaines et de leurs partenaires, conformément aux directives des autorités sanitaires, tout en surveillant étroitement l'évolution de la situation et en évaluant les conséquences sur leurs activités. Dans le même temps, les gouvernements des pays dans lesquels nous opérons (principalement la Grèce) ont également annoncé la mise en œuvre de mesures d'aide gouvernementales qui pourraient atténuer l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur nos résultats et nos liquidités. Les sociétés Viohalco étudient actuellement dans quelle mesure cette aide gouvernementale peut être demandée.

Une propagation prolongée du COVID-19 devrait affecter les résultats commerciaux et financiers de 2020, mais l'ampleur de l'impact dépend d'un certain nombre de facteurs dont les plus importants sont liés aux restrictions gouvernementales, à la durée de ces restrictions et aux contraintes logistiques.

Dans les segments Cuivre et Aluminium, bien que la production et les activités ne devraient pas être affectées de manière significative, le ralentissement mondial de la demande pourrait avoir un impact

sur le second semestre de 2020. En ce qui concerne l'activité projets énergétiques des segments Câbles et Tuyaux d'acier, étant donné l'arriéré existant et la nature des projets assignés, l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur le plan d'affaires à long terme et ses résultats financiers à court terme devrait être limité, sur la base des données et informations actuellement disponibles. Les activités liées aux produits seront davantage touchées, car la demande à court terme, liée au secteur de la construction, devrait diminuer.

Le segment Acier devrait être touché à partir d'avril 2020, car la demande à court terme, liée au secteur de la construction, devrait connaître une baisse, en raison des restrictions gouvernementales visant à limiter la diffusion de COVID-19. Sans aucune complaisance, les entreprises sidérurgiques surveillent constamment l'évolution de la situation afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir leur position. Plusieurs programmes ont déjà été annoncés par le gouvernement et les institutions financières, tant en Grèce qu'à l'étranger, pour stimuler l'économie dont les entreprises sidérurgiques peuvent bénéficier.

Les activités immobilières seront principalement affectées dans les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie. L'exploitation des centres commerciaux et de la plupart des magasins de détail a été arrêtée, accompagnée d'une réduction obligatoire de 40 % sur les loyers mensuels pour les premiers mois de l'expansion de COVID-19 ; ces deux mesures ont été prises sur ordre du gouvernement grec.

Afin d'évaluer l'impact potentiel sur la liquidité et la rentabilité des sociétés de Viohalco, la Direction a réalisé un « test de résistance » sur tous les segments. Cette évaluation a porté sur ce que nous estimons être tous les risques potentiels que nos segments pourraient rencontrer. Les risques ont été abordés dans le cadre des piliers suivants :

- 1 Protection de la main-d'œuvre et continuité de la production
- 2 Continuité de la chaîne d'approvisionnement
- 3 Liquidité
- 4 Continuité des ventes et des commandes des clients
- 5 Dépenses d'investissement

Le "test de résistance", qui devrait être le pire des scénarios, prévoit une forte baisse du volume des ventes pendant une période prolongée pouvant aller jusqu'à 4 mois et une baisse plus faible des ventes, par la suite, jusqu'à la fin de 2020. Le « test de résistance » a également pris en compte l'impact sur le DSO, les stocks, le fonds de roulement et les investissements. La maîtrise des coûts a également été prise en considération dans les activités de production, le cas échéant. L'objectif de ce scénario était de tester les besoins en liquidités et d'estimer les bénéfices dans des conditions très tendues. Les résultats du test que les sociétés ont effectué ont montré que les segments Cuivre, Aluminium, Câbles, Tubes d'acier et Immobilier peuvent résister au scénario, révélant un certain degré de tolérance en maintenant et en générant des liquidités adéquates même en cas de rentabilité réduite. En ce qui concerne le secteur de l'Acier, notre « test de résistance » a révélé que les liquidités étaient suffisantes pour répondre aux besoins en fonds de roulement et aux remboursements bancaires, mais qu'il y avait également un risque de non-respect de certaines clauses des prêts bancaires. Selon les termes des contrats de prêt, les filiales du secteur de l'acier doivent respecter certaines conditions (y compris les engagements financiers), et cette conformité est testée sur une base annuelle pour la majorité des prêts. La Direction a examiné les mesures qui doivent être prises pour atténuer le risque lié à ces manquements potentiels. En conséquence, la Direction s'attend à ce que, en cas de violation de ces engagements, les sociétés demanderont des dérogations pour remédier à ces manquements.

La Direction est convaincue que les dérogations qui pourraient être demandées aux banques en rapport avec les prêts seront accordées. Ces engagements, qui pourraient être non respectés, concernent des accords de prêts auprès de banques grecques avec lesquelles Viohalco coopère de manière excellente depuis de nombreuses années et qui ont, par le passé, accordé des dérogations en toutes circonstances. En outre, sur la base d'annonces officielles récentes, des mesures ont été annoncées concernant leur soutien aux clients existants touchés par les effets du virus COVID-19.

Notre analyse et nos projections confirment notre confiance dans la capacité des filiales à atténuer la baisse de rentabilité, à surmonter les problèmes opérationnels qui pourraient surgir et à garantir la disponibilité des matières premières pour un fonctionnement harmonieux au cours des prochains mois. En outre, les liquidités disponibles des sociétés de Viohalco, leurs flux de trésorerie d'exploitation et les lignes de crédit inutilisées, fourniront les liquidités nécessaires pour les douze mois suivants.

La Direction conclut que bien que COVID-19 puisse avoir un impact significatif sur les opérations des sociétés de Viohalco en 2020, cet impact sera absorbable et ne met pas en danger sa viabilité à long terme.

G. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risques des filiales de Viohalco. Dans la mesure où Viohalco est une société holding qui ne possède ni infrastructures de production, ni clients, ni fournisseurs, ni personnels (en dehors des salariés employés à des fonctions administratives), les risques qui l'affectent sont principalement imputables à ses filiales et à leurs opérations, fournisseurs, clients et personnels. Chaque société de Viohalco est responsable de l'identification, de la mesure, de l'analyse, de l'atténuation, du contrôle et du suivi de ses propres risques.

Il existe néanmoins un ensemble de directives communes qui fixent un cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (ERM) et s'appliquent à toutes les sociétés de Viohalco. Ces directives regroupent des principes relatifs à la gestion efficace des risques dans l'ensemble des sociétés du groupe. Ce cadre fournit également des orientations sur les meilleures méthodes de gestion des risques et favorise les échanges sur les problématiques en question.

À son tour, la Direction exécutive de Viohalco est, en concertation avec le Conseil d'administration, chargée d'explorer au mieux les opportunités commerciales, tout en évaluant les risques possibles encourus et leurs mécanismes de contrôle à l'échelle des sociétés avec l'aide du département indépendant d'Audit interne. En vertu de cette évaluation, Viohalco doit considérer si les sociétés sont parvenues, de manière proactive et dynamique, à atténuer les risques identifiés et à les ramener à un niveau acceptable.

Le processus ERM appliqué par les sociétés de Viohalco suit les étapes suivantes :

- a) Identification des principaux risques et mesure/analyse de leur impact potentiel et de leur probabilité. Cette démarche est réalisée au niveau de chaque filiale puisque l'ensemble des risques financiers, opérationnels, de conformité et stratégiques sont liés à leurs propres opérations.
- b) Gestion des risques par la prise en compte des contrôles en place et la sélection, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions appropriées. Cette étape est également conduite au niveau de chaque société sur la base des principes généraux fixés par le cadre ERM.
- c) Contrôle et suivi de l'environnement interne et externe pour repérer les éventuelles évolutions des risques et veiller à ce que les réponses apportées conservent leur efficacité. Chaque filiale contrôle ses risques et les réponses qu'elle apporte à la lumière des directives communes du cadre ERM, mais aussi des procédures, systèmes et mécanismes mis en place par la Direction de chaque société en interne.

Une analyse consolidée de la performance financière de toutes les sociétés, y compris des risques potentiels, est effectuée au niveau de la Direction exécutive de Viohalco par le département d'Audit interne. Le bilan de cette analyse est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne des sociétés et se penche régulièrement sur certains aspects spécifiques du contrôle interne et de la gestion des risques.

Principaux risques

Les risques sont classés en deux grandes catégories : les risques **financiers** et les risques liés à **l'activité**. La première regroupe différents types de risques de marché qui concernent l'activité de chaque société (principalement les taux de change, les taux d'intérêt et les matières premières), de même que le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité. La catégorie des risques liés à **l'activité**, globalement définie comme regroupant l'ensemble des risques hors bilan, est ventilée en sous-catégories pour mieux comprendre et réagir aux différents risques en présence :

- A. **Risques opérationnels et technologiques** définis comme le risque de perte découlant de l'inadaptation ou de la défaillance des processus, des équipes et des systèmes ou encore d'événements extérieurs. Les risques opérationnels couvrent l'ensemble des risques associés aux opérations quotidiennes telles que la santé et la sécurité, les questions environnementales, les risques juridiques (en rapport avec les processus) à l'exclusion des risques stratégiques ou de réputation.
- B. **Risques de conformité et de réputation** regroupent l'ensemble des répercussions négatives (économiques telles que les amendes, les pénalités, etc. et autres comme l'exclusion de marchés) découlant du non-respect des règles et normes en présence. En font partie les

conséquences potentielles sur l'image de marque et la réputation de la société¹, de même que le risque comptable².

- C. Les **risques stratégiques** regroupent les risques liés à l'environnement commercial au sens large (contexte macroéconomique, sectoriel, etc.), au marché et à la concurrence, ainsi que le processus décisionnel sur un horizon à moyen-long terme, et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la continuité et la rentabilité des activités.

Risques financiers

– Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent clairement exposer les sociétés de Viohalco à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution du rendement des investissements et/ou une baisse de la valeur des actifs. Les sociétés ont pour règle de ne pas prendre de positions spéculatives sur les taux d'intérêt, mais d'essayer systématiquement de suivre des stratégies de protection naturelle, à savoir de faire correspondre les durations des actifs et des passifs et de se maintenir à l'écart de tout choc de juste valeur. Par ailleurs, compte tenu de l'environnement actuel marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, chaque entité s'efforce, dans la mesure du possible, d'obtenir des lignes de financement à taux fixe (et bas) afin d'éviter les variations des flux de trésorerie et faciliter la budgétisation de leur capital.

En cas de nécessité absolue, les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour couvrir tout risque de taux d'intérêt résiduel. Des règles et des limites strictes, propres à chaque entité, régissent alors le recours à ces instruments.

– Risque de change

Viohalco détient des participations dans un grand nombre de sociétés dont les programmes de production et les relations commerciales s'étendent à l'échelle mondiale. Elles sont ainsi exposées à des pertes financières (transactions), comptables (conversion) et économiques du fait de la volatilité des taux de change.

Les sociétés gèrent ce risque avec prudence, en visant des couvertures naturelles chaque fois qu'elles le peuvent (notamment en faisant correspondre les devises des opérations de vente et d'achat anticipées, mais également des créances et des dettes) et utilisent des produits de couverture standard, à l'instar des contrats à terme, si nécessaire.

– Risque lié aux produits de base

La plupart des sociétés de Viohalco sont des acteurs industriels dont les produits de base sont des matériaux bruts ferreux et non ferreux. Les fluctuations des cours des produits de base (notamment les métaux, le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent ainsi les exposer à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les contrats à terme négociés sur le London Metal Exchange (LME) proposent un choix de couverture évident pour les sociétés actives sur ce segment : tout d'abord, tous les contrats de vente et d'achat qui fixent les prix des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur le produit de base est généralement couverte par des contrats à terme sur le LME, ce qui permet de ne pas exposer les sociétés de Viohalco à un risque de volatilité des cours des produits de base.

– Risque de liquidité

Pour les sociétés industrielles, comme celles qui constituent la majeure partie du portefeuille de Viohalco, le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise n'ait pas de fonds suffisants pour honorer ses engagements financiers en temps voulu. Les deux éléments clés sont le risque lié au flux de trésorerie à court terme et le risque de financement à long terme. Ce dernier implique le risque de ne pas obtenir des prêts au moment où l'activité en a besoin ou que des fonds ne soient pas disponibles pendant la durée nécessaire ou à un coût acceptable.

Ce risque peut provenir de fluctuations saisonnières, d'interruptions de l'activité, de dépenses de capital non prévues, d'une hausse des coûts opérationnels, d'un marché de financement trop étroit ou

¹ Il s'agit de l'ensemble des perceptions relatives à la société qu'en ont les différentes parties prenantes avec lesquelles elle interagit, en interne comme en externe.

² Ce risque est lié à l'image juste et fidèle de la situation économique et financière réelle de chaque société ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles associées (IFRS, etc.).

d'autres motifs ayant pour effet une gestion inadéquate de la trésorerie. Les filiales de Viohalco surveillent en permanence leurs besoins en flux de trésorerie et reportent trimestriellement des « rolling forecasts » mensuels afin de s'assurer de la disponibilité de liquidités suffisantes en vue de couvrir leurs besoins opérationnels. Par des rapports financiers mensuels, elles suivent étroitement les indicateurs de flux de trésorerie opérationnels, ainsi que les ratios de liquidité et d'endettement. Elles évaluent en continu les financements disponibles, tant sur les marchés locaux qu'à l'international. Enfin, les sociétés de Viohalco atténuent le risque de liquidité par une gestion prudente des flux de trésorerie, dont l'optimisation du fonds de roulement, et par le maintien de lignes de financements engagées non utilisées auprès de divers établissements financiers. Ainsi, les sociétés parviennent à satisfaire leurs besoins futurs ou leurs passifs éventuels.

– *Risque de crédit*

La commercialisation de produits auprès de nombreux clients établis dans des régions géographiques et des secteurs très variés à travers le monde crée inévitablement un risque de crédit important pour les sociétés de Viohalco dont les clients pourraient ne pas honorer leurs obligations. Ce risque de crédit peut être accentué lorsqu'une part significative de l'activité se concentre sur un segment ou un secteur en particulier ou encore sur un nombre restreint de clients.

Ce risque est fortement diminué en (a) évitant la concentration des créances de tout type (ex: aucun client ne peut représenter plus de 10% du chiffre d'affaires d'une société), (b) procédant à de solides vérifications de la solvabilité des clients par le biais des agences de notation de crédit, (c) fixant des conditions de paiement et des limites de crédit, (d) exigeant des sûretés réelles ou autres (ex : lettres de garanties) au titre des créances, dès que possible et, pour finir, (e) ayant largement recours à l'assurance-crédit.

Risques liés à l'activité

Opérations et technologies

– *Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution*

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à accéder de manière efficace et effective à des clients et utilisateurs finaux existants et potentiels.

Les sociétés de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution par le biais de responsables commerciaux par projet/marché. La révision régulière des budgets est le principal outil utilisé pour définir et contrôler les objectifs en matière de canaux de distribution.

– *Risque lié aux approvisionnements/achats*

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des sociétés de Viohalco à fabriquer des produits de qualité et à des prix compétitifs en temps opportun. Ainsi, toutes les sociétés visent constamment à minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates employées pour limiter ce risque figurent le maintien d'une base de fournisseurs diversifiée (notamment sur le plan géographique, lorsque c'est possible), l'existence de listes de matériaux de substitution, l'établissement de contrats de niveaux de service avec les principaux fournisseurs et la réduction de l'exposition au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

– *Risque d'interruption des opérations*

Les interruptions d'activité provenant de l'indisponibilité des matières premières, de main d'œuvre qualifiée, des technologies de l'information ou d'autres ressources, de même que le risque de panne des installations, peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à poursuivre leurs opérations. Cette continuité étant au cœur de la production industrielle, toutes les sociétés de Viohalco assurent une maintenance approfondie de leurs installations par le biais de départements de maintenance spécialisés pour chaque usine et en fonction d'un programme de maintenance précis. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement modernisés afin d'intégrer les nouvelles technologies et réduire le risque d'obsolescence. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique, et les niveaux des stocks de sécurité font l'objet d'une surveillance. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeableables. Elles ont été configurées de manière à permettre un déplacement et une continuité de la production si le besoin venait à se faire ressentir. Les sociétés de Viohalco réduisent ce risque dans une large mesure en mettant en place des polices d'assurance contre le risque d'interruption de l'activité.

– *Risque de défaillance produit*

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les sociétés de Viohalco à des réclamations de la part des clients, à des réclamations pendant la période de garantie, à des réparations sur le terrain, à des retours de produits, à des réclamations en responsabilité du produit, à des contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et une atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels de leurs produits ou faisant l'objet d'une réclamation, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines, en appliquant des procédures de contrôle de la qualité précises et formalisées, tout en conservant une police d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou au niveau de chaque produit lors de phases de production spécifiques ; l'installation d'équipements de suivi à certains stades définis de la production et des lignes de production et des centres de travail pour identifier les défauts ; la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout, etc. Par ailleurs, les sociétés de Viohalco ont contracté des polices d'assurance en responsabilité produit.

– *Risque lié aux technologies de l'information (IT)*

Le risque IT est généralement défini comme la probabilité de survenance d'une menace particulière (déclenchée accidentellement ou intentionnellement en se servant d'une vulnérabilité) et l'impact qui résulte de la survenance de cette menace.

La plupart des sociétés de Viohalco se caractérise par une forte intensité de capital et tablent fortement sur les systèmes informatiques pour guider et optimiser leur production. Les systèmes informatiques supportent de nombreux risques qui surviennent naturellement dans leur environnement de production, et donc dans l'environnement commercial global, et qui peuvent entraîner des pertes ou une responsabilité légale. Ces risques peuvent découler d'une interruption informatique due à une panne des équipements, à des sinistres, à des erreurs humaines, de même qu'à l'utilisation, la divulgation, la modification, ou la destruction d'informations non autorisées, etc.

Le besoin d'identifier de manière adéquate les écarts qui peuvent faire naître des risques, d'évaluer la maturité des contrôles en place et d'identifier des actions de réduction des risques est un processus permanent qui doit prendre en considération l'évolution permanente des menaces, de l'environnement de contrôle et du cadre réglementaire. L'identification et l'application continues de contrôles appropriés et proportionnels qui limitent l'exposition aux menaces susvisées sont indispensables pour l'intégrité des systèmes informatiques dans toutes les sociétés, ainsi que par rapport à leurs obligations légales.

Viohalco a pris l'initiative de conduire ces analyses d'écarts par rapport au risque informatique et au risque de sécurité de l'information afin de se conformer au Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE. Viohalco s'est également saisi de l'occasion pour évaluer et améliorer sa posture globale par rapport au risque informatique, au-delà des obligations énoncées par le Règlement en question.

En parallèle de l'utilisation des normes du secteur relatives à la protection des données et des systèmes, les sociétés de Viohalco font appel aux services de Teka Systems, une société de Viohalco dont l'activité est centrée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes informatiques. Teka est le centre de compétence officiel de Viohalco, qui propose un support sur mesure à propos des applications et des logiciels des sociétés industrielles de Viohalco.

Risques de conformité et de réputation

En ce qui concerne les obligations liées à ses inscriptions en Bourse, Viohalco a mis en place les structures et les procédures nécessaires afin de garantir leur respect continu et de protéger sa réputation, y compris l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions telles que la responsabilité des administrateurs et des dirigeants, les principes d'une bonne gouvernance, le délit d'initié et les conflits d'intérêts.

Des lois et règlements s'appliquent à de nombreux aspects des opérations des sociétés de Viohalco, y compris sans s'y limiter, les lois relatives au travail, les réglementations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement, les permis de construire et les licences d'exploitation, etc.

Viohalco exige, de toutes ses sociétés en portefeuille, qu'elles respectent l'ensemble des lois et règlements en vigueur, que ce soit au niveau local, européen ou international, sur les questions de santé et de sécurité sur les sites de production, le droit du travail et le droit social, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude financière. En sa qualité de société holding, Viohalco requiert de ses sociétés qu'elles développent leurs propres politiques relatives à toutes ces questions et que les sociétés soient seules responsables de leur respect de ces politiques. Des précisions supplémentaires sont disponibles à la section Rapport d'informations non financières du présent rapport.

Risques stratégiques

– Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources des sociétés de Viohalco ainsi que leurs futurs flux de trésorerie dans un pays où elles ont investi, dont elles dépendent pour un volume d'affaires important ou encore dans lequel elles ont conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

Les sociétés s'attèlent à ce risque exogène en différenciant notamment leur périmètre de production de leur présence sur ce marché. Les sociétés de Viohalco gèrent actuellement des sites de production dans 8 pays, un réseau commercial dans 21 pays et la distribution de produits qui s'étend à plus de 100 pays dans le monde.

Ces sociétés suivent également de près et de manière continue les évolutions de la conjoncture internationale et nationale. Elles adaptent en temps voulu leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

– Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités de leurs concurrents et d'autres conditions touchant les secteurs d'activité des sociétés de Viohalco peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Le risque lié au secteur qui se rapporte au secteur d'activité précis dans lequel les sociétés de Viohalco interviennent tient principalement au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains produits proposés par celles-ci.

Les sociétés gèrent ce risque en développant leurs exportations vers les marchés mondiaux afin de varier leur exposition cyclique entre les régions géographiques. Le risque de remplacement est pris en charge par le biais d'une différenciation au niveau du mix de produits, par exemple en faisant évoluer une partie de la production vers des produits présentant un taux de remplacement inférieur.

– Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel d'une société de Viohalco, voire menacer sa capacité de survie. Par conséquent, les questions de stratégie liées à la concurrence sont évaluées dans le cadre du processus budgétaire annuel de toutes les sociétés de Viohalco et du plan pour les marchés stratégiques par chaque société. L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique de tarifs compétitifs au niveau des produits de base et un objectif de produits à marge élevée et de diversification de marché.

– Risque lié aux innovations technologiques

Dans un monde en mutation technologique rapide, les sociétés du portefeuille de Viohalco courent le risque de ne pas suffisamment suivre les évolutions technologiques ou de ne pas investir dans les infrastructures technologiques nécessaires pour accompagner efficacement les besoins actuels et futurs des activités. Les ventes, les coûts et les revenus peuvent en pâtir lourdement.

Par ailleurs, les sociétés de Viohalco peuvent ne pas tirer parti des avancées technologiques dans leur modèle d'entreprise pour obtenir ou conserver un avantage concurrentiel ou elles risquent d'être exposées à des actions de leurs concurrents ou de remplaçants qui savent exploiter la technologie pour que leurs produits, services et processus affichent une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Les sociétés de Viohalco gèrent principalement ce risque stratégique par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs dans lesquels elles interviennent. Toutes les sociétés de Viohalco investissent fortement dans la recherche et le développement (R&D) et coopèrent avec des organismes scientifiques et des centres

de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation s'illustre également par la présence de départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de sociétés de Viohalco.

H. Rapport d'informations non financières

La présente déclaration d'informations non financières (la « **Déclaration** ») a été préparée conformément aux obligations du Code belge des sociétés et des associations (art. 3:32), tel que récemment instauré par la Loi belge du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et autres groupes. Elle concerne l'exercice clos le 31 décembre 2019.

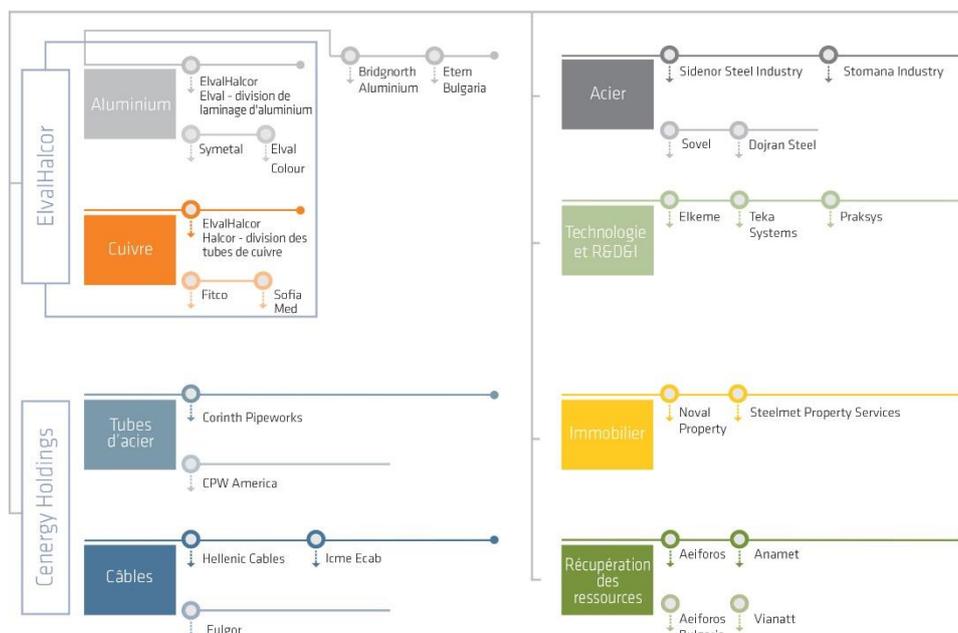
Cette Déclaration a été préparée conformément au cadre de reporting sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce cadre sert de base à la structure d'établissement de rapports présentant les informations non financières de la Société. La présente Déclaration contient des informations extra financières concernant Viohalco S.A. et ses principales sociétés dans tous les grands segments d'activité. Elle se concentre sur les valeurs fondamentales et l'approche de gestion, la diligence raisonnable, le contrôle de la performance et les principaux risques liés à ces informations non financières.

Présentation de l'activité

Viohalco S.A. (**Viohalco**) est une société holding belge cotée composée de sociétés actives dans le domaine de la transformation des métaux en Europe. Fortes d'une diversification unique dans le secteur des métaux et d'une présence internationale, les sociétés de Viohalco se sont engagées dans le sens de la fabrication durable de produits à valeur ajoutée, de qualité et innovants destinés aux secteurs du bâtiment et de la construction, de l'énergie, des réseaux de télécommunications, du pétrole et du gaz, du transport, des emballages alimentaires et pharmaceutiques, du chauffage et de la climatisation, de la lithographie et de nombreuses applications industrielles. Le portefeuille de Viohalco contient également des sociétés actives dans d'autres secteurs tels que l'immobilier, l'ingénierie mécanique et le recyclage.

Plus précisément, Viohalco opère selon la structure opérationnelle suivante avec un portefeuille de sociétés qui interviennent dans huit segments d'activité comme suit :

Segments de Viohalco



Une description complète de chaque segment d'activité figure aux pages 14 à 45.

Approche de gestion

Principes de base

Viohalco, en tant que société holding d'un portefeuille majoritairement industriel, considère que ses sociétés doivent afficher le même degré de responsabilité et partager les mêmes valeurs et le même engagement par rapport aux enjeux du développement durable afin de préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Les principes sur lesquels la Société fonde ses actions et que toutes les sociétés doivent adopter sont les suivants :

- **Excellence.** Viohalco vise à atteindre l'excellence, en encourageant une démarche d'amélioration continue et en aspirant à renforcer sans cesse l'ensemble de ses activités.
- **Respect.** Le respect des personnes est au cœur de toute action entreprise par la Société ; l'épanouissement optimal des singularités, de la dignité et du caractère unique de chaque personne fait partie intégrante de la philosophie de la Société.
- **Confiance.** Viohalco souhaite instaurer une relation de confiance avec ses contreparties et répondre aux attentes en tenant ses engagements pris de bonne foi.
- **Responsabilité.** Les sociétés de Viohalco souhaitent instaurer une relation de responsabilité et de confiance avec leurs contreparties et répondre aux attentes en tenant leurs engagements pris de bonne foi. La responsabilité des filiales est considérée comme un objectif essentiel et fondamental pour garantir la pérennité de leur développement.
- **Prévention.** Les sociétés sont tenues de développer leur propre approche de la gestion des risques dans l'ensemble de leurs transactions et de leurs opérations quotidiennes afin d'anticiper la résolution des difficultés potentielles avant qu'il en découle des effets disruptifs sur la pérennité de leurs opérations.

Code de référence – Politique de développement durable

Les principes de base de Viohalco sont repris dans sa politique de développement durable qui forme un « code de référence » pour ses sociétés, qui se doivent, au minimum, de les intégrer. Elles doivent par ailleurs développer à leur tour leurs propres politiques sur la base de ce code de référence et veiller à leur respect.

La « Politique de développement durable » de Viohalco (<https://www.viohalco.com/718/>) couvre les questions de développement durable et les informations non financières requises par le Code belge des sociétés et des associations.

Éthique des affaires et lutte contre la corruption

Viohalco et ses sociétés s'engagent à exercer leurs activités avec honnêteté et intégrité, dans le respect de l'ensemble des lois applicables. Viohalco et ses sociétés garantissent la transparence de leurs interactions et reconnaissent leur obligation morale et légale d'agir de manière responsable dans toutes les juridictions. Viohalco et ses sociétés affichent une tolérance zéro pour les activités contraires à l'éthique et de nature illégale. La performance et la compétitivité de leurs activités sont toujours assurées au travers du respect de la loi.

Viohalco et ses sociétés condamnent fermement tout type de corruption et de malversations et sont résolues à préserver une culture d'honnêteté et d'opposition à toute fraude et corruption. Viohalco maintient un dispositif de contrôles comptables internes et de tenue des registres qui permet de suivre précisément et d'évaluer les transactions et les cessions d'actifs.

Environnement

Les sociétés de Viohalco s'engagent à exercer leurs activités de façon responsable et respectueuse de l'environnement et des communautés impactées. Une gestion environnementale solide des installations de production et de stockage constitue un maillon clé du développement durable des activités des sociétés.

Les sociétés de Viohalco doivent fonctionner dans le respect le plus strict de l'ensemble des lois environnementales nationales et européennes en vigueur ou conformément aux dispositions

spécifiques applicables localement au niveau d'une usine. S'agissant des enjeux environnementaux, toutes les sociétés doivent instaurer une culture de la transparence et entretenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes.

Travail

Viohalco et ses sociétés appliquent une politique de tolérance zéro concernant les actes de discrimination fondés sur des questions de race, de genre, de religion, d'âge, de nationalité, d'origine sociale ou ethnique, de handicap, de croyance, d'orientation sexuelle ou d'engagement politique et syndical. Ces principes s'appliquent à leurs politiques de recrutement de nouveaux salariés, de gestion des ressources humaines et de promotion professionnelle des collaborateurs en poste. Les facteurs décisifs pour prendre toutes décisions relatives à l'emploi et à la carrière doivent exclusivement reposer sur la performance, l'expérience, la personnalité, l'efficacité, les compétences et les qualifications.

Viohalco et ses sociétés rejettent toute forme de travail forcé. Le travail effectué dans les entreprises doit être sur base volontaire. L'emploi de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum pour travailler est interdit.

Les sociétés de Viohalco s'engagent à agir continuellement en faveur de la santé et de la sécurité de leurs personnels, ainsi que de leurs partenaires, clients, fournisseurs, sous-traitants et visiteurs. Toutes les sociétés appliquent, dans le plus strict respect, l'ensemble des lois en vigueur en la matière, ainsi que les normes, instructions et procédures qui les concernent en matière de santé et de sécurité.

Droits de l'homme

Viohalco et ses sociétés reconnaissent le droit de l'ensemble de leurs salariés et parties prenantes à travailler dans la dignité et considèrent que chacun de leurs membres est tenu au respect des droits humains.

Viohalco et ses sociétés soutiennent et respectent, dans leurs sphères d'influence respectives, les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que la protection des droits humains au plan international. Elles ne se prêteront à aucun abus ni aucune violation en la matière. Les politiques et les procédures des sociétés de Viohalco se conforment à l'ensemble des lois nationales en vigueur relatives à la liberté d'association, les conventions collectives, la non-discrimination, le travail forcé et l'emploi de travailleurs mineurs.

Social

L'ensemble des sociétés s'engagent à faire preuve de responsabilité dans toutes leurs activités professionnelles, tout en attendant le même sens des responsabilités de la part de leurs partenaires commerciaux. Les principaux facteurs ayant un impact social à une échelle élargie sont : la santé et la sécurité, le respect et la protection de l'environnement, la couverture exhaustive des besoins des clients, la responsabilité des pratiques de leurs fournisseurs et une coexistence harmonieuse avec les communautés locales affectées par les activités des sociétés de Viohalco.

Diligence raisonnable opérationnelle

Toutes les sociétés opèrent dans le strict respect des lois environnementales et sociales en vigueur au plan national et européen.

La mise en œuvre des politiques est garantie par les actions de diligence raisonnable opérationnelle menées par Steelmet S.A. (**Steeelmet**), filiale de Viohalco, qui est notamment responsable de la surveillance de la performance des sociétés de Viohalco à cet égard. Steelmet fait appel à des auditeurs qualifiés dans leur domaine d'expertise respectif pour conduire des examens et des évaluations périodiques des filiales. Lors de ces examens périodiques, les dirigeants des sociétés de Viohalco présentent à Steelmet les indicateurs de mesure de la performance et exposent les risques et les enjeux ainsi que les actions correctives qu'ils jugent nécessaires. Steelmet rend régulièrement compte au Comité d'audit de Viohalco sur les risques réels ou potentiels identifiés sur ces questions.

En outre, un examen de diligence raisonnable est également conduit sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité par des auditeurs externes lors des certifications périodiques des systèmes de management. L'intégralité (100%) des unités de production de Viohalco qui entrent dans le périmètre du présent rapport sont certifiées ISO 14001:2015 et OHSAS 18001:2007 tandis que 73% d'entre elles sont certifiées par le système de management de l'énergie ISO 50001:2015.

Sur la base des évaluations visées ci-dessus, les principes de la politique de développement durable de Viohalco sont tous conformes. Néanmoins, une procédure d'amélioration continue n'en est pas moins conduite dans plusieurs domaines, comme détaillé dans la section sur les risques.

Performances

Viohalco est l'actionnaire principal de la plupart de ses sociétés, tel que décrit aux pages 14 à 45. Le périmètre de la présente Déclaration concernant les informations non financières se concentre donc sur les sociétés ayant les plus importants sites de production en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs. Cette sélection a été effectuée sur la base comparée de leur main d'œuvre, des volumes de matières premières qu'elles emploient, de leur consommation d'énergie, de l'étendue des impacts de l'activité et de l'impact potentiel global par rapport aux informations non financières relevant du périmètre de la présente déclaration. Les deux critères quantitatifs réunis par ces sociétés sont : a) une contribution d'au moins 3% au chiffre d'affaires total consolidé de Viohalco et b) un minimum de 200 employés. Sur cette base, la sélection a conduit à retenir les onze sociétés suivantes :

1 ElvalHalcor	Industrial producer of aluminium and copper. ElvalHalcor aluminium rolling division (Elval) produces a broad range of flat rolled aluminium products for diverse markets and applications. Halcor, the copper tubes division of ElvalHalcor, manufactures copper tubes for building installation and a variety of industrial applications.
2 Bridgnorth Aluminium	Producer of lithographic aluminium coils, semi-finished aluminium coils and electrical aluminium strip for transformer windings, headquartered in the United Kingdom.
3 Symetal	Fabricant de papier d'aluminium et de produits transformés, situé en Grèce.
4 Sofia Med	Producteur de cuivre, d'alliages de cuivre et d'alliages haute performance laminés, ainsi que de produits extrudés en cuivre, dont le siège social est en Bulgarie
5 Hellenic Cables	Usine de câbles clé dans le segment des câbles en Grèce ; fabrique des câbles électriques terrestres et sous-marins à basse, moyenne, haute et très haute tension, des câbles de télécommunication, des fils émaillés et du plastique, ainsi que des mélanges de caoutchouc, adaptés individuellement aux spécifications des clients.

6 Fulgor	Usine de câbles clé dans le segment des câbles en Grèce ; fabrique des câbles sous-marins à moyenne, haute et très haute tension, des câbles sous-marins à fibres optiques, des câbles composites, des câbles à usage spécial ainsi que des fils et des tiges en cuivre et en aluminium.
7 Icme Ecab	Producteur de câbles électriques et de télécommunication en Roumanie
8 Corinth Pipeworks	Producteur de tubes d'acier pour les pipelines de pétrole, de gaz, de CO2, d'eau et de lisier, ainsi que de tubes pour les opérations de forage, ainsi qu'une large gamme de sections creuses structurelles pour le secteur de la construction.
9 Sidenor Steel Industry	L'une des principales installations de production du segment Acier située dans le nord de la Grèce.
10 Sovel	L'une des principales installations de production du segment Acier située en Grèce centrale.
11 Stomana Industry	L'une des principales installations de production du segment Acier située à Sofia en Bulgarie.

La liste ci-dessus montre que l'ensemble des segments de Viohalco sont représentés dans la présente déclaration, à l'exception du segment Récupération des ressources et du segment Immobilier qui ne satisfont pas aux deux critères décrits et qui, du fait de la nature de leurs activités, sont davantage orientés vers une dimension de services alors que les sociétés retenues dans la sélection possèdent des sites de production. À titre indicatif, les sociétés susvisées représentent 92% du chiffre d'affaires total et 69% des effectifs des sociétés de Viohalco.

Compte tenu de la diversité des localisations géographiques de chaque société et de la variabilité des enjeux environnementaux auxquels chacune d'elle peut être confrontée (par exemple, les consommations d'eau et d'énergie varient d'une filiale à l'autre), il a été jugé nécessaire de conduire une analyse de matérialité distincte pour chacune. La sélection des points de matérialité décrits dans la présente Déclaration se fonde sur une analyse de matérialité étendue conduite de manière distincte par chaque société. Sur la base des analyses de matérialité de chaque société, les informations non financières principales et les plus communes aux différentes sociétés ont été retenues pour figurer dans la présente Déclaration.

À l'étape suivante, les différents enjeux et questions de nature non financière identifiés lors de la phase d'analyse de matérialité par les sociétés ont été corrélés par rapport au cadre de reporting des objectifs de développement durable des Nations Unies qui structure l'élaboration de la présente Déclaration.

Les **objectifs de développement durables (ODD)** constituent une liste de 17 objectifs globaux reliés les uns aux autres qui « *nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous* ». Ces objectifs répondent aux enjeux mondiaux auxquels les sociétés sont confrontées dans le monde entier. Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 objectifs sous-jacents plus spécifiques qui visent à impulser les actions requises dans le domaine concerné. Comme mentionné ci-dessus, Viohalco a identifié les impacts matériels principaux et les plus courants qui ont été sélectionnés dans le cadre de l'analyse de matérialité de chaque société, ainsi que selon l'évaluation des parties prenantes. Viohalco en a tiré une liste des principales sources de préoccupation parmi les informations non financières, récapitulées au Tableau 1. Les points concernés ont été reliés à l'ODD correspondant et concernent des sujets relevant d'une information obligatoire en vertu du Code belge des sociétés et des associations. Sur la base des ODD retenus et du périmètre des domaines d'impact matériel, les KPI suivants ont été sélectionnés en vue d'une évaluation à l'échelle des sociétés de Viohalco.

Point identifié dans l'analyse de matérialité	Catégorie d'information en vertu du Code belge des sociétés	ODD correspondant	Description de l'ODD	Zones d'impact matériel pour les filiales de Viohalco
Gestion de l'eau et des eaux usées	Environnement	Objectif 6  6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Eau propre et assainissement	Utilisation et accessibilité de l'eau, qualité des eaux usées rejetées
Consommation d'énergie, sources d'énergie	Environnement	Objectif 7  7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	Énergie propre et d'un coût abordable	Grands consommateurs d'énergie, mise à disposition d'énergies à faible émission de carbone et à un coût compétitif
Santé et sécurité, droit du travail	Droit social et du travail, droits humains, diversité	Objectif 8  8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Travail décent et croissance économique	Conditions de travail et de sécurité, égalité de traitement entre les salariés
Changement climatique	Environnement	Objectif 9  9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Industrie, innovation et infrastructure	Intensité carbone de certains processus de production, métaux ayant une empreinte carbone élevée dans la chaîne d'approvisionnement, défis et opportunités de la transformation du mix énergétique vers un avenir à faible intensité carbone
Gestion des déchets, circularité des produits	Environnement, droits humains	Objectif 12  12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Consommation et production durables	Intensité des déchets, processus de production pour contribuer à une économie circulaire, responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
Transparence et lutte contre la corruption	Éthique professionnelle, lutte contre la corruption et les malversations	Objectif 16  16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Paix, justice et institutions efficaces	Conformité des transactions au système réglementaire

Sur la base des ODD et du périmètre des impacts matériels, les KPI suivants ont été sélectionnés en vue d'une évaluation à l'échelle des sociétés de Viohalco.

ODD correspondant	Objectif correspondant	KPI correspondant aux principales zones d'impact matériel
Objectif 6 	6.3 Améliorer la qualité de l'eau 6.4 Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau	- 6.3.1 Proportion d'eaux usées traitées et rejetées en toute sécurité - 6.4.1 Évolution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans le temps
Objectif 7 	7.2 Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique	7.2.1 Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie
Objectif 8 	8.5 Obtenir un travail décent pour tous 8.8 Favoriser un environnement de travail sûr	- ISAR C.2.1 Nombre d'heures de formation par salarié par an ¹ - 8.8.1 Fréquence des accidents du travail (LTIR, SR, décès) - Rotation annuelle du personnel ² - % de femmes dans les effectifs ² - Incidents relatifs à une discrimination ²
Objectif 9 	9.4 Adaptation des technologies et processus industriels vers des solutions propres	- 9.4.1 Total des émissions de gaz à effet de serre par unité de produit
Objectif 12 	12.5 Réduction des déchets générés	<i>ISAR B.2.1 Réduction des déchets générés¹</i> <i>ISARB.2.2 Déchets réutilisés, retransformés et recyclés¹</i> <i>- % de matières premières secondaires dans la production²</i>
Objectif 16 	16.5 Réduction de la corruption et des malversations 16. b Mise en œuvre de politiques non discriminatoires	- <i>ISAR D.2.1 Paiement d'amendes à la suite de règlements¹</i> - <i>Incidents relatifs à la corruption ou à des malversations²</i>

1. Les points en italique sont issus du document intitulé « Guidance on Core Indicators for Entity Reporting on Contribution Towards Implementation on the Sustainable Development Goals » publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 25 juillet 2019).

2. Les KPI sont considérés comme des indicateurs standard selon les pratiques du secteur.

S'il existe déjà un indicateur issu du cadre de reporting des ODD, il est utilisé en priorité. Sinon, d'autres indicateurs sont utilisés comme les indicateurs de la CNUCED ou d'autres KPI standards couramment utilisés selon les pratiques du secteur.

Le cadre de reporting pour chacune des sociétés relevant du périmètre sera analysé au niveau de l'ODD sélectionné.

ODD 6 - Gestion de l'eau et des eaux usées

Les deux questions critiques concernant la gestion de l'eau sont celles du traitement adéquat des eaux usées et de la quantité d'eau utilisée, en particulier dans les régions où l'eau est rare. Le rejet des eaux usées est une question très importante, en particulier pour les entreprises qui rejettent les eaux traitées directement dans un récepteur d'eau et non dans un réseau d'eaux usées pour un traitement ultérieur. En 2019, un seul échantillon d'eaux usées provenant d'une seule usine (Stomana Industry) n'a pas respecté les limites de rejet d'eau. L'échantillon n'a pas eu d'impact significatif sur l'environnement et il n'y a pas eu de sanctions administratives. Tous les échantillons prélevés des usines restantes étaient conformes à 100%.

La majorité des usines ont réduit la quantité d'eau qu'elles utilisent, car elles poursuivent leurs efforts pour diminuer leur consommation d'eau dans le cadre de l'amélioration à long terme de leur empreinte environnementale. L'usine qui nécessite la plus grande amélioration est le producteur de câbles ICME ECAB, car sa consommation en eau est supérieure à celle des autres usines de production de câbles. Cette mauvaise performance est due aux fuites importantes de plomberie vieillissante au sein de l'infrastructure. L'objectif à court terme de la société étant d'améliorer cette situation.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Eaux usées traitées/rejetées en toute sécurité*	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Intensité de la consommation d'eau**	1,73	1,81	1,96	1,63	1,47	1,47	0,59	0,56	0,63	9,27	7,92	6,74

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME			CPW		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Eaux usées traitées/rejetées en toute sécurité*	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Intensité de la consommation d'eau**	0,60	0,55	0,49	0,28	0,43	0,19	11,32	9,49	10,24	0,23	0,24	0,22

	Sidenor			Sovel			Stomana		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Eaux usées traitées/rejetées en toute sécurité*	100	100	100	100	100	100	92,6	94,4	98,1
Intensité de la consommation d'eau**	2,48	2,53	2,71	1,09	1,18	1,17	2,36	2,31	2,66

*Part des eaux usées traitées et rejetées en toute sécurité en % de la quantité totale d'eaux usées

** Consommation d'eau en m3 par tonne de produits finis

ODD 7 - Consommation d'énergie et énergie propre

Les sociétés Viohalco achètent généralement de l'électricité auprès des principaux fournisseurs d'énergie des pays où elles opèrent car aucune des sociétés ne possède sa propre source d'énergie. Les chiffres indiqués dans les tableaux suivant reflètent le mix énergétique du réseau et la part des énergies renouvelables pour le réseau respectif. En 2019, cinq entreprises indiquées ci-dessous, ElvalHalcor,

Symetal, Hellenic Cables, Fulgor et CPW ont réussi à approvisionner 100% de leurs besoins en électricité à partir de sources renouvelables afin de fournir des produits avec une empreinte carbone minimale et de soutenir le marché des énergies renouvelables pour de nouveaux investissements dans les années à venir.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019***
Part des énergies renouvelables dans l'électricité*	24,7	28,3	100	27,8	31,1	36,9	24,7	28,3	100	18,7	20,5	23,0

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME			CPW		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Part des énergies renouvelables dans l'électricité*	24,7	28,3	100	24,7	28,3	100	15,6	15,7	14,5	24,7	28,3	100

	Sidenor			Sovel			Stomana		
Année	2017	2018	2019**	2017	2018	2019**	2017	2018	2019***
Part des énergies renouvelables dans l'électricité*	24,7	28,3	26,6	24,7	28,3	26,0	18,7	20,5	23,0

* Part des énergies renouvelables en % du total de l'électricité consommée

** Le nombre est une estimation car les chiffres définitifs pour le réseau énergétique grec ne sont pas finalisés à la date de publication

*** Le nombre est une estimation, car les chiffres définitifs pour le réseau énergétique bulgare ne sont pas finalisés à la date de publication

ODD 8 - Santé et sécurité, droit du travail

La nature du portefeuille diversifié des entreprises de Viohalco entraîne un profil de risque différent pour chaque entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. Cette différence est attribuée à de nombreux facteurs, à savoir la technologie de production, l'infrastructure, les processus de fabrication et les matériaux utilisés. Indépendamment de la nature différente de l'activité de l'entreprise, la santé et la sécurité du personnel de l'entreprise est une priorité absolue et les entreprises investissent des ressources importantes afin d'améliorer et de créer un environnement de travail plus sûr.

En 2019, un accident tragique a fait un mort dans l'une des filiales, l'entreprise sidérurgique de Stomana Industry en Bulgarie. La principale mesure utilisée pour les performances des entreprises Viohalco en matière de sécurité est le LTIR, qui reflète le nombre d'incidents par heure de travail ayant entraîné l'absence d'un employé. Sept des onze entreprises ont enregistré une amélioration dans cette catégorie principale et, bien qu'il y ait eu une amélioration depuis 2018, il est très clair pour la direction de toutes les entreprises qu'il reste beaucoup à faire pour créer un environnement de travail plus sûr.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
LTIR*	4,7	7,5	6,1	15,7	7,9	12,1	9,8	3,4	9	6,5	8,8	7,9
SR**	107	126	130	120	66	125	162	159	126	362	126	429
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME ECAB			CPW		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
LTIR*	11,9	10,5	6,8	11,2	11,6	8	6,4	5,7	2,1	3	3,4	1
SR**	116	283	169	335	300	147	116	78	77	375	118	106
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Sidenor			Sovel			Stomana Industry		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
LTIR*	4	13	12,5	4	5,2	7,9	2,5	2	2,6
SR**	92	559	417	145	64	541	215	287	100
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0	1	0	1

*LTIR : *Lost Time Incident Rate* ou taux d'incident avec arrêt de travail (nombre d'incidents LTI par million d'heures de travail)

**SR : *Severity Rate* ou taux de gravité (nombre de jours de travail perdus par million d'heures de travail)

Les entreprises de Viohalco reconnaissent la contribution décisive de leur personnel dans la réussite de leurs performances commerciales et de leur croissance future. En ligne avec cette approche, elles se sont engagées à mettre en œuvre des pratiques de travail responsables.

Avec un grand sens des responsabilités, les sociétés de Viohalco cherchent à offrir à leurs collaborateurs un lieu de travail où règne l'égalité des chances et qui respecte la personnalité de chacun ; pour cela, elles investissent de façon conséquente et systématique dans la formation et le développement. Fortement orientées vers les valeurs humaines, elles s'efforcent de mettre en place des pratiques de management responsables en matière de ressources humaines.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la rotation du personnel est relativement stable pour toutes les entreprises, à l'exception de celles situées en Bulgarie (Stomana Industry et Sofia Med) et en Roumanie (ICME ECAB) où la rotation du personnel est nettement supérieure à la norme de l'industrie. La tendance particulière dans ces pays a été stable au cours des dernières années et elle est attribuée à la faible disponibilité de travailleurs industriels en raison du faible taux de chômage dans les centres urbains et de la concurrence accrue des secteurs des services dans ces pays.

Le pourcentage de femmes dans la population active varie également en fonction de la localisation géographique des entreprises. Le tableau ci-dessous montre clairement que les entreprises situées en Bulgarie (Stomana Industry et Sofia Med) et en Roumanie (ICME ECAB) comptent un pourcentage beaucoup plus élevé de femmes dans leur personnel, ce qui s'explique par l'acceptation culturelle des femmes dans les emplois liés à l'industrie, alors qu'en Grèce et au Royaume-Uni, où sont situées les autres entreprises, les femmes occupent beaucoup moins d'emplois industriels.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Rotation du personnel*	8,2	5,1	8,0	8	7	8	6.3	4.7	5.6	19,2	18,8	16,2
% de femmes	8,3	7,7	7,9	9	10	10	10.3	9.6	10.6	19,3	19,6	18,8
Heures de formation**	12.8	13.2	13.2	5.3	18.6	27.2	12.8	13.9	18.3	13,1	11,3	12,3

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME ECAB			CPW		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Rotation du personnel*	6,9	6,1	6,9	9,7	12,6	10,1	39	35	34	2,8	2,7	3,1
% de femmes	7	8	8	10,4	7,9	7,8	22,6	22,2	22,3	8,5	8,6	9,7
Heures de formation**	8	7,5	7,6	8	12	22,6	8,3	8,9	17,4	12,0	19,3	14,8

	Sidenor			Sovel			Stomana		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Rotation du personnel*	2,3	2,5	3,5	1,4	3,3	4,0	18,4	13,7	18,5
% de femmes	9,7	10,7	11,7	4,2	3,3	3,2	30,8	31,5	27
Heures de formation**	1,5	10	6,5	5	2,8	6,6	10,0	9,0	1,0

* Rotation du personnel : pourcentage de salariés ayant quitté l'entreprise (démission, licenciement, retraite, etc.) par rapport à l'effectif total de l'entreprise

** Heures de formation : nombre moyen d'heures de formation par salarié par an

Les sociétés de Viohalco se concentrent sur les zones d'impact matériel comme la création d'un environnement de travail équitable, garantissant le respect des droits humains et de la diversité, offrant une égalité de chances à tous les salariés, appliquant des systèmes d'évaluation objectifs et proposant des dispositifs de formation continue.

En 2019, comme lors des précédents exercices, aucun incident de discrimination n'a été enregistré ou signalé. Il n'y a eu, en outre, aucun cas de travail forcé ou volontaire d'enfants.

ODD 9 – changement climatique

L'engagement des sociétés de Viohalco en faveur d'une gestion environnementale saine est ancrée dans la gestion des risques et la réduction au minimum de leur empreinte environnementale. Cet engagement se reflète dans la mise en place de systèmes de management qui régissent la protection de l'environnement dans le cadre de leurs opérations quotidiennes. Les plus grands enjeux communs auxquels les sociétés sont confrontées sont la réduction des émissions de carbone. L'empreinte carbone correspondant aux émissions directes et indirectes (à savoir celles également générées par le fournisseur d'électricité).

Il ressort du tableau ci-dessous que neuf des onze entreprises ont amélioré leur empreinte carbone grâce à une combinaison de mesures d'efficacité énergétique ainsi qu'à la décarbonisation du réseau énergétique. Il est important de noter que 5 entreprises ont réussi à réduire leur empreinte carbone d'une marge très importante, entre 62 et 99%, grâce à leurs achats d'électricité d'origine renouvelable. Les entreprises se sont engagées à acheter en permanence de l'énergie à partir de sources respectueuses de l'environnement afin de produire des produits avec une empreinte carbone minimale.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Total des émissions carbone*	0,752	0,765	0,291	0,414	0,414	0,371	0,465	0,466	0,077	0,634	0,683	0,687

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME ECAB			CPW		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Total des émissions carbone*	0,462	0,427	0,010	0,417	_0,439	0,126	0,414	0,376	0,356	0,074	0,086	0,007

	Sidenor			Sovel			Stomana		
Année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Total des émissions carbone*	0,775	0,940	0,896	0,611	0,635	0,623	0,542	0,519	0,563

*Total des émissions carbone : somme des émissions de CO2 directes et indirectes (en tonnes de CO2 par tonne de produits). Pour le calcul des émissions indirectes de CO2 pour les années 2018 et 2019, les coefficients des mélanges résiduels européens 2018 ont été utilisés car l'empreinte carbone finale des réseaux énergétiques pour 2019 n'est pas disponible à la date de publication du rapport.

ODD 12 - Gestion des déchets et économie circulaire

Les sociétés de Viohalco s'engagent en faveur d'une gestion rigoureuse des déchets et visent principalement à réduire la quantité de déchets générés et à améliorer leur traitement à travers la réutilisation ou du recyclage, ainsi que par le traitement adapté des matériaux dangereux.

Bien que l'intensité de la production de déchets varie considérablement en fonction du processus de production, l'intensité de déchets par entreprise est restée à des niveaux similaires au cours des trois dernières années, avec des fluctuations dues à la combinaison de produits et aux transferts de déchets accumulés au fil du temps qui peuvent affecter l'intensité de déchets pour une seule année. Toutefois, la part des déchets générés qui est envoyée pour être réutilisée, reconditionnée ou recyclée augmente régulièrement dans la majorité des entreprises (7 sur 11) qui soutiennent la transformation en une économie circulaire.

	ElvalHalcor			Bridgnorth			Symetal			Sofia Med		
année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Production de déchets (kg/tn produits)	127	125	137	87	89	48	188	191	278	30	51	57
Déchets réutilisés, re-fabriqués et recyclés (%)	97,8	97,5	97,6	98,2	97,2	95,3	99,7	99,4	99,8	83,1	84,9	82,9

	Hellenic Cables			Fulgor			ICME ECAB			CPW		
année	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Production de déchets (kg/tn produits)	103	99	117	60	72	58	119	122	106	73	83	86
Déchets réutilisés, re-fabriqués et recyclés (%)	94,7	93,1	93,9	94,6	92,6	92,9	91,2	90,4	88,6	99,3	99,5	99,3

année	Sidenor			Sovel			Stomana Industry		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Production de déchets (kg/tn produits)	270	363	329	281	308	279	190	198	209
Déchets réutilisés, re-fabriqués et recyclés (%)	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	100	69,4	70,8	75,1

*Déchets générés en kg de déchets / tonne de production

**Déchets réutilisés, refabriqués, récupérés et recyclés par rapport au total des déchets générés

ODD 16 – Transparence et anti-corruption

Les sociétés de Viohalco sont conscientes de l'importance de l'éthique des affaires et de la lutte contre la corruption. Pour garantir la mise en œuvre de leurs politiques respectives en la matière, elles appliquent les contrôles et les procédures internes adéquates pour démontrer la responsabilité, l'équité et la transparence de leur approche dans leurs relations avec l'ensemble des parties prenantes.

En 2019, aucun incident de corruption ou de malversation n'a été enregistré ou déclaré. Aucune amende n'a par ailleurs été payée à la suite de règlements au titre de pratiques liées à un défaut d'éthique ou à la corruption.

Principaux risques non financiers

Viohalco est une société holding qui n'exerce aucune activité industrielle. La totalité des risques non financiers est donc liée aux activités de ses sociétés. La gestion de ces risques est considérée comme prioritaire par les dirigeants des sociétés car ces risques sont susceptibles d'avoir un impact direct et indirect sur la poursuite des activités des sociétés et engager des responsabilités futures.

Les sociétés disposent de leurs propres personnels et consultants en charge de ces questions. Elles mettent en œuvre les systèmes certifiés ISO 14001:2015 et OHSAS 18001:2007, ainsi que le système de management de l'énergie ISO 50001:2015 qui constitue un outil de gestion supplémentaire pour les risques associés. Ces systèmes de management sont les piliers sur lesquels s'articulent les décisions quant aux mesures préventives à prendre, les plans et les actions spécifiques à mener. Ces systèmes alimentent également la culture de l'amélioration continue nécessaire pour s'assurer de l'amélioration des performances et de la gestion des risques.

Les risques associés aux questions non financières susvisées sont décrits ci-dessous.

Environnement

Les principaux risques liés aux enjeux environnementaux sont le **changement climatique**, ainsi que **l'approvisionnement en eau et la gestion de l'eau**. Ces risques jouent également un rôle critique dans la chaîne d'approvisionnement des sociétés de Viohalco car les matières premières utilisées par ces sociétés représentent plus de 80% de l'empreinte environnementale des produits finis tandis que, dans certains cas, l'empreinte est proche de 90% (produits en aluminium laminés et extrudés).

Changement climatique

Les sociétés de Viohalco considèrent que l'enjeu climatique est une zone d'impact matériel non seulement en termes de matérialité financière (impact négatif sur la société), mais également dans une perspective environnementale et sociale (impact négatif sur le climat, donc sur l'environnement et la société).

La matérialité financière découle des risques de transition et des risques physiques auxquels les sociétés sont exposées. Les risques de transition correspondent aux risques provenant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, notamment les politiques qui :

- requièrent des mesures exigeantes en matière d'efficacité énergétique ;
- imposent des mécanismes visant à augmenter le prix du carbone et donc à accroître le coût de l'électricité ;

- imposent des ajustements frontaliers en matière de carbone qui sont susceptibles d'interrompre les chaînes d'approvisionnement et d'entraîner des rétorsions de la part d'autres pays où des clients sont basés.

Les risques physiques se rapportent à des effets chroniques à long terme tels que la montée du niveau des mers et la raréfaction de l'eau douce.

Les mesures d'atténuation des risques prises par les sociétés sont notamment les suivantes :

- identification anticipée des tendances des politiques conduites ;
- coopération étroite avec les fédérations nationales et européennes pour représenter les enjeux auxquels font face les filiales ;
- développement de plans d'actions et d'objectifs à long terme en vue d'investissements dans des équipements éco-énergétiques et dans des mesures de réduction des émissions de carbone ;
 - approvisionnement en électricité auprès des producteurs d'énergie propre et renouvelable;
- augmentation des capacités en vue de l'utilisation des matières premières secondaires, plutôt que primaires ; et
- gestion adéquate des budgets avec intégration de projections des coûts du carbone.

Dans une **perspective environnementale et sociale**, les sociétés de Viohalco émettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à la fois directement dans le cadre de leurs activités de production et indirectement par leur consommation électrique. Actuellement, sept sociétés (ElvalHalcor, Sidenor, Sovel, Stomana Industry, Bridgnorth Aluminium, Sofia Med et CPW) font partie du Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. Ces sociétés ont procédé à une série d'investissements au cours des quinze dernières années afin de réduire leurs émissions de carbone. En outre, elles figurent toutes sur la liste des secteurs exposés aux fuites de carbone de l'Union européenne et font donc l'objet de mesures de protection au niveau européen. L'étendue de l'empreinte carbone directe et indirecte des sociétés de Viohalco est présentée au chapitre précédent puisqu'il s'agit des KPI les plus étroitement surveillés au niveau de chacune.

Les activités en amont englobent l'extraction des matières premières, telles que l'aluminium, le cuivre et l'acier et entraînent des niveaux d'émission élevés. La sélection des fournisseurs de matières premières joue un rôle critique dans l'identification des zones d'amélioration. Elle est considérée comme la première source de contribution au niveau d'émissions global des produits des filiales. Comme mentionné plus haut, l'empreinte carbone attribuée aux activités en amont s'élève à plus de 80% dans la plupart des cas. Les filiales procèdent à l'identification et l'évaluation des différents fournisseurs et de leur exposition potentielle à des coûts du carbone supérieurs car la hausse du coût du carbone affectera leur compétitivité à terme.

Gestion de l'eau

Les risques liés à la gestion de l'eau ont trait aux ressources en eau douce à disposition pour la production et à la qualité des eaux usées rejetées dans les récepteurs d'eau.

Certaines sociétés de Viohalco sont des consommatrices importantes d'eau comme indiqué dans la section Performance et KPI. Ces sociétés traitent le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de leur activité, susceptible d'avoir un impact financier négatif à terme. Ce risque est principalement atténué par des efforts continus visant à améliorer l'empreinte d'eau des sociétés et à disposer de multiples sources d'approvisionnement.

Concernant la qualité des eaux usées rejetées, les sociétés de Viohalco ont procédé à des investissements dans des équipements modernes de manière à pouvoir satisfaire et respecter des limites très strictes en la matière.

Questions sociales et relatives aux conditions de travail

Les principaux risques relatifs au domaine social et aux conditions de travail concernent la santé et la sécurité de la main d'œuvre au travail et les questions salariales.

Au sujet des risques liés à la santé et la sécurité au travail, les sociétés de Viohalco disposent de systèmes de gestion qui adoptent une approche d'amélioration globale comprenant une mise à niveau des équipements, la mise en œuvre de principes de gestion (audits de sécurité, directives, consignes de travail, etc.), la mise en place d'un programme de formation à la sécurité ciblée et l'implication directe de la direction. La direction des entreprises comprend clairement l'importance de fournir un environnement de travail sûr à la main-d'œuvre et à quel point il est essentiel de s'efforcer continuellement de l'améliorer, ce qui est fondamental pour de bonnes relations de travail et la performance des entreprises.

Les risques salariaux concernent des violations potentielles de l'égalité de traitement et des horaires de travail statutaires par le biais d'actions sociales de la part du personnel susceptibles de provoquer une interruption des opérations. Ces risques sont atténués au moyen d'un Code de conduite complet, ainsi que par le biais de l'évaluation et de la formation du personnel et avec des audits internes réguliers.

Droits de l'homme

Les principaux risques liés aux droits humains concernent la chaîne d'approvisionnement des sociétés, sachant que bon nombre de fournisseurs ne sont basés ni en Europe ni en Amérique du Nord. Les sociétés de Viohalco développent un système global de gestion de l'évaluation des fournisseurs afin de s'assurer que l'ensemble de leurs fournisseurs principaux répondent à certains critères de durabilité tels que des critères minimums de performance et de conformité environnementales, de sécurité de leur propre personnel, de conditions de travail, de droits humains et d'éthique.

Lutte contre la corruption et les malversations

Les risques liés à la lutte contre la corruption résident dans le non-respect de l'éthique et des lois et règlements des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés opèrent. Pour prévenir et atténuer ces risques, Viohalco veille à ce que son "code de référence" soit appliqué par ses entreprises afin de sensibiliser les employés aux valeurs de l'entreprise et aux pratiques anticorruption qui y sont liées. La fonction d'audit interne est chargée de surveiller et de signaler en temps utile et de manière appropriée tout écart ou faute connexe. Simultanément, les filiales organisent séparément des cours de formation et des actions de communication afin d'accroître la sensibilisation et d'encourager le respect des règles.

Des informations détaillées sur les actions menées par les sociétés de Viohalco à cet égard sont disponibles dans le rapport sur le développement durable publié chaque année par chaque société.

I. Déclaration de Gouvernance d'entreprise

Introduction

En sa qualité de société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, Viohalco applique des normes qui sont compatibles avec les dispositions prévues par le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 (le **Code 2009**), qui fait office de référence et est disponible sur le site Web de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernance-committee.be).

Le Code de gouvernance d'entreprise est construit autour de principes, de dispositions et de lignes directrices et fondé sur la règle « comply or explain ». Cela signifie que les sociétés belges cotées doivent respecter le Code de gouvernance d'entreprise mais elles sont autorisées à déroger à certaines de ses dispositions, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs écarts. Au cours de l'exercice 2019, la Société s'est conformée aux principes du Code 2009, à l'exception des points suivants :

- **Principe 6.2** « La management exécutif comprend au moins tous les administrateurs exécutifs ».

Explication : certains administrateurs sont considérés comme des administrateurs exécutifs en raison des fonctions de gestion qu'ils assument dans l'une des filiales de Viohalco, sans pour autant faire partie de la Direction exécutive de la Société.

- **Principe 7.11** « Afin de faire correspondre les intérêts du manager exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie adéquate de l'enveloppe de rémunération du manager exécutif est structurée de façon à être liée à ses performances individuelles et à celles de la société ».

Explication : la politique de rémunération de la Société est exposée dans le Rapport de rémunération. Cette politique n'inclut pas de rémunération variable. Le Conseil d'administration examine les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifique de la société.

À compter de l'exercice 2020, la Société a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020, devenu son code de référence. Tout écart par rapport à ce code pendant l'exercice 2020 sera mentionné dans la Déclaration de Gouvernance d'entreprise 2020.

Le Conseil d'administration de Viohalco a également adopté une Charte de gouvernance d'entreprise afin de renforcer ses normes pour la Société conformément aux recommandations du Code de gouvernance d'entreprise. Cette charte vise à garantir une diffusion complète et transparente de la gouvernance de la Société. Elle fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour à intervalles réguliers. La Charte de gouvernance d'entreprise (la **Charte**) est disponible sur le site Web de la Société (www.viohalco.com).

Afin d'avoir une vision complète des règles de gouvernance d'entreprise de Viohalco, il convient de lire la Déclaration de Gouvernance d'entreprise parallèlement aux statuts de la Société, à la Charte ainsi qu'aux dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise énoncées dans le Code belge des sociétés et des associations.

Du fait de sa cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes (Athex), Viohalco se conforme également aux dispositions de la législation et des règlements grecs applicables en matière de marché des capitaux.

Conseil d'administration

1. Rôle

Le conseil d'administration (le **Conseil**) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la Société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil a la responsabilité de :

- définir les orientations générales de la Société ;
- prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la Société ;
- décider de la structure de la Direction exécutive et de déterminer les pouvoirs et les obligations qui lui sont confiés ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la Société ainsi que des autres informations financières ou non financières importantes à propos de la Société ;
- suivre et réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération ;
- approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la Direction exécutive et de réexaminer sa mise en place ;
- surveiller la qualité des services fournis par le(s) commissaire(s) aux comptes et l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit ;
- approuver le rapport sur la rémunération soumis par le Comité de nomination et de rémunération ; et
- tout autre sujet dévolu au Conseil d'administration par le Code belge des sociétés et des associations.

Le Conseil a le droit de déléguer aux membres de la Direction exécutive une partie de ses pouvoirs liés principalement à la gestion quotidienne de la Société.

2. Composition du Conseil

Conformément à l'article 8 des statuts, le Conseil se compose de 15 membres comme suit :

Nom	Fonction	Début de mandat	Fin de mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Président – Membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Jacques Moulart	Vice-Président – Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Evangelos Moustakas	PDG – Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Michail Stassinopoulos	Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Jean Charles Faulx	Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Thanasis Molokotos	Membre exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Xavier Bedoret	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Marion Steiner Stassinopoulos	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Margaret Zakos	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Efthimios Christodoulou	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Francis Mer	Indépendant, membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Kay Breeden	Indépendante, membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Kalliopi Tsolina	Indépendante, membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020
Astrid de Launoit	Indépendante, membre non exécutif du Conseil	Mai 2019	Mai 2020

Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration expireront à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

3. Informations sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les membres du Conseil ont occupé les postes suivants (en dehors de leur mandat d'administrateur dans la Société) et ils ont entretenu des relations avec les organes suivants, ce qui, en théorie, pourraient devenir source de conflits d'intérêts:

Nikolaos Stassinopoulos, Président - Administrateur non exécutif. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la faculté de sciences économiques de l'université d'Athènes. Il a été Président et Vice-président de Viohalco Hellenic.

Jacques Moolaert, Vice-Président - Administrateur exécutif. M. Moolaert est docteur en droit de l'université de Gand et titulaire d'un master en administration publique de l'université de Harvard. Il est Administrateur délégué honoraire de Groupe Bruxelles Lambert et Président honoraire du Conseil d'administration d'ING Belgium. Il est également fondateur et Vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moolaert a été professeur invité à l'université catholique de Louvain (UCL).

Evangelos Moustakas, Directeur général, Administrateur exécutif. M. Moustakas a rejoint Viohalco en 1957 où il a occupé diverses fonctions techniques et managériales, notamment celle de Président du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Hellenic Cables S.A. et Etem S.A. Il officie en qualité de Président du Conseil d'administration de l'Hellenic Copper Development Institute et siège au Conseil d'administration de l'International Wrought Copper Council (IWCC) et de l'European Copper Institute (ECI). Il représente également la Société au sein de l'association internationale « Intercable », l'International Cablemakers Federation (ICF, depuis 1990), et d'Europacable (depuis 1991). Il est également actif dans le développement et la promotion des produits en cuivre et des produits de câbles à travers le monde.

Michail Stassinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos est diplômé de l'université d'Athènes (1985) et titulaire d'un Bachelor Degree en sciences de gestion de la London School of Economics (1989). Il possède également un master en Transport Maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil d'administration de Viohalco depuis 2013. Il a siégé au Conseil d'administration d'Elval S.A. Aluminium Industry pendant 11 ans. Il siège également au Conseil d'administration de l'Hellenic Federation of Enterprises depuis 2016 dont il a précédemment été membre de 1996 à 2006. Il est membre du Conseil d'administration de l'Hellenic Production-Industry Roundtable for Growth, une organisation non gouvernementale nouvellement constituée.

Ippokratis Ioannis Stasinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stasinopoulos a obtenu un master en Sciences de Gestion de la City University et un master en Transport Maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil général de SEV (Hellenic Federation of Enterprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stasinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, Administrateur exécutif. M. Faulx détient un master en Sciences Economiques de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A., de Genecos S.A. (Paris), de Terra Middle East (Düsseldorf), de Base Metals (Istanbul) et de Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration de Cofidin et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx officie également en qualité de PDG de Tepro Metall AG, une filiale de Viohalco, de Strega sprl, d'Airicom France SAS et d'Airicom Middle East. Auparavant, M. Faulx était directeur général de Studio58 S.A. et de Promark SPRL et a occupé divers postes chez Techno Trade S.A, JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Thanasis Molokotos, Administrateur exécutif. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, États-Unis) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, États-Unis).

Il est président et directeur général d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Xavier Bedoret, Administrateur non exécutif. M. Bedoret est titulaire d'un master en droit et en psychologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est également diplômé commissaire aux comptes par l'Institut belge des réviseurs d'entreprises. Avant de rejoindre Viohalco, il était Audit manager chez KPMG et ensuite membre de la direction d'audit et des risques d'ENGIE S.A.

Marion Steiner Stassinopoulos, membre non exécutif du Conseil d'administration. Mme Marion Steiner Stassinopoulos est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de psychologie de l'université de Zurich. Elle a également effectué une année d'études en post-doctorat à l'université Northwestern de Chicago (États-Unis). Elle a précédemment travaillé en tant que psychologue au centre de gérontopsychiatrie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Elle siège au comité consultatif de Franz Haniel & Cie. GMBH à Duisburg-Ruhrort en Allemagne.

Margaret Zakos, membre non exécutif du Conseil d'administration. Mme Zakos est titulaire d'une licence de l'université Queen's de Kingston (Ontario), au Canada. Elle possède le titre de courtier en assurances accrédité dans l'Ontario et était auparavant propriétaire de Harbour Insurance Services Limited. Elle travaille actuellement dans le domaine de l'immobilier. Précédemment, elle a été consultante chez Medicus Systems Corporation (Chicago) et directrice associée des soins infirmiers au Mount Sinai Medical Centre à New York. Dans le cadre de son travail philanthropique, elle siège au Conseil d'administration de Kingston General Hospital, elle participe au comité des finances et au comité d'audit et elle siège au Conseil d'administration de la Community Foundation for Kingston. Elle est actuellement membre du Health Sciences Campaign Cabinet Board (Université du Queen's).

Efthimios Christodoulou, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Christodoulou a obtenu un bachelier en économie au Hamilton College et un master en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et il a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a été gouverneur de la banque nationale de Grèce, président de l'Union of Hellenic Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA), ainsi que gouverneur de la Banque de Grèce (la banque centrale grecque). Il a été président du Conseil d'administration et directeur général d'Olympic Airways, président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., député européen, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également président de diverses institutions philanthropiques.

Francis Mer, Administrateur indépendant, non exécutif. M. Mer détient un master de l'École Polytechnique et un master en ingénierie de l'École des Mines. Il est président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de président du Conseil et de PDG. Il a été président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été président de la Fédération française de l'acier, de la National Technical Research Association, de l'EpE (Entreprises pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que co-président du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France de 2002 à 2004.

Kay Breeden, membre non exécutif indépendant du Conseil d'administration. Mme. Breeden est titulaire d'une licence de biologie et d'une maîtrise en ingénierie biomédicale de l'université de l'Illinois. Elle a participé au Management Executive Education Programme de l'université de Stanford. Mme Breeden a acquis des compétences uniques grâce aux différentes fonctions de direction qu'elle a assumées au sein d'administrations publiques, d'entreprises et de cabinets de conseil en gestion. Elle compte notamment onze années à la tête de deux cabinets de conseil en gestion de premier plan, Booz Allen et A.T. Kearney ; plus de quinze ans passés au sein de multinationales telles que CBRE, Seagate et Digital Equipment Corporations à des postes de direction dans les domaines de l'environnement, la santé, la sécurité et la responsabilité sociale d'entreprise, l'excellence commerciale, des installations et de l'immobilier d'entreprise ; et cinq années auprès de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Mme Breeden possède une vaste expérience dans différents secteurs d'activité, notamment les technologies de pointe, la biotechnologie, les produits de grande consommation, l'énergie, les services aux collectivités, la chimie, le bâtiment et l'ingénierie, les services

environnementaux, l'aéronautique et l'espace, l'immobilier, les métaux et les mines. Elle possède en outre une solide expérience à l'international acquise en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Kalliopi Tsolina, membre non exécutif indépendant du Conseil d'administration. Mme Tsolina a suivi des études classiques ; elle est diplômée de la Faculté de philosophie de l'université d'Athènes. Elle a été responsable du service des relations étrangères de Viohalco et de ses filiales de 1984 à 2010. Elle siège au Conseil d'administration de Viohalco Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et de Sidenor Steel Industry S.A.

Astrid de Launoit, membre non exécutif indépendant du Conseil d'administration. Mme de Launoit est titulaire d'une licence en économie et finance de l'Université catholique de Lille et d'une maîtrise en gestion, avec une spécialisation dans l'industrie du luxe. Elle est également diplômée du Gemological Institute of America. Elle a occupé différents postes dans les secteurs du luxe et de l'enseignement.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil d'administration sont nommés, sur proposition du Conseil d'administration, par les actionnaires réunis lors de l'assemblée générale dans les conditions de quorum et de majorité applicables à une modification des statuts de la Société. Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

En cas de vacance d'un siège de membre du Conseil d'administration, il peut être pourvu temporairement à cette vacance par un vote à l'unanimité des administrateurs restants, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle il sera procédé à la nomination définitive d'un administrateur.

Toute proposition relative à la nomination d'un membre du Conseil émanant des rangs des actionnaires doit être accompagnée d'une recommandation du Conseil fondée sur la recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération examine toutes les candidatures et veille à conserver un équilibre satisfaisant en termes d'expertise, de connaissances et d'expérience entre les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil détermine les candidats qui répondent aux critères d'indépendance fixés par la loi. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis par le principe 3.5 du Code de gouvernance d'entreprise. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus à ces critères d'indépendance est tenu d'en informer immédiatement le Conseil d'administration.

Le Conseil de Viohalco, après examen des critères d'indépendance en vertu du Code belge des sociétés et des associations et du Code 2020, a considéré que M. Efthimios Christodoulou, M. Francis Mer, Mme Kay Breedon, Mme Kalliopi Tsolina et Mme Astrid de Launoit remplissent ces critères et sont des administrateurs non exécutifs et indépendants.

Conformément à l'article 7:86 du Code belge des sociétés et des associations, le Conseil d'administration de Viohalco se compose actuellement de 10 hommes et 5 femmes. Le Conseil d'administration de la Société, assisté du Comité de nomination et de rémunération, a pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité aux obligations légales en la matière.

Toutefois, en sa qualité de société holding du secteur industriel, Viohalco n'a pas de politique de la diversité applicable à son Conseil d'administration et ses membres dirigeants. La nature de l'activité et les compétences nécessaires limitent la possibilité de diversification entre les genres. Il est en effet très courant, dans le monde entier, que dans un environnement de production industrielle lié au traitement des métaux, la grande majorité du personnel se compose d'hommes. Néanmoins, Viohalco emploie des personnes sur base de leurs compétences et de leurs expériences sans pratiquer la moindre discrimination et s'efforce de garantir la diversité de ses équipes en termes de nationalité, d'âge, de religion et d'origine ethnique.

5. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres M. Nikolaos Stassinopoulos en tant que Président du Conseil (le **Président**).

Le Président dirige les travaux du Conseil. Il fixe l'ordre du jour des réunions après consultation des membres de la Direction exécutive. Le Président s'assure que tous les membres du Conseil reçoivent des informations précises et claires, en temps utile.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Jacques Moulaert, pour le conseiller sur tous les thèmes se rapportant à la gouvernance d'entreprise (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société et, dans tous les cas, au moins quatre fois par an. Au cours d'une année donnée, la majorité des réunions du Conseil ont lieu au siège de la Société.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre sans interruption et de participer activement aux réunions. La participation à une réunion par le biais des moyens susmentionnés sera considérée comme une présence en personne à cette réunion.

Dans des circonstances exceptionnelles, si une question urgente ou les intérêts de la Société le justifient, le Conseil peut adopter à l'unanimité des résolutions écrites, qu'il approuve en vertu d'un document écrit, d'une télécopie ou d'un e-mail ou par tout autre moyen de communication similaire. Cette procédure ne peut toutefois pas être utilisée pour l'approbation des comptes annuels.

Le tableau suivant présente de manière générale les réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu en 2019 :

Date et lieu	Participation
21 mars 2019 (Bruxelles)	Présents : 15 Représenté : 0 Absent : 0
19 avril 2019 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représenté : 1 Absent : 0
29 mai 2019 (Bruxelles)	Présents : 14 Représenté : 1 Absent : 0
5 septembre 2019 (vidéoconférence)	Présents : 13 Représenté : 2 Absent : -
26 septembre 2019 (Athènes)	Présents : 14 Représenté : 0 Absent : 1
5 décembre 2019 (Bruxelles)	Présents : 13 Représenté : - Absents : 2
20 décembre 2019 (vidéoconférence)	Présents : 13 Représenté : 0 Absents : 2

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil a constitué deux comités pour l'aider et le conseiller dans des domaines précis. Il s'agit du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont pour l'essentiel exposées dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'audit

Le Comité d'audit comprend M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de président du Comité, M. Xavier Bedoret et Mme Kalliopi Tsolina. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

La majorité des membres du Comité d'audit disposent d'une expérience et d'une expertise suffisantes, notamment en comptabilité, audit et finance, acquises au cours de leurs missions professionnelles précédentes ou actuelles.

Conformément à la Charte de gouvernance d'entreprise, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et au moins deux fois par an avec le commissaire aux comptes de la Société.

Le Comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. En particulier, le Comité d'audit :

- surveille le processus de reporting financier ;
- surveille l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ainsi que la fonction d'audit interne ;
- surveille le déroulement de l'audit statutaire des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi sur les questions et recommandations du commissaire aux comptes ;
- informe régulièrement le Conseil d'administration de l'exercice de ses missions, et au moins lors de l'arrêté des comptes annuels et consolidés, ainsi que des comptes consolidés destinés à la publication ;
- présente ses recommandations au Conseil concernant la nomination du commissaire aux comptes ; et
- examine et surveille l'indépendance du commissaire aux comptes, en particulier en ce qui concerne l'offre de services complémentaires à l'audit statutaire de la Société.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil sur l'exercice de ses fonctions, en identifiant les points qui, selon lui, nécessitent des mesures ou des améliorations, et au moins à chaque fois que le Conseil publie les comptes annuels et les comptes consolidés.

En 2019, le Comité d'audit s'est réuni à cinq reprises : le 21 mars à Bruxelles, en présence de tous les membres ; le 19 avril par vidéoconférence en présence de deux membres ; le 29 mai à Bruxelles, en présence de tous les membres ; le 24 septembre à Athènes, en présence de tous les membres et le 5 décembre à Bruxelles, en présence de tous les membres.

2. Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de M. Nikolaos Stassinopoulos, agissant en qualité de Président du Comité, de M. Francis Mer et de M. Efthimios Christodoulou. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

En vertu de la Charte, le Comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que nécessaire pour exécuter ses fonctions.

Le Comité de nomination et de rémunération formule des recommandations au Conseil d'administration principalement sur les questions relatives à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et de la Direction exécutive. En particulier, le Comité de nomination et de rémunération :

- formule des recommandations au Conseil sur la nomination des membres du Conseil et de la Direction exécutive ;
- identifie et nomme des candidats pour pourvoir aux postes vacants et les soumet à l'approbation du Conseil ;
- donne des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires ;
- évalue régulièrement la composition et la taille du Conseil et formule des recommandations au Conseil concernant d'éventuels changements ; et

- rédige un rapport sur la rémunération qu'il adresse au Conseil d'administration ; ce rapport contient notamment des propositions relatives à la politique de rémunération ainsi que des recommandations fondées sur ses conclusions.

En 2019, le Comité de nomination et de rémunération s'est réuni à deux reprises : le 21 mars à Bruxelles en présence de tous les membres et le 18 décembre par lettre circulaire.

Évaluation du Conseil d'administration et des comités

Le Conseil évalue régulièrement (au moins tous les deux ou trois ans) sa taille, sa composition, sa performance et celle de ses comités, ainsi que son interaction avec la direction exécutive. Le 30 mars 2017, le Conseil, avec l'aide du Comité de nomination et de rémunération, a conclu que son fonctionnement est efficace, en encourageant de manière régulière l'amélioration continue de la gouvernance de la Société.

Les membres non exécutifs du Conseil évaluent régulièrement leur interaction avec la Direction exécutive.

Direction exécutive

La Direction exécutive est assurée par quatre personnes : le Directeur général, M. Evangelos Moustakas, le Vice-président exécutif, M. Jacques Moulaert, le Directeur financier, M. Efstratios Thomadakis et le responsable financier de la succursale grecque, M. Panteleimon Mavrakis.

Au cours des cinq dernières années, les membres de la direction exécutive ont occupé les postes d'administrateurs suivants et ont été membres des organes administratifs, de gestion ou de supervision et/ou des partenariats suivants :

Jacques Moulaert, Vice-président - Administrateur exécutif. Prière de se reporter à la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil d'administration.

Evangelos Moustakas, Directeur général, Administrateur exécutif. Prière de se reporter à la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil d'administration.

Efstratios Thomadakis, Directeur financier. M. Thomadakis a étudié la gestion d'entreprise et est titulaire d'un MBA de l'université du Pirée. Il a rejoint Viohalco Hellenic en 2000. Il a depuis occupé plusieurs postes de direction dans le département des finances, avant de devenir directeur financier du Groupe Sidenor, le segment Acier de Viohalco, en 2010. Il est également membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Sidenor Industry S.A.

Panteleimon Mavrakis, Responsable financier de la succursale grecque. M. Mavrakis a fait des études d'économie à l'université du Pirée. Il est entré chez Viohalco en 1979 et a depuis occupé différents postes d'encadrement au sein du département financier de plusieurs sociétés de Viohalco. Entre 2000 et 2013, il était directeur financier de Viohalco Hellenic et de certaines de ses filiales ; depuis 2013, il est responsable des affaires comptables et fiscales de la succursale grecque de Viohalco.

La Direction exécutive est chargée de la gestion courante de la Société. Elle est également responsable de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

La direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- préparer les propositions stratégiques pour le Conseil ;
- mettre en place des contrôles internes ;
- assurer le suivi et la gestion des résultats de la Société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la Société ;
- présenter au Conseil de manière actualisée et fiable un avant-projet des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que les communiqués de presse correspondants ;
- fournir au Conseil une évaluation équilibrée et complète de la situation financière de la Société ;

- formuler des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ;
et
- rendre compte au Conseil de la performance de la Société.

Rapport de rémunération

1. Politique de rémunération

La politique de rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration est déterminée sur la base des propositions du Comité de nomination et de rémunération. Les propositions en ce qui concerne les membres du Conseil sont approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire. Le Comité de nomination et de rémunération fait ses propositions sur la base d'une étude du marché applicable aux sociétés comparables.

Viohalco n'anticipe pas de changement significatif de la politique de rémunération actuelle pour 2020.

2. Conseil d'administration

La politique de rémunération pour l'exercice 2019-2020 prévoit une rémunération fixe pour chaque membre du Conseil d'un montant de 25.000 euros augmenté d'une somme identique en cas de participation à un comité du Conseil.

Ces rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une assemblée générale ordinaire à celle de l'année suivante, et payables en fin de période. Aucune rémunération variable n'est prévue.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration pour la période d'exécution de leur mandat (2019-2020) :

Nom des membres (montants en euros)	Montant fixe pour les membres du Conseil	Montant fixe pour les membres du Comité d'audit	Montant fixe pour les membres du Comité de Nomination et de Rémunération	Total
Nikolaos Stassinopoulos	25.000,00	0,00	25.000,00	50.000,00
Jacques Moulaert	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Evangelos Moustakas	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Michail Stassinopoulos	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Jean Charles Faulx	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Xavier Bedoret	25.000,00	25.000,00	0,00	50.000,00
Marion Steiner Stassinopoulos	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Margaret Zakos	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Efthimios Christodoulou (*)	0,00	0,00	0,00	0,00
Francis Mer	25.000,00	0,00	25.000,00	50.000,00
Thanasis Molokotos	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Kay Marie Breeden	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Kalliopi Tsolina (*)	0,00	0,00	0,00	0,00
Astrid de Launoit	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Rémunération totale	325.000,00	25.000,00	50.000,00	400.000,00

(*) Ces administrateurs ont renoncé à toute forme de rémunération.

La rémunération totale versée aux membres non exécutifs du Conseil est présentée dans le tableau ci-dessus, à l'exception de celle de M. Nikolaos Stassinopoulos qui a reçu un montant supplémentaire de 450 milliers d'euros de la part de Viohalco et de M. Bedoret qui a reçu un montant supplémentaire de 270 milliers d'euros de la part de Viohalco et un montant supplémentaire de 50 milliers d'euros de la part de Cenergy Holdings.

3. Administrateurs exécutifs et membres de la Direction exécutive

La politique de rémunération des administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive de Viohalco est celle d'une rémunération fixe. Les administrateurs n'ont pas droit à des options sur titres ni à un régime de retraite complémentaire. Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la Société aux administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive. Ceux-ci n'ont pas de contrat avec la Société qui leur donnerait droit à des avantages au terme de leur mandat.

Le régime de rémunération du directeur général et du vice-président exécutif ne comporte pas de part variable. La rémunération des autres membres exécutifs du Conseil et des représentants légaux ne relève pas de la Société, mais de ses filiales.

La rémunération du directeur général pour l'exercice social 2019 s'est élevée à 1.253 milliers d'euros (en plus de sa rémunération en tant que membre du Conseil).

La rémunération versée en 2019 aux administrateurs exécutifs (en plus de leur rémunération en tant que membres du Conseil) et à la Direction exécutive, à l'exclusion du directeur général, s'élève à 2.263 milliers d'euros.

Audit externe

L'audit des états financiers consolidés de la Société est confié à un commissaire choisi par l'assemblée des actionnaires parmi les membres de l'Institut Belge des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux définis par la loi. L'assemblée des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Le commissaire aux comptes est nommé pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 29 mai 2019, la Société a nommé PriceWaterhouseCoopers - Réviseurs d'entreprises -SRL (PwC Réviseurs d'Entreprises), représenté par Marc Daelman, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

Gestion des risques et fonction d'audit interne de la Société

Le cadre législatif et réglementaire belge relatif à la gestion des risques et aux contrôles internes est exposé dans la loi du 17 décembre 2008 relative à la constitution d'un comité d'audit et dans la loi du 6 avril 2010 relative à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise de 2009.

Comme indiqué dans le chapitre du présent rapport annuel intitulé « Risques et Incertitudes », la direction exécutive est responsable de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Sous la supervision de la direction exécutive, l'équipe dirigeante de chaque filiale de la Société est chargée de concevoir une organisation adéquate et un système de contrôle interne approprié afin de gérer les activités et les risques inhérents à chaque filiale.

Le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité de la gestion des risques de la Société, de son système de contrôle interne et de sa fonction d'audit interne.

- *Gestion des risques de la Société*

La gestion des risques est une responsabilité déléguée par le Conseil à l'équipe dirigeante des filiales. Les dirigeants des filiales rendent régulièrement compte des risques et des enjeux commerciaux à la direction exécutive: ils remettent au Conseil d'administration et au Comité d'audit une étude détaillée des risques et des enjeux industriels. L'audit Interne sous la supervision du Comité d'audit assure le suivi et l'efficacité de leurs systèmes de gestion des risques.

- *Fonction d'audit interne*

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit interne. La fonction d'audit interne est une activité indépendante, d'assurance objective et de consultation conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les systèmes opérationnels de l'organisation. Elle aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus

de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. La vérification interne est effectuée conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (IPPF).

L'audit interne est responsable des missions d'audit conformément à son plan annuel d'audit interne, qui est préparé et examiné afin d'aider l'organisation à atténuer efficacement les risques dans toutes ses activités. Les missions d'audit suivent la méthodologie d'audit décrite dans la charte d'audit interne et le manuel d'audit interne et visent à s'assurer que les filiales se conforment à des processus communs en ce qui concerne leurs activités, leur production industrielle et leurs règles de consolidation. À la fin de chaque mission d'audit, la fonction d'audit interne publie un rapport d'audit contenant ses constatations et recommandations. La direction des filiales est responsable de la conception et de la mise en œuvre des actions correctives pour chacune des constatations et recommandations de l'audit interne en temps utile.

La fonction d'audit interne rapporte au Comité d'audit. Le Comité d'audit s'assure que le travail d'audit interne est axé sur les activités et les secteurs à risque qu'il juge essentiels. Elle veille à ce que la fonction d'audit interne réduise la probabilité de fraude et d'erreur et atténue efficacement les risques.

Supervision et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chacune des filiales de Viohalco est responsable de sa performance et de ses résultats. La direction de chaque filiale dispose de solides équipes centrales et régionales, avec attribution de responsabilités aux membres des équipes de direction exécutive respective.

Toutes les sociétés de Viohalco sont responsables de leur propre organisation, de leur gestion des risques et de leur système de contrôle interne, ceux-ci étant conçus et mis en œuvre en fonction du segment d'activité, de la localisation géographique et du type de production concerné.

Suivi et reporting financier

Viohalco a établi des procédures pour l'enregistrement et la communication adéquats des informations financières et non financières. L'objectif consiste à s'assurer que l'information financière et non financière générée par chaque entité est homogène, cohérente et comparable, que les informations financières consolidées sont justes, fiables et mises à disposition en temps opportun.

Chaque filiale fait remonter son information financière tous les mois. Cette information comprend le bilan, le compte de résultats, l'état des flux de trésorerie et une analyse du fonds de roulement.

Un examen portant sur chaque segment d'activité est présenté au Conseil d'administration. Cet examen comprend notamment une comparaison entre les chiffres réels et le budget, des informations financières et non financières, les faits marquants du semestre ainsi que les perspectives commerciales des segments d'activité. Les rapports financier et non financier sont une composante essentielle du processus décisionnel de Viohalco.

Conflits d'intérêts

En vertu de l'article 10 de la Charte, lorsqu'il peut y avoir un conflit d'intérêts pour un membre du Conseil d'administration, un actionnaire ou une filiale de Viohalco, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 et 7:97 du Code belge des sociétés et des associations.

Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêt et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive doit systématiquement organiser ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations. Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du Code belge des sociétés et des associations et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la direction exécutive (ou une société

ou entité avec laquelle ce membre du Conseil ou de la direction exécutive a un lien étroit) d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit. Le Conseil doit veiller à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 7:96 et 7:97 du Code belge des sociétés et des associations n'a été signalée au Conseil.

Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2019, le capital social de la Société s'élevait à 141.893.812,84 euros représentés par 259.189.761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital social autorisé.

Toutes les actions de la Société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment opter pour la dématérialisation de leurs actions nominatives et inversement.

Les transferts d'actions ne sont pas restreints dans les statuts de la Société. Les actions de la Société sont toutes librement transférables.

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote.

2. Restriction des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires. À condition que les actionnaires soient admis à l'assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus, ils bénéficient d'une liberté sans restriction pour exercer leurs droits de vote. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 7.3 des statuts stipule que les actions de la Société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

En vertu de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la Loi Transparence), la Société exige que toute personne physique ou morale, qui acquiert, directement ou indirectement, des titres de la Société conférant le droit de vote, notifie à la Société et à l'autorité des services et des marchés financiers (FSMA) le nombre et le pourcentage de droits de vote existants qu'elle détient à la suite de cette acquisition, lorsque les droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote atteignent ou dépassent 5% du total des droits de vote existants. Une notification similaire est également obligatoire dans les cas suivants :

- acquisition ou cession, directe ou indirecte, de titres conférant le droit de vote ou modification de la répartition des droits de vote, lorsque le pourcentage des droits de vote attachés aux titres détenus atteint ou dépasse 10%, 15%, 20% et ainsi de suite par tranche de 5% du total des droits de vote existants ;
- admission pour la première fois des actions de la Société à la négociation sur un marché réglementé, lorsque les droits de voté liés à ces titres conférant le droit de vote représentent 5% ou plus du total des droits de vote existants ;
- conclusion, modification ou résiliation par des personnes physiques ou morales d'un accord d'action de concert lorsque le pourcentage des droits de vote concernés par l'accord ou le pourcentage des droits de vote détenus par l'une des parties à l'accord atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils fixés au § 1, ou si la nature de l'accord d'action de concert est modifiée ;

- franchissement de seuils de notification obligatoire plus stricts prévus par les statuts de la Société.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. La Société doit publier l'information ainsi obligatoire dans les trois jours de cotation qui suivent la réception de l'avis de notification.

Lors des assemblées générales, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits qu'ils ont notifiés à la Société conformément à la Loi Transparence, avant la date de l'assemblée générale, sous réserve de certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Web de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la Société sont disponibles sur le site internet de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'a pas connaissance de l'existence de quelque accord que ce soit entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la Société.

Assemblée des actionnaires

1. Assemblées

L'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires de la Société se tient chaque dernier mardi de mai, à 12 heures ou, si ce jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social de la Société.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la Société, ou à la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième (1/5) du capital social de la Société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers (2/3) du capital soient présents ou représentés. Elle est adoptée à une majorité qualifiée de 75% des votes exprimés. Si le quorum des deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée générale, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle délibèrera valablement si 60% du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette deuxième assemblée générale, une troisième assemblée générale pourra être convoquée, laquelle délibèrera valablement si 58% du capital est présent ou représenté.

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141.893.811,46 euros et divisé en 259.189.761 actions sans valeur nominale, après l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des filiales grecques Elval Holdings Société Anonyme (Elval), Diatour, Management and Tourism Société Anonyme (Diatour), Alcomet Copper and Aluminium Société Anonyme (Alcomet) et la société luxembourgeoise Eufina S.A. (Eufina) le 26 février 2016.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (actions sans droit de vote ou privilégiées).

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole « VIO » et le code ISIN BE0974271034 ainsi que sur le marché principal de la bourse d'Athènes (Athex) sous le même code ISIN et sous le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT BRUSSELS en euros	2018	2019
À la fin de l'année	2,65	3,72
Maximum	3,97	4,40
Minimum	2,48	2,48
Cours de l'action sur ATHENS EXCHANGE en euros	2018	2019
À la fin de l'année	2,54	3,61
Maximum	4,00	4,50
Minimum	2,44	2,45

Coordonnées de la personne responsable des relations avec les investisseurs

Sofia Zairi
Directrice des relations avec les investisseurs
E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A.	Viohalco S.A. – succursale grecque
Avenue Marnix 30	16 Himaras Street,
1000 Bruxelles	151 25 Maroussi, Athènes
Belgique	Grèce

Tél. Belgique : (+32) 2 224 09 11
Tél. Grèce : (+30) 210 686 11 11, (+30) 210 6787 773
Marché NYSE Euronext Brussels
Symbole VIO
Code ISIN BE0974271034

Marché Bourse d'Athènes
Symbole VIO (alphabet latin)
BIO (alphabet grec)
Code ISIN BE0974271034

Viohalco s'engage à fournir des informations financières transparentes et de grande qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne (les « IFRS telles qu'adoptées par l'UE »).

Structure de l'actionariat

Sur la base des dernières déclarations de transparence, la structure de l'actionariat de Viohalco est la suivante :

Nom (actionnaires)	% des droits de vote
Evangelos Stassinopoulos	42,81%
Nikolaos Stassinopoulos	32,27%

Politique de distribution et de dividende

En tant que holding détenant des participations majoritaires dans des sociétés industrielles et commerciales, la politique de dividendes de Viohalco dépend de la capacité de ces sociétés à générer une rentabilité et des flux de trésorerie suffisants pour garantir le capital investi, soutenir la croissance et la durabilité à long terme et verser des dividendes.

Dans le cadre de sa politique d'entreprise, et sur la base d'une évaluation minutieuse des résultats financiers de chaque année et du contexte économique et commercial plus large, la société évalue s'il est plus judicieux de réinvestir la totalité ou une partie des bénéfices annuels et des dividendes reçus dans les activités des sociétés d'exploitation ou de verser des dividendes à ses actionnaires.

La société ne peut donner aucune garantie qu'elle effectuera un quelconque paiement de dividendes, pour une année donnée, dans un avenir proche ou lointain. Un tel paiement sera toujours conditionné par l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs, qui comprennent la stratégie globale et les perspectives commerciales de Viohalco, l'évolution des bénéfices, les besoins et l'excédent de capital, les conditions financières générales, les restrictions contractuelles existantes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents.

Calendrier financier

L'assemblée générale annuelle 2020 a été reportée. Un nouveau communiqué de presse sera publié dès que la date de l'assemblée générale annuelle de 2020 sera fixée.

Date	Événement
23 avril 2020	Viohalco – Conférence téléphonique pour les investisseurs et les analystes – année 2019
24 septembre 2020	Viohalco - Résultats semestriels 2020

J. Annexe – Autres Mesures de la Performance (AMP)

Introduction

La Direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres Mesures de la Performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées reflétant la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Néanmoins, il convient de noter que les éléments ajustés ne doivent pas être considérés comme des éléments non opérationnels ou non récurrents.

S'agissant des éléments du bilan, la Direction de Viohalco suit et publie la mesure de la dette nette.

Définitions Générales

Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport à celles utilisées au 31 décembre 2018. Ces changements sont mineurs et visent à simplifier les définitions, à aligner le calcul de l'EBIT/EBITDA et celui de l'EBIT/EBITDA ajustés, ainsi qu'à refléter avec plus de pertinence la performance de l'activité. Les données comparées ont été retraitées.

Les changements sont les suivants :

- Le calcul de l'EBIT ajusté et de l'EBITDA ajusté exclut les charges financières nettes, au lieu des charges d'intérêt nettes, afin d'être aligné sur le calcul de l'EBIT et de l'EBITDA.
- L'ajustement « gains/pertes latents sur dérivés et différences de change » a été supprimé du calcul de l'EBIT et de l'EBITDA ajustés, car il a été conclu que ces montants sont liés à la performance commerciale des sociétés de Viohalco.

Les définitions actuelles des AMP sont les suivantes :

EBIT

L'**EBIT** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt
- les charges financières nettes

EBIT ajusté

L'**EBIT ajusté** est défini comme l'EBIT, excluant :

- le décalage des prix des métaux
- la dépréciation/les reprises de dépréciation des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles
- la dépréciation/les reprises de dépréciation sur les investissements
- les bénéfices/pertes des ventes d'actifs immobilisés, d'immobilisations incorporelles et d'investissements
- les frais de contentieux et amendes exceptionnelles
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBITDA

L'**EBITDA** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt
- les charges financières nettes

- les amortissements

EBITDA ajusté

L'**EBITDA ajusté** est défini comme l'EBITDA excluant les mêmes éléments que l'EBIT ajusté.

Le rapprochement détaillé entre les AMP publiés en 2018 et les chiffres comparés de ce communiqué de presse est présenté dans la section Tableaux de rapprochement.

Dette nette

La **dette nette** se définit comme le total :

- des emprunts à long terme
- des crédits à court terme

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le **décalage des prix des métaux** est l'effet, sur le compte de résultat, des variations des prix du marché des métaux (ferreux et non ferreux) que les sociétés de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication du produit final.

Le décalage des prix des métaux existe en raison des facteurs suivants :

1. le délai s'écoulant entre la facturation des achats de métal, la détention et le traitement de celui-ci, et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients ;
2. l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant rapporté en tant que coût des ventes, en raison de la méthode d'établissement du coût utilisée (p.ex., moyenne pondérée) ;
3. à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de **Viohalco** appliquent l'appariement des achats et ventes, ou des instruments dérivés afin de réduire au minimum les effets du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Toutefois, il y aura toujours quelque effet (positif ou négatif) sur le compte de résultat, étant donné que, dans les segments non-ferreux (c'est-à-dire Aluminium, Cuivre et Câbles), le stock est traité comme étant conservé sur une base permanente (stock minimum d'exploitation), et non pas comme couverture et que, dans les segments ferreux (c'est-à-dire Acier et Tubes d'acier), aucune couverture des matières premières n'est mise en place.

Tableaux de rapprochement

EBIT et EBITDA

Montants en milliers d'euros	2019								Total
	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	45.943	12.123	24.488	41.993	4.262	-2.022	-4.366	-6.485	31.924
<i>Ajustements pour :</i>									
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-718	2.286	-	262	-1.488	-	-	-	343
Charges financières nettes	14.218	15.506	22.664	28.674	12.339	2.954	1.914	246	98.515
EBIT	59.444	29.916	47.152	13.057	15.113	932	-2.452	-6.238	130.782
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	49.629	15.117	16.489	39.485	10.428	6.839	2.719	1.886	142.592
EBITDA	109.073	45.033	63.641	26.428	25.541	7.771	267	-4.352	273.374

Montants en milliers d'euros	2018								Total
	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	70.278	21.119	-3.961	9.115	8.612	-1.507	-1.807	-6.238	95.612
<i>Ajustements pour :</i>									
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	-322	1.957	-	952	-653	-	-	-	1.934
Charges financières nettes	19.609	18.630	22.502	27.745	9.959	1.804	2.081	170	102.499
EBIT	89.565	41.706	18.541	37.812	17.918	297	273	-6.068	200.044
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	54.515	11.795	13.667	36.190	7.618	4.310	2.678	1.041	131.813
EBITDA	144.079	53.500	32.208	74.002	25.536	4.607	2.952	-5.027	331.857

EBIT ajusté et EBITDA ajusté

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019								Total
	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	45.943	12.123	24.488	-41.993	4.262	-2.022	-4.366	-6.512	31.924
Ajustements pour :									
Charges financières nettes	14.218	15.506	22.664	28.674	12.339	2.954	1.914	246	98.515
Décalage des prix des métaux	-4.379	2.579	3.088	26.215	-	-	-	-	27.502
Dépréciation/reprises de dépréciation (-) sur actifs immobilisés	-10	671	80	-	-	86	-	144	972
Frais de contentieux et amendes liés aux litiges exceptionnels / produits (-)	29	-	-	-16	-	-	1	-	14
(Plus)/moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	-89	-248	7	-12	16	-5	-67	-10	-409
Autres revenus (-)/dépendes exceptionnel(le)s	-	-	-	956	-	407	-1	1	1.362
EBIT ajusté	55.712	30.632	50.326	13.824	16.617	1.420	-2.520	-6.131	159.881
Rajout :									
Amortissement	49.629	15.117	16.489	39.485	10.428	6.839	2.719	1.886	142.592
EBITDA ajusté	105.340	45.749	66.816	53.309	27.045	8.259	199	-4.245	302.473

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2018								Total
	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	70.278	21.119	-3.961	9.115	8.612	-1.507	-1.807	-6.238	95.612
Ajustements pour :									
Charges financières nettes	19.609	18.630	22.502	27.745	9.959	1.804	2.081	170	102.499
Décalage des prix des métaux	-22.041	-545	1.679	9.110	173	-	-	-	-11.624
Dépréciation/reprises de dépréciation (-) sur actifs immobilisés	-22	-	-	-	-	-	-	1.100	1.078
Frais de contentieux et amendes liés aux litiges exceptionnels / produits (-)	120	-	-	-	906	-	3	-	1.028
(Plus)/moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	-105	-305	-16	-3	-23	-10	-4	-11	-478
Autres revenus (-)/dépendes exceptionnel(le)s	-	-	2.000	-9.822	-	-	-	458	-7.364
EBIT ajusté	67.838	38.899	22.204	36.146	19.627	287	272	-4.521	180.752
Rajout :									
Amortissement	54.515	11.795	13.667	36.190	7.618	4.310	2.678	1.041	131.813
EBITDA ajusté	122.353	50.693	35.871	72.336	27.245	4.597	2.950	-3.480	312.565

Rapprochement des retraitements EBIT ajusté 2018

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	Total
Comme présenté le 31/12/2018	68.151	38.863	21.898	38.122	21.727	287	577	-4.413	185.212
Excluant :									
Charges d'intérêt (nettes)	-19.462	-18.799	-22.188	-28.568	-10.136	-1.804	-2.265	-266	-103.488
Incluant :									
Résultat financier net	19.609	18.630	22.502	27.745	9.959	1.804	2.081	170	102.499
Gains (-)/pertes latents sur les soldes de devises et instruments dérivés (devises et matières premières)	-459	204	-7	-1.153	-1.923	-	-121	-12	-3.471
Chiffre retraité 31/12/2018	67.838	38.899	22.204	36.146	19.627	287	272	-4.521	180.752

Rapprochement des retraitements EBITDA ajusté 2018

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	Total
Comme présenté le 31/12/2018	122.665	50.658	35.564	74.312	29.345	4.597	3.256	-3.372	317.025
Excluant :									
Charges d'intérêt (nettes)	-19.462	-18.799	-22.188	-28.568	-10.136	-1.804	-2.265	-266	-103.488
Incluant :									
Résultat financier net	19.609	18.630	22.502	27.745	9.959	1.804	2.081	170	102.499
Gains (-)/pertes latents sur les soldes de devises et instruments dérivés (devises et matières premières)	-459	204	-7	-1.153	-1.923	-	-121	-12	-3.471
Chiffre retraité 31/12/2018	122.353	50.693	35.871	72.336	27.245	4.597	2.950	-3.480	312.565

Informations par segment

2019	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1.318.774	1.036.972	567.785	815.568	376.084	11.197	42.160	29.654	4.198.194
Marge brute	124.132	68.052	70.133	30.386	32.532	3.325	10.748	8.458	347.766
Résultat opérationnel	59.444	29.916	47.152	-13.057	15.113	932	-2.452	-6.266	130.782
Charges financières nettes	-14.218	-15.506	-22.664	-28.674	-12.339	-2.954	-1.914	-246	-98.515
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	718	-2.286	-	-262	1.488	-	-	-	-343
Résultat avant impôt	45.943	12.123	24.488	-41.993	4.262	-2.022	-4.366	-6.512	31.924
Impôt sur le résultat	-19.181	-3.309	-7.524	1.279	-782	7.571	-462	7.223	-15.184
Résultat net	26.762	8.815	16.964	-40.714	3.481	5.549	-4.828	711	16.740

2018	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1.397.322	1.065.500	474.734	916.581	470.174	8.388	45.626	27.860	4.406.185
Marge brute	149.335	77.638	40.880	69.626	33.029	3.024	14.227	9.015	396.775
Résultat opérationnel	89.565	41.706	18.541	37.812	17.918	297	273	-6.068	200.044
Charges financières nettes	-19.609	-18.630	-22.502	-27.745	-9.959	-1.804	-2.081	-170	-102.499
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	322	-1.957	-	-952	653	-	-	-	-1.934
Résultat avant impôt	70.278	21.119	-3.961	9.115	8.612	-1.507	-1.807	-6.238	95.612
Impôt sur le résultat	-7.654	-11.578	5.733	3.910	1.177	317	-498	-1.166	-9.760
Résultat net	62.624	9.541	1.772	13.025	9.789	-1.190	-2.306	-7.404	85.852

Dette nette

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice arrêté le	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Long terme		
Emprunts et dettes financières	943.522	874.802
Obligations locatives	42.518	22.004
Court terme		
Emprunts et dettes financières	830.455	899.468
Obligations locatives	10.903	3.087
Total de la dette	1.827.398	1.799.361
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-214.499	-163.676
Dette nette	1.612.899	1.635.685

K. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2019

Sommaire

État consolidé de la situation financière	92
Compte de résultat consolidé	93
Etat consolidé du résultat global	94
État consolidé de variations des capitaux propres	95
État consolidé des flux de trésorerie	96
Notes concernant les états financiers consolidés	97
1. Entité présentant les états financiers	97
2. Règles comptables	97
3. Monnaie fonctionnelle et de présentation	97
4. Recours à des estimations et jugements	97
5. Principales méthodes comptables	98
6. Changements de méthodes comptables	115-116
7. Segments opérationnels	118
8. Chiffre d'affaires	121
9. Autres produits et charges	124
10. Résultat financier net	126
11. Résultat par action	126
12. Avantages du personnel	127
13. Charges du personnel	129
14. Impôt sur le résultat	130
15. Stocks	133
16. Créances clients et autres débiteurs	134
17. Trésorerie et équivalents de trésorerie	135
18. Immobilisations corporelles	135
19. Goodwill et immobilisations incorporelles	138
20. Immeubles de placements	142
21. Entreprises mises en équivalence	144
22. Autres investissements	145
23. Actifs détenus en vue de la vente	146
24. Instruments dérivés	146
25. Capital et réserves	148
26. Gestion du capital	149
27. Emprunts et dettes financières	150
28. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	152-153
29. Subventions	153
30. Provisions	153
31. Instruments financiers	154
32. Sociétés	166
33. Entités conjointes	169
34. Participations ne donnant pas le contrôle	170
35. Contrats de location	171
36. Engagements	172
37. Passifs éventuels	173
38. Parties liées	173
39. Honoraires des commissaires aux comptes	174
40. Événements postérieurs à la clôture	175

État consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Note	Au	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs			
Immobilisations corporelles	18	1.878.221	1.783.812
Actifs au titre du droit d'utilisation		42.652	0
Immobilisations incorporelles et goodwill	19	36.226	32.346
Immeubles de placements	20	195.003	173.710
Entités mises en équivalence	21	37.742	32.066
Autres actifs financiers	22	5.829	8.538
Actifs d'impôt différé	14	17.618	20.193
Instruments dérivés	24	1	3
Créances clients et autres débiteurs	16	6.023	6.315
Coûts du contrat	8	84	108
Actifs non courants		2.219.399	2.057.091
Stocks	15	1.060.009	1.142.309
Créances clients et autres débiteurs	16	438.734	551.205
Actifs sur contrats	8	121.186	117.428
Coûts des contrats	8	512	1.872
Instruments dérivés	24	1.522	7.009
Actifs détenus en vue de la vente	23	4.223	4.223
Créances d'impôt courant		2.826	872
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	214.499	163.676
Actifs courants		1.843.511	1.988.594
Total des actifs		4.062.910	4.045.685
Capitaux propres			
Capital social	25	141.894	141.894
Primes d'émission	25	457.571	457.571
Réserve de conversion		-21.711	-26.227
Autres réserves	25	426.607	404.370
Bénéfice (Perte) reporté(e)		184.854	196.142
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		1.189.214	1.173.749
Participations ne donnant pas le contrôle	34	145.859	130.875
Total des capitaux propres		1.335.073	1.304.624
Passifs			
Emprunts et dettes financières	27	943.522	874.802
Obligations locatives	35	42.518	22.004
Instruments dérivés	24	185	101
Passifs d'impôt différé	14	82.317	88.402
Avantages du personnel	12	37.362	31.624
Subventions	29	35.409	39.618
Provisions	30	2.777	4.071
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28	4.183	8.324
Passifs sur contrats	8	7.551	19
Passifs non courants		1.155.824	1.068.965
Emprunts et dettes financières	27	830.455	899.468
Obligations locatives	35	10.903	3.087
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28	649.981	661.544
Passifs sur contrats	8	60.975	77.847
Impôt exigible		14.962	16.115
Instruments dérivés	24	4.100	13.498
Provisions	30	636	538
Passifs courants		1.572.012	1.672.096
Total des passifs		2.727.837	2.741.061
Total des capitaux propres et passifs		4.062.910	4.045.685

*Viohalco a appliqué la norme IFRS 16 pour la première fois au 1^{er} janvier 2019. En vertu de la méthode transitoire qui a été choisie, les informations comparatives ne sont pas retraitées. Voir la note 6.

Les notes des pages 97 à 177 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

				Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2019	2018			
Chiffre d'affaires	8	4.198.194	4.406.185			
Coût des ventes	9	-3.850.427	-4.009.411			
Marge Brute		347.766	396.775			
Autres produits	9	26.638	24.533			
Frais de commercialisation et de distribution	9	-83.165	-82.835			
Charges administratives	9	-131.528	-117.586			
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	31	-78	-328			
Autres charges	9	-28.851	-20.516			
Résultat opérationnel (EBIT)		130.782	200.044			
Produits financiers	10	1.790	3.335			
Charges financières	10	-100.306	-105.834			
Résultat financier net		-98.515	-102.499			
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	21	-343	-1.934			
Résultat avant impôt		31.924	95.612			
Impôt sur le résultat	14	-15.184	-9.760			
Résultat net de l'exercice		16.740	85.852			
Résultat attribuable aux:						
Propriétaires de la Société		8.206	76.112			
Participations ne donnant pas le contrôle		8.534	9.740			
		16.740	85.852			
Résultat par action (en euro par action)						
Résultat de base et dilué	11	0,0317	0,2937			

*Viohalco a appliqué la norme IFRS 16 pour la première fois au 1^{er} janvier 2019. En vertu de la méthode transitoire qui a été choisie, les informations comparatives ne sont pas retraitées. Voir la note 6.

Les notes des pages 97 à 177 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Etat consolidé du résultat global

	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2019	2018
Résultat net		16.740	85.852
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	22	572	-395
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	12	-4.527	-808
Impôt lié	14	1.511	226
Total		-2.443	-977
<i>Eléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:</i>			
Ecart de conversion		6.001	-2.164
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - partie efficace		-1.067	315
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassées en résultat	31	6.290	-7.010
Variations de la juste valeur d'actifs disponibles à la vente	31		
Impôt lié	14	-1.134	1.598
Total		10.090	-7.261
Résultat global total après impôt		24.387	77.614
Résultat global total attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		13.778	69.253
Participations ne donnant pas le contrôle		10.609	8.361
Résultat global total après impôt		24.387	77.614

*Viohalco a appliqué la norme IFRS 16 pour la première fois au 1^{er} janvier 2019. En vertu de la méthode transitoire qui a été choisie, les informations comparatives ne sont pas retraitées. Voir la note 6.

Les notes des pages 97 à 177 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé de variations des capitaux propres

2019

	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfice (Perte) reporté(e)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>Montants en milliers d'euros</i>									
Solde au 1er janvier 2019		141.894	457.571	404.370	-26.227	196.142	1.173.749	130.875	1.304.624
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	8.206	8.206	8.534	16.740
Autres éléments du résultat global		0	0	4.013	4.487	-2.929	5.572	2.075	7.647
Résultat global total		0	0	4.013	4.487	5.277	13.778	10.609	24.387
Transactions avec les propriétaires de la société									
Capitalisation des réserves	25	0	0	25.868	0	-25.868	0	0	0
Emission de capital		0	0	0	0	0	0	9.500	9.500
Fusions & absorptions		0	0	-8.310	0	8.310	0	333	333
Dividendes		0	0	0	0	0	0	-2.120	-2.120
Total		0	0	17.558	0	-17.558	0	7.712	7.712
Changements dans les participations :									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	602	0	808	1.410	-3.060	-1.650
Autres changements dans les participations		0	0	64	29	185	277	-277	0
Solde au 31 décembre 2019		141.894	457.571	426.607	-21.711	184.854	1.189.214	145.859	1.335.073

2018

	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfice (Perte) reporté(e)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>Montants en milliers d'euros</i>									
Solde au 1er janvier 2018		141.894	457.571	406.616	-24.535	125.087	1.106.633	122.585	1.229.218
Ajustement lors de la première application d'IFRS 15, (net d'impôt)		0	0	0	-34	3.213	3.179	732	3.911
Ajustement lors de la première application d'IFRS 9 (net d'impôt)		0	0	0	0	-4.780	-4.780	-222	-5.002
Solde retraité au 1er janvier 2018		141.894	457.571	406.616	-24.569	123.520	1.105.031	123.095	1.228.126
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	76.112	76.112	9.740	85.852
Autres éléments du résultat global		0	0	-4.733	-1.642	-484	-6.859	-1.379	-8.238
Résultat global total		0	0	-4.733	-1.642	75.628	69.253	8.361	77.614
Transactions avec les propriétaires de la société									
Transfert de réserves	24	0	0	2.532	0	-2.492	40	0	40
Dividendes		0	0	0	0	0	0	-896	-896
Total		0	0	2.532	0	-2.492	40	-896	-856
Changements dans les participations :									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	32	0	0	25	0	-239	-214	-46	-260
Autres changements dans les participations	32	0	0	-69	-17	-274	-361	361	0
Solde au 31 décembre 2018		141.894	457.571	404.370	-26.227	196.142	1.173.749	130.875	1.304.624

Les notes des pages 97 à 177 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

		Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	Note	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période		16.740	85.852
<i>Ajustements pour:</i>			
Charge/ crédit d'impôt sur le résultat (-)	14	15.184	9.760
Amortissement des immobilisations corporelles	9	127.697	128.088
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		8.569	0
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	4.838	4.083
Amortissement des immeubles de placements	9	5.430	3.612
(Reprise de) / Perte de valeur sur immobilisations corporelles	9	5.840	2.383
(Reprise de) / Perte de valeur sur des immeubles de placements	9	-3.339	0
Gain (-) / perte sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	-409	-478
Amortissement des subventions	29	-3.942	-3.970
Charges financières	10	100.306	105.834
Produits financiers	10	-1.790	-3.335
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	31	78	328
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	21	343	1.934
		275.544	334.090
Diminution / augmentation (-) des stocks		82.300	-170.946
Diminution/ augmentation (-) des créances clients et autres débiteurs		112.763	-77.692
Diminution / augmentation (-) des actifs sur contrat		-3.758	-47.077
Diminution / augmentation (-) des coûts du contrat		1.384	-769
Diminution (-) / augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		-15.772	104.476
Diminution/augmentation (-) des engagements pour les bénéfices employés		1.211	1.091
Diminution/augmentation (-) des autres		-1.196	-457
Diminution (-) / augmentation des passifs sur contrat		-9.340	65.929
		167.592	-125.444
Intérêts versés		-95.331	-103.755
Impôt payé		-12.358	-13.151
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		335.448	91.740
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-260.442	-175.571
Acquisition d'immeubles de placements	20	-23.788	-10.791
Produits de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		2.436	1.543
Acquisition / augmentation dans le capital d'entités mises en équivalence	21 - 38	5.544	-7.680
Acquisition d'autres investissements	22	-129	-13
Produits de cession d'autres investissements		3.355	569
Intérêts reçus	10-21	2	649
Dividendes reçus	21	929	581
Produits de la collecte de subventions	29	169	501
Liquidités acquises lors d'un regroupement d'entreprises		-394	0
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement		-272.318	-190.214
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produits de nouveaux emprunts	27	302.364	369.963
Remboursement d'emprunts	27	-298.820	-271.341
Paiements de loyers	27	-12.992	-4.801
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-1.650	-260
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-2.120	-896
Trésorerie nette liée aux activités de financement		-13.218	92.664
Diminution (-)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		49.912	-5.810
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		163.676	168.239
Effets de variation dans le cours de change sur la trésorerie détenue		911	1.248
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		214.499	163.676

Les notes des pages 97 à 177 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité présentant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après la « Société » ou « Viohalco S.A. ») est une société à responsabilité limitée de droit belge. Son siège social est établi à 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco »). Les participations de Viohalco dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans une centaine de filiales environ, dont deux sont cotées, une sur Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, dans l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. Viohalco est en outre propriétaire d'importants biens immobiliers en Grèce. Ses actions sont cotées sur Euronext Bruxelles et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire à la Bourse d'Athènes (symbole « VIO »).

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse www.viohalco.com.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne et approuvées par le Conseil d'administration de la Société le 15 avril 2020.

Des précisions concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont incluses dans la note 5.

Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode à chaque date de clôture :

1. Instruments financiers dérivés (juste valeur)
2. Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur)
3. Engagement des régimes de retraite à prestations définies (valeur actuelle de l'obligation)
4. Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus)

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. En raison des règles d'arrondis, les chiffres indiqués en tant que totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre à l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon périodique. La révision des estimations est appliquée de façon prospective.

Les informations concernant les jugements, hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2019 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 8 – Comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- Note 12 – Évaluation des obligations au titre des prestations définies : principales hypothèses actuarielles ;
- Note 14 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé, disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Note 19 – Test de dépréciation : hypothèses clés sous-jacentes sur les montants ;
- Note 31 – Évaluation des pertes de crédit attendues sur créances clients et actifs sur contrats : hypothèses clés dans la détermination des taux de perte.

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés (à l'exception des éléments présentés à la note 6). Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco (ses filiales et les entités mises en équivalence).

5.1. Base de la consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau du contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses filiales mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée, plus
- la valeur de toutes participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise, moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout bénéfice réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées dans le compte de résultat consolidé. Toute contrepartie éventuelle est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables résultant de son implication dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'affecter ces rendements par le biais de son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date de la fin du contrôle.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chacune des acquisitions.

Les modifications de la participation de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses sociétés perdent le contrôle d'une filiale, les actifs et les passifs de celle-ci sont décomptabilisés, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des entités mises en équivalence

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco exerce une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. C'est généralement le cas lorsque Viohalco détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition.

Les participations dans des partenariats sont comptabilisées en tant qu'entreprises associées ou coentreprises. La classification dépend des droits et obligations contractuels de chaque investisseur et non de la structure juridique du partenariat.

Entreprises associées : Viohalco comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges des entreprises associées et sa part de l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges détenus ou engagés par Viohalco. Ces éléments ont été repris dans les rubriques correspondantes des états financiers.

Coentreprises : Une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco exerce un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition dans le bilan consolidé.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et ajustés par la suite pour comptabiliser en résultat la quote-part de Viohalco dans les profits ou les pertes post-acquisition de l'entité détenue. La méthode de la mise en équivalence considère également la part de Viohalco dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, jusqu'à la date à laquelle cesse l'influence notable ou le contrôle conjoint.

Les dividendes reçus ou à recevoir d'entreprises associées et de coentreprises sont comptabilisés en déduction de la valeur comptable de l'investissement.

Lorsque la quote-part des pertes de Viohalco dans une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à sa participation dans l'entité, Viohalco ne comptabilise pas de pertes supplémentaires sauf si Viohalco a contracté des obligations ou procédé à des paiements pour le compte de l'entité en question.

(f) Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupe, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intra-groupe sont éliminés. Les gains non réalisés résultant d'opérations avec des entités mises en équivalence sont éliminés à concurrence de la participation détenue par Viohalco dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les gains non réalisés, mais uniquement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5.2. Monnaie étrangère

(a) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés de Viohalco aux cours de change en vigueur aux dates des opérations en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans les états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants sont constatés dans les autres éléments du résultat global :

- couvertures des flux de trésorerie éligibles pour autant que les couvertures soient efficaces ;
- investissements en titres de participation désignés en tant qu'autres éléments du résultat global à la juste valeur.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs liés aux activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé comme étant un taux approprié

Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en réserve pour l'écart de conversion, sauf si l'écart de conversion est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle.

En cas de cession intégrale ou partielle d'une activité à l'étranger faisant perdre le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change relatif à cette activité à l'étranger est reclassé en résultat en tant que résultat de cession. Si Viohalco cède une partie de sa participation dans la filiale, mais en conserve le contrôle, la quote-part correspondante du montant cumulé est réaffectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque Viohalco ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, tout en conservant une influence significative ou un contrôle conjoint, la quote-part correspondante du montant cumulé est reclassée au compte de résultat.

5.3. Chiffre d'affaires

Les principales sources de chiffre d'affaires comptabilisées par Viohalco sont les suivantes :

- Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets
- Vente de produits standards
- Prestations de services

Le chiffre d'affaires est évalué sur la base de la contrepartie spécifiée dans le contrat conclu avec le client et il exclut les montants recouverts pour le compte de tiers. Viohalco comptabilise le chiffre d'affaires à l'occasion du transfert du contrôle d'un produit ou d'un service au client.

La contrepartie peut varier en raison des remises commerciales, de rabais de volume, de retours ou autres éléments similaires. En fonction du type de contrepartie variable, il est appliqué la méthode la plus appropriée pour évaluer cette contrepartie variable.

Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets

Concernant les contrats portant sur des projets et produits sur mesure réservés à l'usage exclusif de certains clients et sans utilisation alternative, il existe un droit opposable au paiement de la prestation exécutée jusque-là en cas de résiliation du contrat par le client ou par un tiers pour des motifs autres que le non-respect de leurs engagements par les sociétés de Viohalco. On en conclut donc que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la production des biens.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé sur une base progressive en fonction de la méthode la plus adéquate, selon qu'elle est basée sur les entrées ou sorties, pour évaluer l'avancement jusqu'à l'état d'achèvement.

Les méthodes les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- Pour les obligations de performance liées à la production de produits sur mesure, en fonction du type de contrat concerné, les méthodes pour évaluer l'avancement estimé se fondent sur :
 - i. le temps de production écoulé, à savoir le rapport entre le temps effectif déjà consacré à la production et le volume total de temps de production prévu. Cette méthode est utilisée pour les câbles sous-marins produits sur d'importantes longueurs en continu car la fabrication de ces produits dure normalement longtemps et que les obligations de performance associées sont donc satisfaites à l'échéance du temps de production.

ii. La quantité de produits fabriqués et testés par rapport à la quantité totale à produire en vertu du contrat. Cette méthode est utilisée pour les câbles terrestres, les tubes d'acier et les produits en aluminium fabriqués sur mesure car la production est réalisée par lots et que les obligations de prestation sont donc satisfaites lorsqu'un certain nombre de lots de quantités convenues a été produit.

- Pour les phases d'installation de projets clés en main du segment Câbles, la méthode pour évaluer l'avancement se fonde sur l'évaluation des résultats obtenus ou le franchissement de jalons, sur la base de jalons techniques clairement définis, comme le transport ou les mètres de câbles installés. Lorsque la méthode d'évaluation de l'avancement repose sur des jalons, ceux-ci donnent une description fidèle de la prestation.

Vente de produits standards

Pour les produits qui ne sont pas considérés comme fabriqués sur mesure, les clients n'en obtiennent pas le contrôle avant l'achèvement de la production. Le chiffre d'affaires est donc comptabilisé au moment du transfert de propriété sur les marchandises vendues.

Le moment du transfert de propriété intervient généralement lorsque les produits ont été expédiés vers le site du client, sauf spécification contraire dans les termes du contrat. Les termes définis dans les contrats avec les clients sont conformes aux Incoterms.

Quand le chiffre d'affaires est reconnu à un moment donné, la comptabilisation de celui-ci donne lieu à une facturation simultanée ou dans un bref délai à compter de celle-ci. Le transfert du contrôle au client déclenche la comptabilisation d'une créance client puisqu'il représente le moment auquel le droit à la contrepartie devient inconditionnel.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du degré d'achèvement. La contrepartie totale des contrats de service est allouée à l'intégralité des obligations de prestation du contrat sur la base de leurs prix spécifiques unitaires. Les prix de vente spécifiques sont déterminés selon les grilles tarifaires appliquées par Viohalco lors de la commercialisation de ses services dans le cadre de transactions distinctes.

Actifs et passifs sur contrats

Le moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires, de la facturation et du recouvrement se traduit en créances facturées, créances non facturées (actifs sur contrats) et avances client (passifs sur contrat). Ces actifs et passifs sur contrat sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière, respectivement aux postes « actifs sur contrats » et « passifs sur contrat ». S'agissant des produits et services pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps, les montants sont facturés à mesure de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles convenues, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits manufacturés.

En général, la facturation intervient après la comptabilisation du chiffre d'affaires des produits fabriqués sur mesure et des services exécutés dans le temps, ce qui donne lieu à des actifs sur contrats. Toutefois, en cas de perception d'avances clients avant la comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant, un passif sur contrat est comptabilisé.

Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco comptabilisent à l'actif les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats avec les clients et les coûts de réalisation de ces contrats qui sont directement associés au contrat, si ces coûts sont considérés comme recouvrables. Elles les comptabilisent au poste des « coûts contractuels » de l'état consolidé de la situation financière. Les coûts différentiels d'obtention de contrats sont des coûts encourus en vue d'obtenir un contrat. Ces coûts n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Les coûts d'exécution ne sont capitalisés que s'ils génèrent ou améliorent des ressources qui seront utilisées pour satisfaire à des obligations de performance dans le futur.

Les actifs générés par les coûts liés aux contrats sont amortis soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période déterminée en fonction de la durée estimée du contrat, soit en fonction de la partie des revenus comptabilisés au cours de l'exécution du contrat correspondant.

Les coûts incrémentaux liés à l'obtention des contrats sont comptabilisés en charges si la période d'amortissement des actifs est d'un an ou moins.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charge au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants dus si Viohalco et ses sociétés sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé dans le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses sociétés versent des cotisations définies à une tierce personne morale sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses sociétés au titre des régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par les employés au cours de la période en cours et des périodes antérieures, après actualisation de ce montant et déduction de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est basé sur des obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

La réévaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, est immédiatement comptabilisée dans la rubrique autres éléments du résultat global.. Viohalco et ses sociétés déterminent les charges d'intérêts nettes sur le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle, en tenant compte de toutes les variations du passif net au titre des prestations définies au cours de la période en raison des cotisations et des paiements de prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou qu'un régime est réduit, le changement qui en résulte relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement comptabilisé au compte de résultat. Viohalco et ses sociétés comptabilisent des gains et des pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charge lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses sociétés ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les sociétés de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement perçue et que ces mêmes sociétés respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques afférentes à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat de la période afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées. Elles sont portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et les charges financières de Viohalco et ses sociétés comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains et pertes de change sur emprunts et dépôts.

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt réel. Le « taux d'intérêt effectif » est le taux qui permet d'actualiser précisément les paiements en numéraire ou les recettes futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier par rapport à :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Dans le calcul des produits et charges d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif ou au coût amorti du passif financier.

Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf s'il concerne un regroupement d'entreprises, des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous les ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes.

Les actifs et passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont remplis.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs pour les besoins de l'information financière et les valeurs calculées sur une base fiscale.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses sociétés sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences temporelles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôts non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque date de clôture des états financiers et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contrepassées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendus dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon dont Viohalco et ses sociétés prévoient, à la date de clôture, de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent des impôts sur le résultat, prélevés par la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que de toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. La valeur nette de réalisation est estimée sur la base du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

Les dépréciations de stocks reflétant la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur et amortissements cumulés. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement associées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût lié à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses sociétés bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat au poste « Autres produits (charges) d'exploitation ».

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'actifs immobilisés sont portés à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissements

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Machines	2 à 35 ans
Mobiliers et autres équipements	2 à 8 ans
Véhicules	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobiliers et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassification en immeuble de placements

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placements.

Le bien est reclassé à sa valeur comptable nette à la date de reclassification, qui deviendra son coût d'acquisition réputé pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassification en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs disponibles à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Immobilisations incorporelles et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des réductions de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, si le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, si les bénéfices économiques futurs sont probables et si les sociétés de Viohalco ont l'intention d'avoir et disposent des ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des réductions de valeur et amortissements.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Autres immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses sociétés et ont une durée de vie déterminée, sont évalués à leur coût diminué du cumul des réductions de valeur et des amortissements. Les autres immobilisations incorporelles, qui ont une durée de vie indéterminée, sont évaluées à leur coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées.

C. Amortissement et durée de vie

L'amortissement est la prise en charge dans le compte de résultat du coût des immobilisations incorporelles diminuées de leurs valeurs résiduelles estimées. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des actifs et il est généralement comptabilisé dans le compte de résultat. Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées pour la période actuelle et les périodes de référence sont les suivantes :

- Marques commerciales et licences 10 à 15 ans
- Logiciels 3 à 5 ans

Certaines immobilisations incorporelles comprises dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Mais elles font l'objet d'un test de réduction de valeur (cf. note 19 pour plus d'informations).

Les méthodes d'amortissement, durées de vie et valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placements

Les immeubles de placements, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses sociétés. Ils sont destinés à générer des loyers, et non à être utilisés pour les besoins de leurs propriétaires. Les immeubles de placements sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque la valeur comptable d'un immeuble de placements est supérieure à sa valeur recouvrable, la différence (réduction de valeur) est directement comptabilisée en tant que charge au compte de résultat. Les reprises de réduction de valeur sont également comptabilisées dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée de vie attendue des immeubles de placements est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placements ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si un bien immobilier génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par Viohalco ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de la fourniture de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier, mais également à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier est en cours de construction ou de développement en vue de son utilisation future en tant qu'immeuble de placements ;
- Si Viohalco possède des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs ou passifs destinés à être cédés sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par la poursuite de leur utilisation.

Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers ou avantages du personnel, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et de ses sociétés. Les réductions de valeur sur le classement initial en tant qu'actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes consécutifs découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ni dépréciées ; les entités mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Instruments financiers et actifs sur contrats

Viohalco comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur :

- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs sur contrats ;
- les créances locatives.

Les provisions pour pertes sur les comptes clients et les actifs sur contrats sont toujours évaluées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, excepté pour la trésorerie (perte de crédit attendue sur 12 mois).

Viohalco considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est improbable que le débiteur honore ses obligations de crédit dans leur intégralité, sans recours par les sociétés de Viohalco à des actions telles que la réalisation de la garantie (le cas échéant).

Les pertes de crédit attendues à vie sont celles qui résultent de tous les événements de défaut possible pendant la durée de vie prévue d'un instrument financier.

Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes attendues résultant d'événements de défaut qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie prévue de l'instrument est inférieure à 12 mois).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle au cours de laquelle les sociétés de Viohalco sont exposées au risque de crédit.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont estimées sur la base d'un taux de perte moyen pondéré. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle du déficit de trésorerie (à savoir la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que Viohalco prévoit de recevoir).

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Présentation de la provision pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de dépréciations liées aux créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Réduction de valeur

La valeur comptable brute d'un actif financier est réduite lorsque Viohalco prévoit raisonnablement de ne recevoir aucun actif financier en tout ou partie. Pour tous les clients, Viohalco évalue individuellement le montant de la réduction de valeur et le moment auquel elle interviendra selon qu'un recouvrement est raisonnablement attendu ou non. Viohalco ne prévoit pas de recouvrement significatif sur le montant de la réduction de valeur. Cependant, les actifs financiers dont la valeur est réduite pourraient faire l'objet de mesures exécutoires en vertu des procédures de recouvrement des créances échues de Viohalco.

B. Actifs non financiers

À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de réduction de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à la durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de trésorerie (ou « UGT »). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les réductions de valeur sont comptabilisées au poste « Autres dépenses » du compte de résultat. Elles sont d'abord appliquées en perte de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en perte, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une réduction de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une réduction de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune réduction de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

Les méthodes comptables applicables en 2018 sont décrites dans les comptes consolidés 2018 de la Société, que le lecteur trouvera sur le site web de la Société. Les méthodes comptables reprises dans la présente section sont celles applicables à compter du 1er janvier 2019. Les changements de méthode comptable dus à l'application de la norme IFRS 16 sont présentés à la note 6.

À compter du 1er janvier 2019, à la date de conclusion d'un contrat, Viohalco apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Viohalco utilise la définition du contrat de location de la norme IFRS 16.

Comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Les sociétés de Viohalco louent divers bureaux, entrepôts, machines et véhicules. Les contrats de location sont habituellement conclus pour des périodes fixes d'1 à 5 ans, à quelques exceptions près, comme la location de machines spécialisées, de ports, de bouteilles de gaz et de terrains qui sont loués pour des périodes plus longues.

Viohalco comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, à la date du début de la location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, incluant :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- tout paiement de location effectué au moment ou avant la date du début de la location, moins les avantages incitatifs à la location reçus ;
- tout coût initial direct ; et
- coûts à engager lors du démantèlement.

Par la suite, le droit d'utilisation de l'actif loué est évalué au coût déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur, et ajustés en vue de la réévaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux
- les sommes que le preneur d'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de loyers sont réduits à concurrence du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la composante incluse à l'accord de location. En général, Viohalco utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation.

Il s'agit du taux que le preneur, c'est-à-dire, chacune des filiales de Viohalco, aurait à verser à la date de début de la location pour un emprunt de durée similaire et avec une garantie similaire, pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif, dans un environnement économique similaire.

L'obligation locative est ultérieurement augmentée par les charges d'intérêts sur l'obligation locative et réduite en fonction des paiements de loyers effectués. Elle est réévaluée s'il survient un changement qui n'est pas comptabilisé comme contrat de location séparé, lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou de taux, un changement dans le montant estimé devant être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle, et de changements dans l'estimation de savoir si une option d'achat ou de prolongation est raisonnablement certaine d'être exercée ou si une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Les actifs au titre du droit d'utilisation qui satisfont la définition d'immeuble de

placements sont présentés sous « Immeubles de placements ». Viohalco a choisi de ne pas séparer les composantes non-locatives des composantes locatives.

Les paiements associés aux contrats de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat. Les actifs de faible valeur comprennent le matériel informatique et le petit mobilier de bureau.

Viohalco applique son jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location dans lesquels elle est preneur et qui comprennent des options de renouvellement. L'évaluation de savoir si Viohalco est raisonnablement certaine d'exercer ces options a une incidence sur la durée du contrat de location, ce qui affecte de manière significative le montant des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

Viohalco a choisi de présenter les intérêts versés au titre des obligations locatives dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la ligne « intérêts versés » des activités opérationnelles.

Comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Les contrats de location dans lesquels les sociétés de Viohalco ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété d'un actif sont classés comme des contrats de location simple. Les revenus locatifs sont comptabilisés en tant que revenus sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitations à la location accordées sont comptabilisées comme partie intégrante du revenu locatif total, sur la durée du bail. Les coûts directs initiaux encourus pour obtenir un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif sous-jacent et comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location sur la même base que les revenus locatifs.

5.15. Instruments financiers

(a) Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances clients et titres d'emprunt émis sont initialement comptabilisés à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque Viohalco devient partie aux stipulations contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, majorée, pour un élément à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission. Une créance client sans composante financière significative est initialement évaluée au prix de transaction.

(b) Classification et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé et évalué : au coût amorti ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les instruments de dettes ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les investissements en titres de participation ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des actifs financiers n'est pas modifiée après leur comptabilisation initiale sauf si Viohalco change son modèle économique concernant la gestion des actifs financiers, auquel cas l'ensemble des actifs financiers concernés est retraité au premier jour de la première période comptable suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Un actif financier est évalué en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels et de céder des actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en titres de participation non détenus à des fins de transaction, Viohalco peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures de la juste valeur de l'investissement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est ordonné au cas par cas, pour chaque investissement.

Tous les actifs financiers (à l'exception des instruments dérivés auxquels une couverture de flux de trésorerie est appliquée) qui n'entrent pas dans la classification de l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Lors de la comptabilisation initiale, Viohalco peut irrévocablement désigner un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat alors qu'il répond aux critères pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dès lors que ce traitement élimine ou réduit significativement un décalage comptable qui sinon surviendrait.

Actifs financiers – Évaluation du modèle économique :

Viohalco évalue l'objectif du modèle économique dont relève un actif financier au niveau d'un portefeuille car c'est là le meilleur reflet de la gestion de l'entreprise et du mode de présentation des informations à la Direction.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers dans le cadre de transactions non éligibles à la décomptabilisation ne sont pas considérés comme une vente à cette fin, conformément à la reconnaissance continue des actifs par les sociétés de Viohalco.

Actifs financiers - Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts :

Aux fins de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » sont définis comme une contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au principal restant dû pendant une période donnée, ainsi qu'à d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les frais administratifs), tout en ajoutant une marge bénéficiaire. Pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de capital et des versements d'intérêts, Viohalco prend en compte les conditions contractuelles de l'instrument. Cela inclut d'évaluer si l'actif financier contient une durée contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de telle sorte qu'il ne remplisse pas cette condition. Lors de cette évaluation, Viohalco prend en compte :

- des événements éventuels qui modifieraient le montant ou le calendrier des flux de trésorerie;
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux contractuel du coupon, y compris les caractéristiques de taux variable ;
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation; et
- les conditions qui limitent les recours pour obtenir les flux de trésorerie d'actifs déterminés (par exemple, actif financier garanti par une sûreté réelle).

Actifs financiers – Évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes nets, y compris sous la forme de revenus d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est minoré des pertes de dépréciation. Les revenus d'intérêts, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou perte sur une décomptabilisation est comptabilisé(e) en résultat.

Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont retraités en résultat.
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en produits au compte de résultat sauf si le dividende représente clairement une reprise d'une partie du coût de l'investissement. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais retraités en résultat.

Passifs financiers – Classification, évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Les passifs financiers sont classés selon leur évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un instrument dérivé ou s'il est désigné en tant que tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou perte sur une décomptabilisation est également comptabilisé(e) en résultat.

(c) Décomptabilisation

Actifs financiers

Viohalco décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque Viohalco transfère le droit à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction donnant lieu au transfert en substance de l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier ou dans laquelle Viohalco ne transfère ni ne conserve en substance l'ensemble des risques et avantages de la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Viohalco conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve tout ou une part substantielle de l'ensemble des risques et avantages sur les actifs transférés. Dans ce cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

Passifs financiers

Viohalco décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont acquittées, annulées ou expirent. Viohalco décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont sensiblement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net..

(d) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net présenté dans l'état consolidé de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, Viohalco dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de procéder à la compensation des montants et qu'elle a l'intention soit de les régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

(e) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Viohalco a choisi de ne pas adopter les dispositions de la norme IFRS 9 concernant la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39.

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur ou de couverture des flux de trésorerie. Les instruments dérivés servent à couvrir les risques découlant des variations de prix des métaux, les fluctuations des cours de change et les variations des taux d'intérêt des emprunts.

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en résultat, à moins que l'instrument ne soit répertorié comme couverture de flux de trésorerie.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de la juste valeur lorsque l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier comptabilisé est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de couverture ». Toute proportion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés au poste « réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé de la même période ou des périodes durant laquelle ou lesquelles la couverture prévisionnelle des flux de trésorerie impacte le résultat ou l'élément couvert impacte le résultat.

Lorsqu'un élément couvert est vendu ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous forme d'une réserve et sont reclassés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

En cas de couverture d'une transaction future prévue qui ne devrait plus se produire, les montants comptabilisés dans la « réserve de couverture » sont reclassés en résultat.

Par la suite, à chaque date de clôture (de manière rétrospective), l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie est examinée en appliquant la méthode de compensation en dollars sur une base cumulative.

5.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie disponible et les dépôts à vue détenus auprès d'établissements financiers, ainsi que les dépôts très liquides à court terme dont l'échéance est de trois mois au maximum, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie et sont soumis à un risque insignifiant de variations de leur valeur.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent d'actions ordinaires.

Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. L'impôt sur le résultat lié aux coûts de transaction d'une transaction sur les capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres (cf. note 5.7).

5.18. Provisions

Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les évaluations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs ;

- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation ;
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Plus précisément :

Les provisions pour les décisions de justice en instance sont comptabilisées lorsqu'il est plus que probable qu'il existe une obligation résultant de ce litige et qu'un paiement à cet égard est probable selon l'évaluation d'un tiers.

Des dispositions de garantie d'assurance sont comptabilisées lorsque le produit est vendu et selon l'expérience antérieure (probabilité que les produits vendus aient besoin d'être remplacés). L'estimation initiale des coûts associés à la garantie est revue tous les ans.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées uniquement lorsque Viohalco est tenue par une obligation implicite, à savoir lorsqu'un plan officiel détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, le site et le nombre de collaborateurs concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approprié, et que les collaborateurs concernés ont été informés des principales modalités du plan en question ou que la société a déjà commencé à déployer le plan.

Une provision pour contrats onéreux est évaluée à la valeur actuelle des coûts les plus bas entre les coûts attendus de l'exécution du contrat et le coût découlant de l'inexécution du contrat. Avant de constituer la provision, Viohalco comptabilise toute perte de dépréciation sur les actifs liés au contrat.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est le résultat généré par les activités principales génératrices de chiffre d'affaires de Viohalco ainsi que les autres revenus et charges liés aux activités opérationnelles. Le résultat opérationnel exclut les coûts financiers nets, la quote-part du bénéfice des sociétés mises en équivalence et l'impôt sur le résultat.

5.21. Évaluation de la juste valeur

La « juste valeur » est le prix qui serait perçu en contrepartie de la vente d'un actif ou qui serait payé pour transférer une dette dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel Viohalco a accès à la date en question. La juste valeur d'une dette reflète son risque de non-exécution.

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations financières de Viohalco requièrent l'évaluation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Lorsqu'elle est disponible, Viohalco évalue la juste valeur d'un instrument sur la base de sa cotation sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif interviennent à une fréquence et dans un volume suffisant pour fournir une information continue concernant son prix.

S'il n'existe pas de cotation sur un marché actif, Viohalco utilise alors des techniques d'évaluation qui s'appuient sur un maximum d'éléments observables et un minimum d'éléments qui ne sont pas observables. La technique d'évaluation retenue intègre l'ensemble des facteurs que les participants du marché prennent en compte dans la fixation du prix d'une transaction.

Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, Viohalco évalue alors les actifs et les positions longues au cours acheteur et les passifs et positions courtes au cours vendeur.

Le prix de la transaction constitue normalement la meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, à savoir la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue. Si

Viohalco établit que la juste valeur à la comptabilisation initiale diffère du prix de la transaction et que la juste valeur n'est pas attestée par la cotation d'un actif ou passif identique sur un marché actif, ni ne s'appuie sur une technique d'évaluation dont les éléments non observables sont estimés non significatifs par rapport à l'évaluation, l'instrument financier est alors évalué à la juste valeur ajustée de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de la transaction. Cette différence est ultérieurement comptabilisée en résultat sur la durée de vie de l'instrument, tant que l'évaluation reste entièrement justifiée par des données observables sur le marché ou que la transaction n'est pas liquidée.

5.22. Nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations des IFRS

Certaines nouvelles normes ainsi que des amendements aux normes et des interprétations ont été publiés et seront d'application obligatoire pour les périodes qui débutent pendant l'exercice en cours et les exercices suivants. L'évaluation de l'impact de ces nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations réalisée par Viohalco est présentée ci-dessous.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours :

L'impact de l'adoption de la norme sur les contrats de location et les nouvelles méthodes comptables sont présentés ci-dessous. Les autres normes mentionnées ci-dessous n'ont eu aucun impact sur les méthodes comptables de Viohalco et n'ont pas nécessité d'ajustements rétrospectifs.

IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle annule et remplace la norme IAS 17. Cette norme a pour objectif de faire en sorte que les preneurs et bailleurs fournissent des informations pertinentes de sorte que celles-ci représentent fidèlement les transactions les concernant. IFRS 16 introduit un modèle unique pour la comptabilisation des contrats de location pour les preneurs, tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location d'une durée supérieure à 12 mois, à moins d'une faible valeur unitaire de l'actif sous-jacent. IFRS 16 prolonge IAS 17 au niveau des obligations de comptabilisation qui s'imposent aux bailleurs. Ainsi, le preneur continue de classer ses contrats de locations en tant que locations simples ou locations-financements et de rendre compte de ces deux types de contrats de locations différemment. Viohalco a initialement appliqué la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019. Pour plus de précisions, voir la note 6.

IFRS 9 (Amendements) « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »

Ces amendements permettent aux sociétés d'évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global les actifs financiers assortis de clauses de remboursement anticipé prévoyant une soi-disant compensation négative sous réserve de satisfaire une condition spécifiée, plutôt que de les comptabiliser à la juste valeur par le biais du résultat net.

IAS 28 (Amendements) « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »

Les amendements précisent que les entreprises rendent compte des participations à long terme dans des entreprises associées ou des coentreprises – où la méthode de mise en équivalence n'est pas appliquée – à l'aide de la norme IFRS 9.

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

Cette interprétation traite de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et passifs d'impôt sur le résultat différés et courants lorsque le traitement fiscal implique une incertitude. IFRIC 23 s'applique à tous les aspects de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat lorsqu'il existe une telle incertitude, notamment aux bénéfices imposables et aux pertes, aux assiettes imposables d'actifs et de passifs, aux pertes fiscales de même qu'aux crédits d'impôt et aux taux d'imposition.

IAS 19 (Amendements) « Modification, réduction ou liquidation d'un régime de pension »

Les amendements précisent comment les entreprises déterminent les charges de pension, si des changements sont apportés à un régime de pension à prestations définies.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2015-2017

Les amendements ci-dessous incluent les changements apportés aux quatre normes :

IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »

Ces amendements apportent des éclaircissements sur le fait qu'une société réévalue ses participations précédemment détenues dans une coentreprise lorsqu'elle obtient le contrôle de l'activité.

IFRS 11 « Partenariats »

Ces amendements apportent des éclaircissements sur le fait qu'une société ne réévalue pas ses participations précédemment détenues dans une coentreprise lorsqu'elle obtient le contrôle de l'activité.

IAS 12 « Impôt sur le résultat »

Ces amendements apportent des éclaircissements sur le fait qu'une société comptabilise de la même manière l'intégralité des conséquences fiscales des paiements de dividendes

IAS 23 « Coûts d'emprunt »

Les amendements précisent que l'entreprise considère comme faisant partie des emprunts généraux tout emprunt initialement contracté afin de développer un actif, lorsque cet actif est prêt à être utilisé ou lorsqu'il est prêt à être vendu.

Normes et interprétations applicables aux périodes ultérieures :

IFRS 3 (Amendements) « Définition d'une entreprise » (en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2020)

La définition amendée met l'accent sur le fait que la production d'une entreprise consiste à fournir des biens et des services à des clients, tandis que la définition précédente était centrée sur les rendements sous forme de dividendes, de coûts réduits ou d'autres avantages économiques pour les investisseurs et autres. Les amendements n'ont pas encore été adoptés au niveau européen.

IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme « significatif » (en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2020)

Les modifications clarifient la définition de « significatif » et la manière dont il convient de l'appliquer en incluant dans la définition les précisions qui figuraient jusqu'à présent ailleurs dans les normes IFRS. Par ailleurs, les explications accompagnant la définition ont été améliorées. Les amendements veillent également à une cohérence de la définition de « significatif » dans l'ensemble du référentiel IFRS.

IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Modifications dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence (en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2020)

Les amendements changent certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture afin de soulager les effets éventuels des incertitudes causées par la réforme des taux d'intérêt de référence. En outre, les amendements exigent des entreprises de fournir aux investisseurs des informations supplémentaires sur les couvertures qui sont directement affectées par ces incertitudes.

IAS 1 (Amendement) « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » (en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2022)

L'amendement précise que les passifs sont classés en passifs courants ou en passifs non courants en fonction des droits qui existent à la clôture annuelle. La classification n'est pas affectée par les attentes de l'entité ou les événements survenant après la date de présentation de l'information financière. L'amendement précise également ce qu'IAS 1 entend par « règlement » d'un passif. L'amendement n'a pas encore été adopté au niveau européen.

6. Changements de méthodes comptables

IFRS 16 « Contrats de location »

Viohalco a adopté IFRS 16 à titre rétrospectif à compter du 1^{er} janvier 2019, sans pour autant retraiter les données comparatives de l'exercice 2018, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques prévues par la norme. Les reclassifications et ajustements découlant des nouvelles règles applicables aux contrats de location sont donc comptabilisés dans le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

i. Activités de location de Viohalco et méthode pour les comptabiliser avant l'adoption d'IFRS 16

Les sociétés de Viohalco louent différents bureaux, entrepôts, machines et véhicules. Les contrats de location sont généralement conclus pour des durées déterminées comprises entre 1 et 5 ans, avec quelques exceptions comme la location de machines spécialisées, les installations portuaires, les cylindres de gaz et les terrains dont les durées de location sont plus longues. Les conditions des contrats de location sont négociées contrat par contrat et contiennent un large éventail de termes et conditions différentes. Les contrats de location n'imposent pas de clauses de sûretés, mais les actifs loués ne peuvent servir de garanties à des fins d'emprunt.

Jusqu'à l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés en tant que contrats de location financement ou en tant que contrats de location simple. Les paiements versés au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés comme charge au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de la location. Il n'y a pas eu d'impact pour les contrats de location dans lesquels Viohalco est bailleur.

ii. Ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16

Lors de l'adoption d'IFRS 16, Viohalco a comptabilisé des obligations locatives en relation avec des contrats de location qui avaient précédemment été classés en tant que « contrats de location simple » en vertu des principes d'IAS 17.. Ces dettes ont été évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers restants à effectuer, actualisée à l'aide du taux d'endettement marginal du preneur à la date d'application initiale de la norme.

Le taux d'endettement marginal des sociétés de Viohalco est déterminé à l'aide des taux d'intérêt sans risque liés à l'échéance pour la période précisée sur le contrat de location, lesquels sont majorés de l'écart de crédit dérivé spécifique de la filiale et ajustés d'une prime de risque de liquidité. Au 1^{er} janvier 2019, le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué se situait entre 2% et 5,1% en fonction de la durée et des caractéristiques propres à chaque contrat de location (outre le profil de crédit de chaque filiale et le pays d'implantation de la filiale).

Pour les contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location financement, Viohalco a comptabilisé la valeur comptable de l'actif de location et de l'obligation locative immédiatement avant la transition comme étant la valeur comptable de l'actif lié au droit d'utilisation et de l'obligation locative à la date d'application initiale. Les principes d'évaluation d'IFRS 16 sont uniquement d'application après cette date. Sur la base des caractéristiques spécifiques de chaque contrat de location précédemment classés en tant que contrats de location financement, aucun ajustement d'évaluation n'a été jugé nécessaire, ni au moment de la transition ni après celle-ci en relation avec ces contrats.

Montants en milliers d'euros

Engagements au titre des contrats de location simple divulgués au 31 décembre 2018	24.908
Actualisés à l'aide du taux d'endettement marginal à la date d'application initiale	22.824
Augmentés : obligations locatives financement comptabilisées au 31 décembre 2018	25.092
Augmentés : ajustements par suite d'une différence de traitement des options de prolongation et de résiliation	2.902
Dettes de location comptabilisée au 1^{er} janvier 2019	50.818
<i>Dont :</i>	
Dettes de location financement courantes	9.275
Dettes de location financement non courantes	41.543

Les actifs liés au droit d'utilisation ont été évalués au montant égal à l'obligation locative, ajustée du montant de tous les paiements de loyers payés d'avance ou à payer se rapportant à ce contrat de location tels que comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018. Il n'existait pas de

contrats de location onéreux qui auraient nécessités un ajustement des actifs liés au droit d'utilisation à la date d'application initiale.

Les actifs liés au droit d'utilisation comptabilisés se rapportent aux types d'actifs suivants :

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2019	1er janvier 2019
Terrains	511	287
Bâtiments	3.838	4.404
Machines	26.386	30.211
Véhicules à moteur	11.866	10.914
Autre équipement	52	211
Total des actifs au titre du droit d'utilisation	42.652	46.026

Le changement de méthode comptable a affecté les éléments suivants de l'état consolidé de la situation financière au 1er janvier 2019 :

- Immobilisations corporelles – diminution de 20.300 milliers d'euros
- Actifs liés au droit d'utilisation – augmentation de 46.026 milliers d'euros
- Emprunts et dettes financières – diminution de 25.092 milliers d'euros
- Obligations locatives – augmentation de 50.818 milliers d'euros

L'impact net sur les fonds propres au 1er janvier 2019 a été nul.

L'adoption de la norme IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur la capacité des filiales de Viohalco à satisfaire aux conditions de leurs clauses de prêt restrictives.

iii. Impact sur les informations par segment et le bénéfice avant impôt

L'EBITDA, l'actif par segment et le passif par segment de la période close le 31 décembre 2019 ont tous augmenté suite aux changements de méthode comptable. Les segments de Viohalco ont été affectés par les changements de méthode comptable comme suit :

Montants en milliers d'euros	EBITDA	Actifs du segment	Passifs du segment
Aluminium	1.727	4.306	4,363
Cuivre	998	2.519	2,399
Câbles	846	2.092	2,206
Acier	2.962	9.716	9,990
Tubes d'acier	474	1.408	990
Immobilier	50	104	99
Récupération des ressources*	622	1.094	1,183
Autres activités	680	2.106	2,137
Total	8.358	23.345	23,366

*anciennement dénommé segment « Recyclage »

La dépréciation des actifs liés au droit d'utilisation pour les contrats de location précédemment comptabilisés en tant que contrats de location simple s'est élevée à 7.380 milliers d'euros en 2019, alors que la charge d'intérêts sur les dettes liées aux contrats de location précédemment comptabilisés en tant que contrats de location simple s'est élevée à 979 milliers d'euros. Globalement, le résultat avant impôt a diminué de 56 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 suite à l'adoption de la norme IFRS 16.

iv. Mesures pratiques adoptées

Lors de l'application d'IFRS 16 pour la première fois, Viohalco a utilisé les mesures pratiques suivantes autorisées par la norme :

- utilisation d'un seul taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques raisonnablement similaires ;

- recours aux évaluations précédentes pour déterminer le caractère onéreux des contrats de location ;
- comptabilisation des contrats de location simple assortis d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019 en tant que contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour l'évaluation de l'actif lié au droit d'utilisation à la date d'application initiale ;
- utilisation d'informations rétrospectives pour déterminer la durée des contrats lorsqu'un contrat s'accompagne d'options de renouvellement ou résiliation.

Viohalco a également choisi de ne pas réévaluer si un contrat est, ou contient, une composante locative à la date d'application initiale. En revanche, pour les contrats conclus avant la date de transition, Viohalco s'est appuyée sur son évaluation réalisée en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 qui détermine si un accord contient un contrat de location.

7. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composée de huit principaux segments stratégiques qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

- Aluminium
- Cuivre
- Acier
- Câbles
- Tubes d'acier
- Immobilier
- Récupération des ressources (segment précédemment dénommé « Recyclage ») et
- Autres activités.

Ces segments, qui offrent différents produits et services, sont gérés séparément car ils exigent des stratégies marketing et technologiques différentes.

Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de gestion, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses informations par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par secteur d'activité. Elle décrit le plus fidèlement possible la manière dont Viohalco est gérée et fournit des indications précieuses quant à ses activités opérationnelles.

Aux fins de présentation des informations par segment d'activité, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classées dans un segment spécifique à reporter.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments d'activité à reporter en fonction de la nature de leurs transactions.

Ci-après figure une brève description des segments :

Aluminium : ElvalHalcor par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (Elval), ses filiales Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. ainsi que ses filiales Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria fabriquent une large gamme de produits en aluminium, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : ElvalHalcor, par l'intermédiaire de sa division de produits en cuivre (Halcor) et ses filiales Fitco S.A. et Sofia Med S.A., fabriquent un large éventail de produits en cuivre et en alliages de cuivre, qui vont des canalisations, feuillards, tôles et plaques aux barres conductrices, tiges en cuivre, alliage de cuivre et laiton, aux profilés plats et aux fils.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Câbles : Le Groupe Cablel® Hellenic Cables est l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunications et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier destinés à des chantiers de construction.

Immobilier : Viohalco gère de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

Récupération des ressources : Le segment Récupération des ressources de Viohalco commercialise et traite des matières premières dérivées, s'occupe de la gestion des déchets et des opérations de protection de l'environnement, et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Autres activités : Viohalco détient également des participations dans des sociétés de moindre taille actives dans d'autres secteurs, notamment dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique (Vitrouvit S.A.), la technologie et la R&D (TEKA, Elkeme) ainsi que le courtage d'assurance.

Aucun de ces segments n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments opérationnels en 2019 ou 2018.

B. Informations sur les segments opérationnels

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système interne d'informations financières utilisé par la Direction exécutive (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels. Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments opérationnels pour les exercices 2019 et 2018, ainsi que des éléments d'actifs et de passifs aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2019

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires par segment	2.030.080	1.496.596	994.897	1.413.268	459.625	14.877	122.143	101.739	6.633.225
Chiffre d'affaires entre segments	-711.306	-459.624	-427.112	-597.700	-83.541	-3.680	-79.983	-72.086	-2.435.031
Chiffre d'affaires externe	1.318.774	1.036.972	567.785	815.568	376.084	11.197	42.160	29.654	4.198.194
Marge Brute	124.132	68.052	70.133	30.386	32.532	3.325	10.748	8.458	347.766
Résultat opérationnel (EBIT)	59.444	29.916	47.152	-13.057	15.113	932	-2.452	-6.266	130.782
Produits financiers	1.256	39	19	251	-34	2	104	154	1.790
Charges financières	-15.474	-15.545	-22.683	-28.925	-12.305	-2.956	-2.018	-400	-100.305
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	718	-2.286	0	-262	1.488	0	0	0	-343
Résultat avant impôt	45.943	12.123	24.488	-41.993	4.262	-2.022	-4.366	-6.512	31.924
Impôt sur le résultat	-19.181	-3.309	-7.524	1.279	-782	7.571	-462	7.223	-15.184
Résultat net	26.762	8.815	16.964	-40.714	3.481	5.549	-4.828	711	16.740

Les autres informations par segment pour 2019 sont:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Entités mises en équivalence	8.234	11.555	0	5.207	12.745	0	0	0	37.742
Autres actifs	1.203.625	559.710	599.175	830.723	378.440	315.586	35.628	102.281	4.025.168
Actif par segment	1.211.859	571.265	599.175	835.930	391.186	315.586	35.628	102.281	4.062.910
Passif par segment	626.273	437.235	544.439	700.963	264.240	70.779	51.017	32.891	2.727.837
Dépenses d'investissements	158.098	20.176	42.502	24.824	10.859	24.643	2.635	494	284.230
Amortissements	-51.512	-15.333	-17.226	-40.498	-10.428	-6.839	-2.774	-1.926	-146.535

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2018

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires par segment	1.976.733	1.367.499	803.831	1.531.492	684.873	11.751	146.632	90.113	6.612.924
Chiffre d'affaires entre segments	-579.411	-301.998	-329.097	-614.911	-214.699	-3.363	-101.005	-62.254	-2.206.739
Chiffre d'affaires externe	1.397.322	1.065.500	474.734	916.581	470.174	8.388	45.626	27.860	4.406.185
Marge Brute	149.335	77.638	40.880	69.626	33.029	3.024	14.227	9.015	396.775
Résultat opérationnel (EBIT)	89.565	41.706	18.541	37.812	17.918	297	273	-6.068	200.044
Produits financiers	392	61	608	1.449	273	0	358	195	3.335
Charges financières	-20.001	-18.691	-23.110	-29.194	-10.232	-1.804	-2.438	-365	-105.834
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	322	-1.957	0	-952	653	0	0	0	-1.934
Résultat avant impôt	70.278	21.119	-3.961	9.115	8.612	-1.507	-1.807	-6.238	95.612
Impôt sur le résultat	-7.654	-11.578	5.733	3.910	1.177	317	-498	-1.166	-9.760
Résultat net	62.624	9.541	1.772	13.025	9.789	-1.190	-2.306	-7.404	85.852

Les autres informations par segment pour 2018 sont:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Immobilier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Entités mises en équivalence	560	15.909	0	5.363	10.234	0	0	0	32.066
Autres actifs	1.168.817	536.579	547.826	873.319	463.591	293.503	41.065	88.918	4.013.619
Actif par segment	1.169.377	552.488	547.826	878.682	473.825	293.503	41.065	88.918	4.045.684
Passif par segment	611.776	435.466	513.137	709.128	331.314	59.877	54.309	26.054	2.741.061
Dépenses d'investissements	67.459	34.238	44.039	22.580	6.207	14.857	2.620	1.397	193.398
Amortissements	-56.473	-12.025	-14.448	-37.072	-7.618	-4.310	-2.756	-1.082	-135.783

*anciennement dénommé segment « Recyclage »

C. Information géographique

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, dans l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine et aux États-Unis.

Les informations par segment qui suivent se fondent sur la localisation géographique des actifs par segment. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives aux actifs pour la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Immobilisations corporelles

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Solde au 31 décembre	
	2019	2018
Belgique	1.447	1.506
Grèce	1.401.623	1.303.132
Autres	475.152	479.173
Total	1.878.221	1.783.812

Immobilisations incorporelles et goodwill

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Solde au 31 décembre	
	2019	2018
Belgique	48	68
Grèce	30.603	29.223
Autres	5.575	3.055
Total	36.226	32.346

Immeubles de placements

Solde au 31 décembre

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Grèce	194.182	167.567
Autres	821	6.143
Total	195.003	173.710

Actifs au titre du droit d'utilisation

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Solde au 31 décembre	
	2019	2018
Belgique	214	0
Grèce	35.632	0
Autres	6.807	0
Total	42.652	0

8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient des contrats avec les clients et des revenus locatifs sur les immeubles de placements.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2019	2018
Revenus de location des immeubles de placements	11.197	8.388
Revenus des contrats avec des clients	4.186.997	4.397.797
Total	4.198.194	4.406.185

A. Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des contrats avec les clients est ventilé par marché géographique principal et en fonction du moment auquel intervient la comptabilisation de ce chiffre d'affaires. Le tableau présente un rapprochement avec les segments soumis à compte rendu de Viohalco (cf. note 7).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019								
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Principaux marchés géographiques								
Grèce	110.070	48.228	222.074	178.012	12.253	6.816	19.221	596.674
Union européenne	812.919	753.163	289.757	472.749	267.922	14.005	8.204	2.618.719
Autres pays européens	92.772	95.296	8.338	155.402	12.696	995	837	366.335
Asie	72.989	65.136	38.120	4.706	-1	19.803	435	201.189
Amérique	218.243	46.658	2.190	78	83.214	538	360	351.281
Afrique	11.342	25.044	7.250	4.622	0	2	181	48.442
Océanie	439	3.447	56	0	0	0	416	4.357
Total	1.318.774	1.036.972	567.785	815.568	376.084	42.160	29.654	4.186.997
Moment de la reconnaissance des revenus								
Recettes reconnues à un moment précis	1.315.211	1.033.409	347.125	803.959	29.472	39.443	12.044	3.580.663
Produits transférés progressivement	2.843	0	217.787	0	345.589	0	140	566.359
Services transférés progressivement	720	3.563	2.873	11.609	1.024	2.717	17.469	39.974
Total	1.318.774	1.036.972	567.785	815.568	376.084	42.160	29.654	4.186.997

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tubes d'acier	Récupération des ressources*	Autres activités	Total
Principaux marchés géographiques								
Grèce	122.943	44.258	127.300	178.010	11.813	7.861	18.000	510.186
Union européenne	879.387	763.890	293.476	527.084	186.502	16.272	7.726	2.674.337
Autres pays européens	94.469	98.986	14.547	162.883	13.494	3.928	735	389.041
Asie	78.569	62.075	33.549	43.602	4.328	16.735	448	239.305
Amérique	209.831	60.420	3.296	2.530	249.898	829	357	527.160
Afrique	11.437	31.048	2.444	2.473	4.139	1	63	51.605
Océanie	686	4.825	122	0	0	0	532	6.164
Total	1.397.322	1.065.500	474.734	916.581	470.174	45.626	27.860	4.397.797
Moment de la reconnaissance des revenus								
Recettes reconnues à un moment précis	1.372.648	1.061.393	371.068	908.176	39.749	43.427	11.855	3.808.316
Produits transférés progressivement	24.309	0	101.756	0	430.301	0	0	556.367
Services transférés progressivement	365	4.107	1.909	8.406	124	2.199	16.005	33.115
Total	1.397.322	1.065.500	474.734	916.581	470.174	45.626	27.860	4.397.797

*anciennement dénommé segment « Recyclage »

Le chiffre d'affaires consolidé de Viotalco pour l'exercice 2019 s'est élevé à 4.198 millions d'euros, en légère baisse de 4,7% par rapport à l'année précédente (2018 : 4.406 millions d'euros). Cette tendance s'explique principalement par le recul des prix des métaux, principalement dans les segments de l'aluminium et de l'acier, et en raison de la baisse des volumes sur certains segments due au ralentissement du marché au dernier trimestre de 2019.

B. Soldes sur contrats

Les actifs sur contrats concernent essentiellement les droits à contrepartie pour des travaux achevés mais non facturés à la date de clôture sur les produits fabriqués sur mesure ou les projets dans l'énergie. Les actifs sur contrats sont transférés en créances dès lors que les droits deviennent inconditionnels, à savoir lorsque les sociétés de Viotalco émettent une facture au client (à moins que la facture ne soit émise à l'avance).

Les passifs sur contrat se rapportent essentiellement à l'avance de contrepartie reçue de la part de clients pour la construction de produits sur mesure ou de projets dans l'énergie dont le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps.

Les actifs sur contrats concernent principalement les segments Câbles et Tubes d'acier pour lesquels les montants sont facturés au rythme de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits.

Le tableau suivant présente des informations sur les créances, les actifs sur contrats et les passifs sur contrats à l'égard des clients.

Montants en milliers d'euros	Au	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs sur contrats	121.186	114.428
Passifs sur contrats	-68.526	-77.866
Total	52.660	39.562

Les variations importantes des soldes d'actifs sur contrats et de passifs sur contrats au cours de la période se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
------------------------------	---------------------	----------------------

Solde au 1er janvier 2019	117.428	77.866
Augmentations dues à des créances non facturées et à la variation de l'évaluation de l'avancement des travaux	114.905	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-47.833
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-111.735	0
Nouveaux acomptes et produits constatés d'avance non échus à la fin de l'exercice	0	38.522
Reprise de perte de valeur	126	0
Réduction de valeur	-376	0
Ecart de change	838	-29
Solde au 31 décembre 2019	121.186	68.526

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1er janvier 2018	0	0
Montants comptabilisés à la suite d'un changement de méthode comptable	70.351	11.918
Augmentations dues à des créances non facturées et à la variation de l'évaluation de l'avancement des travaux	114.277	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-11.851
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-68.673	0
Nouveaux acomptes et produits constatés d'avance non échus à la fin de l'exercice	0	77.799
Provision pour moins-value	-93	0
Ecart de change	1.567	0
Solde au 31 décembre 2018	117.428	77.866

Le chiffre d'affaires qu'il est prévu de comptabiliser à l'avenir par rapport aux obligations de prestation non remplies (ou partiellement remplies) à la date de clôture s'élève à 305 millions d'euros, dont 298 millions d'euros en 2020 et les 7 millions d'euros restant pour 2021.

C. Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco qui ont constaté des coûts de contrats, s'attendent à ce que les honoraires, commissions et autres coûts associés à l'obtention de contrats pour des projets énergétiques soient recouvrables.

Par conséquent, au 31 décembre 2019, Viohalco a comptabilisé un montant de 0,6 million d'euros comme coûts contractuels, dont un montant de 84 milliers d'euros classé en actifs non courants.

Au cours de l'exercice, l'amortissement des coûts de contrats s'est élevé à 1,9 million d'euros.

D. Jugements significatifs dans la comptabilisation du chiffre d'affaires

En constatant les produits d'exploitation, les filiales de Viohalco portent un jugement quant au moment où elles s'acquittent de leurs obligations de rendement, à l'identification d'obligations de rendement distinctes, ainsi qu'au prix de transaction et aux montants attribués aux obligations de rendement.

Les plus importantes de ces estimations sont décrites ci-dessous :

- Les contrats portant sur la fourniture d'un produit ou sur l'exécution d'une tâche unique ou d'un ensemble de tâches intégrées importantes sont considérés comme une obligation de performance unique.
- Les contrats comportant des obligations de performances multiples sont principalement identifiés dans le secteur des câbles pour les projets clés en main et pour les produits personnalisés dans les secteurs des câbles, des tubes d'acier et de l'aluminium, comme décrit à la note 5.3. Dans ce cas, le prix de transaction total est affecté à ces obligations d'exécution sur la base des prix de vente autonomes relatifs aux biens et services promis. Si ces biens et services ne sont pas vendus séparément, la méthode du coût majoré est utilisée pour estimer le prix de vente indépendant.
- Certains contrats avec les clients impliquent un coût de transaction variable, car ils comprennent une remise sur le volume ou une remise commerciale basée sur le total des ventes au client au cours d'une période donnée. Dans un tel cas, les revenus sont constatés en fonction des ventes prévues au client tout au long de l'exercice, à mesure que ces ventes sont réalisées et que de nouvelles commandes sont reçues

et dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante des revenus cumulés constatés ne sera pas nécessaire.

- Une partie importante des contrats avec les clients comprend le service de transport. Le transport est considéré comme une obligation d'exécution distincte, si le client peut bénéficier du service de transport offert et si la promesse de transporter les marchandises au client est identifiable séparément de la production de ces produits personnalisés.

Les revenus tirés des commandes de produits normalisés sont constatés à un moment précis et le transport n'est pas considéré comme une obligation d'exécution distincte.

9. Autres produits et charges

A. Autres revenus

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2019	2018
Subventions publiques		811	517
Amortissement des subventions reçues	29	3.942	3.970
Revenus de location		1.103	1.123
Gains sur les écarts de change		19	105
Produits des honoraires, commissions et frais refacturés		750	648
Compensation pour dommages		328	4.337
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		490	488
Produits des services de consultance		290	393
Reprise de provisions	30	143	148
Reprise de perte de valeur sur immobilisations corporelles et immeubles de placements		10.825	22
Système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE)		0	9.822
Autres		7.935	2.960
Total autres produits		26.638	24.533

B. Autres dépenses

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2019	2018
Perte de valeur des immobilisations corporelles et des immeubles de placements		13.311	2.405
Coût de production non imputé au coût des marchandises vendues		285	294
Perte sur vente d'immobilisations corporelles		81	10
Perte sur les écarts de change		43	122
Dommages encourus		200	1.770
Autres taxes		535	812
Règlement à l'amiable		0	2.000
Honoraires de consultance		0	563
Avantages du personnel	13	2.747	2.050
Amortissements		6.278	4.340
Autres		5.370	6.150
Total des autres charges		28.851	20.516
Produits / charges(-) net		-2.213	4.018

Le résultat net des autres produits et charges de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevé à une perte de 2,2 millions d'euros, contre un gain de 4 millions d'euros en 2018. Cette différence est principalement attribuable à :

- Une plus-value de 9,8 millions d'euros sur la vente de quotas d'émissions de l'Union européenne du segment Acier en 2018. Ces quotas étaient initialement alloués aux filiales de Viohalco selon les plans d'allocation annuels nationaux.

- En 2018, la société de Viohalco Hellenic Cables a conclu un règlement amiable avec une société d'affacturage pour un montant de 2,0 millions d'euros. Ce montant correspond à une perte de crédit sur un fournisseur de la filiale, partagée entre la filiale et la société d'affacturage, imputable à une défaillance sur contrat du fournisseur affectant les deux contreparties. Le règlement amiable était préférable à une procédure judiciaire avec le groupe d'affacturage car cela a évité à la fois les frais de justice et un litige qui aurait traîné en longueur avec un partenaire à long terme d'Hellenic Cables.

Perte de valeur et reprise de perte de valeur sont expliquées dans les notes 18 et 20.

C. Dépenses par nature

Montants en milliers d'euros	note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2019	2018
Coût des stocks comptabilisé en charges		2.962.963	3.188.117
Avantages du personnel	13	333.085	303.169
Energie		134.954	139.564
Amortissements		140.257	131.443
Amortissement du coût des contrats		1.905	0
Taxes - accises		15.953	13.990
Primes d'assurance		24.686	19.837
Location		5.654	9.357
Frais de transports (marchandises et matériels)		128.124	136.965
Frais de publicité		5.331	5.494
Honoraires et avantages payés à des tiers		203.480	153.279
Autres provisions		146	162
Gains (-)/pertes d'instruments dérivés		7.146	11.294
Entreposage et Emballage		9.727	13.097
Commissions		12.431	12.266
Gains (-) / pertes de change		-586	-223
Frais d'entretien		48.753	40.883
Royalties		1.056	1.105
Consommation d'outils de production		5.578	3.088
Autres dépenses		24.477	26.944
Total		4.065.121	4.209.831

La baisse des volumes de vente et des prix des métaux en 2019 a impacté le coût des ventes et les charges d'exploitation qui ont diminué de manière proportionnelle.

La hausse des avantages du personnel par rapport à l'exercice précédent s'explique par la hausse des effectifs, qui passent à 9.843 salariés (2018 : 9.527), tous segments de Viohalco confondus.

L'augmentation des honoraires et avantages payés à des tiers s'explique principalement par les honoraires payés à des sous-traitants et installateurs dans le cadre de contrats clés en main réalisés en 2019 par les filiales du segment Câbles.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2019 s'élève à 12 millions d'euros (2018 : 10 millions d'euros).

10. Résultat financier net

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Produits		
Produits d'intérêts	190	863
Gains sur les écarts de change	1.373	2.287
Dividendes perçus	227	185
Produits financiers	1.790	3.335
Charges		
Intérêts débiteurs et charges connexes	95.523	102.110
Intérêts sur les contrats de location	2.645	1.552
Pertes sur les écarts de change	1.595	2.027
Pertes sur instruments dérivés	172	0
Autres charges financières	370	144
Charges financières	100.305	105.834
Résultat financier net	-98.515	-102.499

Une réduction de la marge de crédit a été progressivement mise en place sur l'ensemble des facilités de crédit à court et long terme de toutes les sociétés de Viohalco ces dernières années. Cette réduction a entraîné une baisse de 6,6 millions d'euros des charges d'intérêts.

11. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le bénéfice / perte (-) suivant attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice / perte (-) attribuable aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Bénéfice / perte (-) attribuable aux propriétaires de la société	8.206	76.112

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

<i>en milliers d'actions</i>	2019	2018
Actions ordinaires émises au 1er janvier	259.190	259.190
Effet des actions émises liées aux fusions	0	0
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre	259.190	259.190

Le nombre d'actions en 2019 reste équivalent à celui de 2018 en l'absence de toute augmentation de capital intervenue au cours de l'exercice écoulé.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élevaient à :

<i>Résultat par action (en euro par action)</i>	2019	2018
Résultat de base et dilué	0,0317	0,2937

12. Avantages du personnel

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	2019	2018
Passif net au titre des prestations définies		37.362	31.624
Obligations pour le régime de retraite	28	11.332	10.918
Total des avantages du personnel		48.695	42.542
Non courant		37.362	31.624
Courant		11.332	10.918

Pour plus de détails concernant les dépenses des avantages du personnel, veuillez-vous référer à la note 13.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie, de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies. Viohalco comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période via l'augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 s'élève respectivement à 37.362 milliers d'euros et 31.624 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Solde au 1er janvier	31.624	29.724
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	1.605	1.436
Coût des services passés	246	80
Perte de liquidation /Réduction/Cessation	1.855	1.636
Charges/produits (-) d'intérêts	483	419
	4.188	3.572
Inclus dans les autres éléments du résultat global		
Perte/gain de réévaluation (-)		
Pertes / gains (-) actuariels résultant de :		
- Hypothèses démographiques	-459	-261
- Hypothèses financières	4.446	184
- Ajustements liés à l'expérience	539	885
	4.527	808
Autres		
Scission d'une division ou segment	-19	0
Contributions payées	-2.956	-2.478
Ecart de change	-1	-2
	-2.977	-2.480
Solde au 31 décembre	37.362	31.624

Au cours de l'exercice 2019, Viohalco et ses filiales ont versé 3 millions d'euros (2018 : 2,5 millions d'euros) d'indemnités aux salariés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités (une perte de cessation de 1,9 million d'euros contre 1,6 million d'euros en 2018), ont été comptabilisés. Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies des employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

	2019	2018
Taux d'actualisation	0,76%	1,59%
Inflation des prix	1,32%	1,52%
Taux de croissance de la rémunération	1,82%	1,64%
Durée du régime (en années)	13,90	12,77

Les hypothèses concernant la mortalité future sont basées sur la table de mortalité suisse « EVK 2000 ».

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante, qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'obligation au titre des prestations définies (OPD) aurait été affectée par ces variations, se définit comme suit :

	2019	2018
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) - Différence en % dans le OPD	-6,77%	-6,11%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - Différence en % dans le OPD	7,56%	6,22%
Sensibilité 3 (taux d'accroissement des salaires plus 0,5%) - Différence en % dans le OPD	7,02%	6,35%
Sensibilité 4 (taux d'accroissement des salaires moins 0,5%) - Différence en % dans le OPD	-6,44%	-5,88%

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

Lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon les hypothèses actuarielles, la même méthode (valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies calculée avec la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de reporting) a été appliqué comme lors du calcul du passif au titre des retraites comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2019	2018
Moins d'un an	1.594	1.715
de 1 à 2 ans	749	536
de 2 à 5 ans	4.828	3.365
Plus de 5 ans	31.720	32.846
Total	38.891	38.463

13.Charges du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2019	2018
Salaires et traitements		260.850	239.094
Cotisations de sécurité sociale		55.765	51.601
Régimes à cotisations définies		1.123	971
Régimes à prestations définies	12	4.188	3.572
Autres avantages du personnel		15.682	12.454
Total		337.608	307.692
Les avantages du personnel se répartissent comme suit:			
Coût des ventes	9	233.254	212.283
Frais de commercialisation et de distribution	9	46.528	43.474
Charges administratives	9	53.303	47.412
Autres charges	9	2.747	2.050
Avantages employés capitalisés dans les projets-en-construction		1.775	2.473
Total		337.608	307.692

Le nombre d'employés des sociétés Viohalco, ainsi que leur profil et leur genre, sont présentés dans les tableaux suivants :

2019				
	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	985	4.912	2.362	8.259
Femme	236	1.008	340	1.584
Total	1.221	5.920	2.702	9.843

	Employés	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.733	6.207	903	9.843

2018				
	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	1.037	4.863	2.098	7.998
Femme	215	1.011	303	1.529
Total	1.252	5.874	2.401	9.527

	Employés	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.485	6.121	921	9.527

14. Impôt sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros		
	2019	2018
Impôt exigible	-18.577	-20.410
Impôt différé	3.393	10.650
Impôt sur le résultat	-15.184	-9.760

B. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

2019			
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
	Avant impôt	Impôt	Net d'impôt
<i>Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</i>			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-4.527	1.213	-3.313
Titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	572	298	870
Ecart de conversion	6.001		6.001
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - portion efficace	-1.067	365	-702
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	6.290	-1.499	4.791
Total	7.270	377	7.647

2018

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Avant impôt	Impôt	Net d'impôt
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-808	193	-615
Titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	-395	33	-362
Ecart de conversion	-2.164	0	-2.164
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - portion efficace	315	183	498
Gain / (Perte) des variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassé en compte de résultat	-7.010	1.415	-5.596
Total	-10.062	1.824	-8.238

C. Rapprochement du taux d'impôt effectif

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Résultat avant impôt	31.924	95.612
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-7.662	-27.727
Dépenses non admises	-13.600	-7.127
Revenus exonérés	4.280	1.233
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	2.175	8.987
Incidence des taux d'imposition des filiales étrangères	-1.908	4.603
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-3.082	-3.482
Comptabilisation des réserves exonérées		1.007
Changement du taux d'impôt ou nouvelle taxe	794	13.635
Autres taxes	39	-154
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	-5.805	-473
Ajustements d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs	-831	-261
Changement de la base taxable suite à une réorganisation	10.416	0
	48%	10%
	-15.184	-9.760

Selon la loi grecque no 4646/2019, le taux d'imposition sur le résultat des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce pour l'exercice 2019 et les suivants est fixé à 24%. Le taux d'imposition effectif consolidé en 2019 a été de 48% (2018 : 10%) et s'explique comme suit :

Le taux d'imposition effectif consolidé en 2019 a été de 48% (2018 : 10%) car des sociétés déficitaires, suivant une évaluation prudente, n'ont pas comptabilisé de nouveaux actifs d'impôts différés sur leurs pertes fiscales et ont, en parallèle, décomptabilisé des montants dont il est peu probable qu'elles pourront les compenser par des bénéfices imposables futurs.

Suite à la transformation de Noval Property en une société d'investissement immobilier (Real Estate Investment Company ou REIC), Viohalco a décomptabilisé 10 millions d'euros de passif d'impôt différé en relation avec des immeubles de placements, qui avaient été cumulés au niveau consolidé et au niveau non-consolidé, étant donné que Noval Property est assujettie à différentes considérations fiscales.

D. Variation des soldes d'impôts différés

Montants en milliers d'euros								Solde net au 31 décembre		
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart s de change	Scission d'une division ou segment	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat	Changement du taux d'impôt comptabilisé en autres éléments du revenu global	Net	Actif d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	-118.241	7.397	0	-213	-38	3.983	0	-107.111	241	-107.353
Actifs au titre du droit d'utilisation	0	-699	0	0	0	0	0	-699	0	-699
Immobilisations incorporelles	624	1.599	0	0	0	-709	0	1.514	3.858	-2.344
Immeubles de placements	-13.557	12.534	0	0	0	408	0	-615	1.738	-2.353
Autres actifs financiers	1.206	-619	310	0	0	-36	-13	850	935	-86
Instruments dérivés	1.770	-681	-1.032	10	0	-29	-102	-64	370	-434
Stocks	-846	1.403	0	0	0	-10	0	547	547	0
Emprunts et dettes financières	-2.524	325	0	0	0	305	0	-1.894	413	-2.307
Avantages du personnel	7.186	-650	1.184	0	0	288	30	8.037	8.203	-165
Provisions / Comptes de régularisation	8.399	-3.499	0	1	0	-1.413	0	3.489	3.723	-235
Contrat avec clients	5.459	-12.514	0	188	0	-751	0	-7.617	29	-7.646
Passifs sur contrats	0	-9	0	0	0	0	0	-9	0	-9
Autres	3.753	-1.744	0	-193	0	216	0	2.032	2.032	0
Capitalisation restreinte	26.913	722	0	-6	0	-831	0	26.799	26.799	0
Perte fiscale reportée	11.648	-967	0	-9	0	-627	0	10.044	10.044	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-68.209	2.599	462	-223	-38	794	-85	-64.699	58.932	-123.631
Taxe de compensation									-41.314	41.314
Actifs / passifs d'impôts nets (-)								-64.699	17.618	-82.317

2018

Montants en milliers d'euros								Solde net au 31 décembre		
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart s de change	Changement de méthode comptable	Autre	Net	Actif d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	
Immobilisations corporelles	-	22.212	0	0	0	0	-118.241	1.444	-119.684	
Immobilisations incorporelles	694	-71	0	0	0	0	624	3.551	-2.927	
Immeubles de placements	-14.196	639	0	0	0	0	-13.557	152	-13.709	
Autres actifs financiers	1.182	-9	33	0	0	0	1.206	1.212	-6	
Instruments dérivés	-1.075	1.247	1.598	1	0	0	1.770	2.597	-827	
Stocks	999	-1.663	0	0	-181	0	-846	1.581	-2.427	
Emprunts et dettes financières	-2.696	172	0	0	0	0	-2.524	706	-3.230	
Avantages du personnel	7.392	-411	193	12	0	0	7.186	7.269	-82	
Provisions / Comptes de régularisation	7.919	139	0	0	342	0	8.399	8.561	-161	
Contrat avec clients	0	12.457	0	-145	-6.854	0	5.459	6.227	-768	

Autres	-1.504	-410	0	-51	5.719	0	3.753	4.983	-1.229
Capitalisation restreinte	33.159	-6.245	0	-1	0	0	26.913	26.913	0
Perte fiscale reportée	29.052	-17.406	0	2	0	0	11.648	11.648	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-79.527	10.650	1.824	-182	-975	0	-68.209	76.842	-145.051
Taxe de compensation								-56.649	56.649
Actifs / passifs d'impôts nets (-)							-68.209	20.193	-88.402

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des prévisions commerciales approuvées. Au 31 décembre 2019, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 81 millions d'euros (31 décembre 2018 : 445 millions d'euros). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé sur les pertes fiscales de 10 millions d'euros (31 décembre 2018 : 12 millions d'euros), la Direction ayant considéré probable la réalisation future de bénéfices imposables qui permettront de compenser ces pertes. 9 millions d'euros se rapportent aux filiales de Viohalco basées en Grèce et le solde de 1 million d'euros aux filiales réparties dans les autres pays. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 43 millions d'euros (31 décembre 2018 : 46 millions d'euros).

Sur la base de ces estimations concernant les bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables pour un montant de 37 millions d'euros (2018 : 399 millions d'euros). De ce montant, des pertes fiscales de 7 millions d'euros expirent en 2020, et le reste à une date d'expiration comprise entre 2021 et 2024.

En vertu des dispositions des articles 49 et 72 de la loi grecque n° 4172/2013 concernant la capitalisation restreinte, les charges d'intérêts nettes sont déductibles du bénéfice imposable de l'exercice si elles sont inférieures ou égales à 30% de l'EBITDA et tout excédent peut être réglé sur les bénéfices imposables futurs sans limite de délai. Sur la base des plans d'affaires tels qu'approuvés au moment présent, le solde de l'actif fiscal correspondant s'élevait à 26,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 (31 décembre 2018 : 26,9 millions d'euros).

15.Stocks

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Marchandises	30.860	33.938
Produits finis	332.607	350.102
Produits semi-finis	182.697	210.285
Sous-produits et ferraille	51.966	45.595
Travaux en cours	20.409	21.997
Matières premières et auxiliaires, consommables et matériaux d'emballage	441.469	480.393
Total	1.060.009	1.142.309

En 2019, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « coût des ventes » s'est chiffré à 3 milliards d'euros (2018 : 3,2 milliards d'euros).

Les stocks ont diminué de 5,2 millions d'euros en 2019 en raison de la dépréciation de la valeur nette de réalisation (2018 : 9,4 millions d'euros). Ce montant a été imputé en « coût des ventes » au compte de résultat. En outre, les stocks étaient en baisse au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018, en raison de la diminution des prix des métaux qui s'est reflétée dans les matières premières.

Des stocks d'une valeur comptable de 119 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts accordés aux sociétés de Viohalco (cf. note 27).

16. Créances clients et autres débiteurs

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	2019	2018
Actifs courants			
Créances clients		327.228	455.071
Moins: Pertes de valeur		-59.226	-59.069
Total net des créances clients		268.003	396.002
Actifs non courants			
Paievements en avance		9.647	9.121
Chèques et effets à recevoir & chèques échus		31.202	33.482
A recevoir d'entités apparentées	38	38.455	33.832
TVA & autres taxes à recevoir		51.869	42.630
Créances de dividendes d'entités mises en équivalence	38	446	
Autres débiteurs		53.101	50.529
Moins: Pertes de valeur		-13.989	-14.392
Total net des autres créances clients		170.731	155.203
Total des actifs courants		438.734	551.205
Actifs non courants			
Autres créances non courantes		6.023	6.315
Total des actifs non courants		6.023	6.315
Total des créances clients et autres débiteurs		444.757	557.520

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients puisqu'elles disposent d'une large gamme et d'un grand nombre de clients.

A. Cession de créances clients

La valeur comptable des créances clients comprend des montants qui font l'objet de contrats d'affacturage. Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages – principalement le risque de crédit. Le montant reçu lors du transfert est comptabilisé comme un emprunt bancaire garanti.

Les informations suivantes montrent la valeur comptable des créances commerciales à la date de clôture de l'exercice qui ont été transférées mais qui n'ont pas été décomptabilisées et les passifs associés.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Montant comptable des créances commerciales transférées aux banques	67.789	152.790
Montant comptable des dettes associées	47.932	105.822

La juste valeur des créances clients est approximativement leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, les sociétés de Viohalco n'avaient pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent au poste « emprunts bancaires garantis » de la note 27 « Emprunts et dettes financières ».

B. Risques de crédit et de marché et réductions de valeur

En 2010, la société Corinth Pipeworks SA a engagé une action en justice en Grèce et à Dubaï à l'encontre d'un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (22,1 millions d'euros au 31 décembre 2019), majorée des intérêts légaux.

Après une série de procédures devant les tribunaux en 2017, la Cour de cassation de Dubaï a finalement confirmé le montant dû en faveur de Corinth Pipeworks et rejeté toute demande reconventionnelle de l'ancien client.

Aux fins de recouvrer ce montant impayé de longue date, Corinth Pipeworks a récemment engagé les procédures d'exécution à l'encontre des actifs de cet ancien client qui sont situés dans tous les pays dans lesquels la Cour de cassation a établi que son jugement était exécutoire (à savoir, les Émirats Arabes Unis et plusieurs autres pays du Moyen-Orient).

Corinth Pipeworks avait enregistré par le passé une perte de valeur de 23,1 millions de dollars américains. En 2019, la filiale a comptabilisé une perte de valeur de 1,65 million d'euros pour le montant résiduel non déprécié de la créance en souffrance, intérêts légaux compris. Elle a décidé de comptabiliser cette réduction de valeur supplémentaire afin de refléter le caractère recouvrable futur de cette créance, à compter de maintenant. Toutefois, la société continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, ainsi qu'aux pertes de valeur sur créances clients et autres débiteurs est présentée dans la note 31.

17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557	2.898
Dépôts bancaires à court terme	213.942	160.778
Total	214.499	163.676

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et sont disponibles.

18. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Terrains, usines et autres constructions	Machines	Installations et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1er janvier 2019	931.720	2.512.419	68.303	134.905	3.647.348
Effet de la variation des cours de change	502	6.649	-33	-17	7.102
Acquisitions	6.297	29.290	5.404	213.500	254.491
Cessions	-1.859	-3.314	-418	-417	-6.008
Reclassification liée aux scissions	0	-7.126	-43	-320	-7.489
Transferts vers/de immeubles de placements	0	-7	0	-19	-26
Reclassifications	18.335	102.238	-390	-122.562	-2.379
Réduction de valeur	-3.497	-8.207	-423	-225	-12.351
Changement de convention comptable	-1.506	-21.479	0	0	-22.986
Solde au 31 décembre 2019	949.993	2.610.463	72.400	224.846	3.857.702
Amortissements cumulés et pertes de valeur					
Solde au 1er janvier 2018	-329.573	-1.472.012	-57.243	-4.708	-1.863.536
Effet de la variation des cours de change	-11	-3.887	-28	0	-3.925
Amortissement de la période	-22.675	-100.988	-4.035	0	-127.697
Cessions	850	2.903	268	0	4.021
Reclassification liée aux scissions	0	995	12	0	1.006
Réduction de valeur	3.409	7.012	416	0	10.837

Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	1.604	10	0	0	1.614
Transferts vers/de immeubles de placements	0	5	0	0	5
Pertes de valeur	-5.092	-270	0	-563	-5.925
Reclassifications	86	-37	1.224	161	1.434
Changement de convention comptable	476	2.209	0	0	2.685
Solde au 31 décembre 2019	-350.926	-1.564.060	-59.385	-5.110	-1.979.481
Valeur comptable au 31 décembre 2019	599.067	1.046.403	13.015	219.736	1.878.221

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Terrains, usines et autres constructions	Machines	Installations et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1er janvier 2018	905.652	2.436.821	64.315	76.794	3.483.582
Effet de la variation des cours de change	381	-1.254	20	37	-817
Acquisitions	11.345	28.704	3.726	130.568	174.342
Cessions	-104	-2.154	-147	-402	-2.807
Reclassification vers / de la propriété d'investissement	321	0	0	0	321
Réduction de valeur	-157	-4.379	-201	0	-4.737
Reclassifications	14.282	54.682	592	-72.093	-2.537
Solde au 31 décembre 2018	931.720	2.512.419	68.303	134.905	3.647.348
Amortissements cumulés et pertes de valeur					
Solde au 1er janvier 2018	-307.906	-1.373.516	-53.820	-4.708	-1.739.950
Effet de la variation des cours de change	-149	723	-17	0	557
Amortissement de la période	-20.576	-103.950	-3.715	0	-128.240
Cessions	95	1.541	112	0	1.748
Reclassification vers / de la propriété d'investissement	-5	0	0	0	-5
Pertes de valeur	-1.100	0	0	0	-1.100
Reprise de réduction de valeur comptabilisée précédemment	0	22	0	0	22
Réduction de valeur	67	3.168	197	0	3.432
Solde au 31 décembre 2018	-329.573	-1.472.012	-57.243	-4.708	-1.863.536
Valeur comptable au 31 décembre 2018	602.147	1.040.407	11.060	130.197	1.783.812

Le montant net de 945 milliers d'euros dans le mouvement des « reclassifications » vise les actifs en cours de construction qui sont reclassés en actifs incorporels de 3,1 millions d'euros et le transfert des stocks vers les machines de 2,2 millions d'euros. En particulier, le montant de 2,2 millions d'euros vise principalement la filiale de Viohalco, Corinth Pipeworks, qui a transféré 1,7 million d'euros dans le coût de ses machines.

B. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1.384 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (cf. note 27).

C. Immobilisations en cours de construction

Les principaux éléments constituant les immobilisations en cours de construction au 31 décembre 2019 sont les suivants :

- les équipements encore à installer dans le laminoir d'aluminium d'Oinofyta ;
- les investissements pour améliorer la productivité dans les usines du segment Cuivre d'Oinofyta et de Sofia ;
- les investissements pour améliorer la productivité et les capacités des installations du segment Câbles qui devraient s'achever en 2020 ;
- les projets du segment Acier en Bulgarie concernent principalement le système Meltshop Filters, composé de systèmes pour la fabrication de ferro-alliages et le système de ventilation EAF.

Les coûts d'emprunt capitalisés relatifs aux immobilisations en cours de construction s'élèvent à 3 millions d'euros (2018 : 2,2 millions d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 2,9% (2018 : 3%).

Les ajouts d'actifs en cours de construction incluent également des avantages du personnel capitalisés d'un montant de 1.775 milliers d'euros en 2019 (-2018 : 2.473 milliers d'euros).

D. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placements

En 2019, aucun transfert d'un montant significatif n'a eu lieu vers et depuis le poste immeubles de placements.

E. Perte de valeur des immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2019, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2019 concernant les filiales du segment Acier. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par certaines UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par l'UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2019, aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

En 2019, certains équipements d'une valeur comptable nette de 1,2 million d'euros (2018 : 1,2 millions d'euros), principalement dans les segments Acier et Aluminium, ont été réduits de valeur car ils ne sont plus utilisés par les sociétés de Viohalco et ils ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs compte tenu de leur obsolescence.

Des tests de dépréciation ont par ailleurs été réalisés en 2019 pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles de placement sont présentés à la note 20.

Une perte de valeur de 5 millions d'euros concernant les biens occupés par leur propriétaire a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces biens a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. La technique d'évaluation appliquée est la méthode de comparaison (approche du marché). En se basant sur cette méthode, l'évaluateur estime la valeur de marché de l'actif en question en comparant les facteurs qui ont le plus d'incidence sur le bien. Ces facteurs peuvent être la localisation géographique, la taille, la qualité de la construction, etc. Cette méthode se fonde sur le prix de marché estimé et sur ce qui a été payé pour des biens similaires dans des conditions économiques similaires. Chaque bien est évalué à un prix auquel des biens similaires dans le périmètre ont été récemment vendus, majoré (ou minoré) d'un différentiel subjectif

de nature à tenir compte des caractéristiques propres au bien lui-même et qui le distinguent des biens de référence ; ces caractéristiques peuvent tenir à la localisation du bien, à sa taille, à son accessibilité, etc. La technique d'évaluation spécifique a été classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. À des fins de classification par segment d'activité, des pertes de valeur ont été déclarées dans le segment Immobilier. Le montant recouvrable des actifs immobiliers associés s'élève à 44,7 millions d'euros.

En 2018, une perte de valeur de 1,1 million d'euros (inclus dans le segment Autres activités) a été enregistrée sur la valeur comptable d'un terrain, car il n'est plus possible d'y construire. Il a donc été déprécié jusqu'à une valeur résiduelle nulle.

F. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour laquelle il existait des indications de reprise de dépréciation au 31 décembre 2019. Ces indications concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des exercices suivants. Toutefois, ce test n'a fait apparaître aucune reprise de dépréciation en 2019. Par ailleurs, une perte de valeur d'un montant de 1,6 million d'euros a été contrepassée (montant recouvrable de 27 millions d'euros) et comptabilisée à la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé, en lien avec les immeubles de placements qui ont été transférés aux immobilisations corporelles lors des exercices précédents.

Aux fins de la classification par segment, les reprises de pertes de valeur ont été enregistrées dans le segment Immobilier.

G. Reclassification dû à la scission

Des actifs d'un montant de 6,5 millions d'euros ont été décomptabilisés en raison de la scission d'Etem Bulgaria du segment Aluminium et de la constitution de la coentreprise Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A.

H. Changements d'estimation

En 2018, ElvalHalcor S.A. a modifié la durée d'utilité de certains équipements suite à la conclusion que certains investissements récents avaient un impact positif sur les avantages économiques futurs à réaliser sur la combinaison entre les équipements existants et les nouveaux actifs en place.

La durée d'utilité de ces équipements variait précédemment de 2 à 25 ans. Elle a désormais été étendue de 2 à 31 ans.

Le changement des estimations comptables s'est traduit par une réduction de la charge d'amortissement pour 2018, d'un montant égal à 3,6 millions d'euros.

19. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1er janvier 2019	3.132	1.268	26.890	36.788	2.756	70.832
Effet de la variation des cours de change	0	-1	0	-105	-4	-110
Acquisitions	0	519	2.204	3.225	3	5.951
Cessions	0	0	0	-73	0	-73
Réduction de valeur	0	0	0	-6	-7	-13
Reclassification liée aux scissions	0	0	-502	-24	0	-526
Reclassifications	0	238	690	3.358	0	4.287
Solde au 31 décembre 2019	3.132	2.024	29.282	43.163	2.747	80.348

Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1er janvier 2019	-1.500	-607	-6.366	-29.220	-792	-38.486
Effet de la variation des cours de change	0	1	0	63	4	68
Amortissement	0	-206	-1.370	-3.206	-56	-4.838
Cessions	0	0	0	33	0	33
Réduction de valeur	0	0	0	1	7	8
Reclassification liée aux scissions	0	0	253	20	0	272
Reclassifications	0	0	0	-1.179	0	-1.179
Solde au 31 décembre 2019	-1.500	-812	-7.484	-33.489	-837	-44.122
Valeur comptable au 31 décembre 2019	1.632	1.212	21.798	9.675	1.910	36.226

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Coûts de développements					Logiciels	Autres	Total
	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres			
Coût								
Solde au 1er janvier 2018	3.132	678	22.212	32.006	2.705			60.733
Effet de la variation des cours de change	0	0	102	62	-12			152
Acquisitions	0	523	2.865	3.163	113			6.664
Cessions	0	0	0	-6	0			-6
Reclassifications	0	67	1.710	1.563	-50			3.289
Solde au 31 décembre 2018	3.132	1.268	26.890	36.788	2.756			70.832
Amortissement cumulé et perte de valeur								
Solde au 1er janvier 2018	-1.500	-501	-5.548	-25.928	-725			-34.202
Effet de la variation des cours de change	0	0	-108	-101	7			-202
Amortissement de la période	0	-107	-710	-3.191	-75			-4.083
Solde au 31 décembre 2018	-1.500	-607	-6.366	-29.220	-792			-38.486
Valeur comptable au 31 décembre 2018	1.632	660	20.523	7.567	1.964			32.346

B. Amortissement

L'amortissement des marques et licences qui ont des durées d'utilité déterminées, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles, est alloué au coût des stocks et inclus dans les coûts de vente lorsque le stock est vendu car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux dépenses administratives.

C. Reclassifications

Les reclassifications se rapportent essentiellement aux immobilisations incorporelles initialement comptabilisées dans les projets en cours (au poste immobilisations corporelles) ; au moment de l'achèvement du projet, elles sont transférées dans la colonne afférente à leur nature.

D. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (cf. note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie des marques commerciales et des licences :

- i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »
 - a. Dénomination commerciale « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2019). Cette appellation porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne

tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

b. Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2018). Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, à Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Depuis l'acquisition de la société, des investissements importants en vue de la modernisation et de l'agrandissement de la capacité de production de câbles sous-marins haute tension ont été réalisés. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie car l'utilisation de ces installations portuaires est prévue pour une durée indéterminée dans le contexte du développement significatif de ce secteur.

ii. Immobilisations incorporelles comptabilisées pour l'UGT « Reynolds » (valeur comptable de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2019).

Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, un actif incorporel lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, large éventail de clients, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

E. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »

Ces immobilisations incorporelles ne générant pas de flux de trésorerie indépendants, il a été jugé pertinent d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur l'UGT du site de production de câbles sous-marins de Fulgor qui intègre ces actifs. Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la Direction pour une période de cinq ans ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats déjà signés, ainsi que des contrats attendus en Grèce et à l'étranger.

L'UGT Câbles sous-marins exerce ses activités sur la base de projets. Par conséquent, les hypothèses relatives à la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité se fondent sur les contrats déjà signés et sur ceux qui devraient être entrepris au cours de la période à suivre. Les principales hypothèses concernant les opérations de l'UGT et les projets à réaliser sur la période de cinq ans à suivre sont les suivantes :

- Utilisation progressive à grande capacité de l'usine de Fulgor, à partir de 2019, sur la base des contrats déjà acquis et des prévisions de contrats qui vont être attribués compte tenu de l'activité d'appels d'offres.
- Dépenses en immobilisations d'environ 43 millions d'euros au cours des cinq ans à suivre pour couvrir les besoins estimés de production et de capacité. Le modèle de la valeur d'usage ne présume d'aucun supplément de chiffre d'affaires ni d'économies générés en raison des investissements estimés.
- Taux de croissance annuelle composé du chiffre d'affaires des activités offshore d'environ 8,4% sur la période de cinq ans résultant de l'attribution de nouveaux projets, principalement en Grèce, en Europe du Nord et aux États-Unis.
- Taux de rentabilité EBITDA sur chiffre d'affaires d'environ 15 à 25% par projet offshore. La rentabilité estimée par projet varie principalement en fonction des différents types de câbles, des spécifications techniques, des zones géographiques et de la durée du projet.
- Taux de croissance annuel composé des charges d'exploitation fixes d'environ 2,0% pour la période de cinq ans.

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 1,38%, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance des activités offshore du secteur Câbles. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie se situe entre 10,9% et 8,9% pour la période de cinq ans et à 9,5% pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et compris entre -0,70% et -0,58% pour la période de cinq ans et se situe à -0,19% pour la valeur terminale.
- Le risque pays pour l'exploitation en Grèce a été fixé dans une fourchette de 1,5% à 1,7% pour la période de cinq ans et à 2,0% pour la valeur terminale.
- La prime du risque de marché est déterminée à 5,96%.

Malgré l'intégration des prix des produits de base pour le cuivre et l'aluminium aux hypothèses lors de la réalisation du test de dépréciation, en raison des activités de couverture entreprises et de la nature sur mesure des produits vendus par Fulgor, la valeur de l'unité opérationnelle n'est pas affectée de manière importante par les fluctuations du prix des produits de base. Le test de dépréciation se base sur le résultat neutre des fluctuations de prix des métaux.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2019 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 183 millions d'euros, à concurrence de 345 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation de taux pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	10,9% to 8,9%	+13,8 pp
Croissance terminale	1,38%	-28,6 pp

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Reynolds »

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprend cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5%, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 6,2% pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et compris entre -0,7% pour la période de cinq ans et 0,2% pour la valeur terminale.
- La prime de risque de marché (qui comprend le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 5,96%.

Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires sur la période de cinq ans est de 3,32% et la hausse moyenne des charges d'exploitation s'élève à 1,9%. La moyenne des dépenses en immobilisations s'établit à 75 milliers d'euros.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2019 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 8 millions d'euros, à concurrence de 4,5 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	6,2%	+3,0 pp
Croissance terminale	0,5%	-4,5 pp

20.Immeubles de placements

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2019	2018
Solde au 1er janvier	173.710	165.247
Acquisitions	23.788	12.391
Cessions	-117	0
(Pertes de valeur)/reprise de perte de valeur	3.339	0
Transferts aux immobilisations corporelles	21	-315
Autres reclassifications	-309	0
Amortissement de la période	-5.430	-3.612
Solde au 31 décembre	195.003	173.710
Valeur comptable brute	224.249	251.050
Amortissements cumulés et pertes de valeur	-29.246	-77.339
Valeur comptable nette au 31 décembre	195.003	173.710

Les immeubles de placements comprennent un certain nombre de propriétés commerciales qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Tous les loyers sont indexés sur base de l'indice les prix à la consommation.

En 2019, Viohalco a investi un montant de 23,8 millions d'euros (12,4 millions d'euros en 2018) pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles de placement. La majeure partie du montant investi concerne l'achèvement de deux immeubles de bureaux à Athènes.

B. Évaluation de la juste valeur – Perte de valeur et reprise ultérieure

Au 31 décembre 2019, un test de dépréciation a été réalisé pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles occupés par leur propriétaire sont présentés à la note 18.

Une perte de valeur de 5,9 millions d'euros concernant les immeubles de placement a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. S'agissant des terrains, la technique d'évaluation qui a été utilisée est celle de la méthode de comparaison (approche du marché). Cette technique est classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. Pour plus de détails sur la méthode de comparaison, cf. la note 18 « Immobilisations corporelles ».

S'agissant des bâtiments, les techniques d'évaluation employées sont celles du niveau 3. Une description détaillée de ces techniques figure dans le paragraphe suivant.

À des fins de classification par segment d'activité, des pertes de valeur d'un montant de 5,9 millions d'euros (montant recouvrable : 45 millions d'euros) ont été comptabilisées dans le segment Immobilier.

Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 9,2 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé. Le montant recouvrable de ces actifs au 31 décembre 2019 était de 122 millions d'euros et concernait le segment Immobilier et le segment Autres activités.

La perte de valeur cumulée reportée au 31 décembre 2019 équivaut à 41,8 millions d'euros (31 décembre 2018 : 45,1 millions d'euros).

La juste valeur de l'ensemble des biens immobiliers présentés dans la rubrique « Immeubles de placements » au 31 décembre 2019 se chiffre à 221 millions d'euros (31 décembre 2018 : 182 millions d'euros).

Techniques d'évaluation et données non observables significatives (niveau 3)

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placement a été classée en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données introduites dans les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immeubles étaient fondées sur une utilisation optimale.

- Dans le cas des bâtiments actuellement loués, ou devant être loués dans un avenir prévisible, pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, la méthode utilisée a été celle de l'approche axée sur les résultats (par actualisation des flux de trésorerie ou capitalisation directe). La méthode des flux de trésorerie actualisés prend en considération la valeur actualisée des flux de trésorerie nets devant être générés par chaque immeuble, en tenant compte du taux de croissance attendu des loyers, des périodes d'inoccupation, du taux d'occupation, des coûts de location incitatifs, tels que les périodes sans loyer et d'autres frais non payés par les locataires. Les flux de trésorerie nets sont actualisés en utilisant les taux d'actualisation ajustés au risque qui se situaient entre 8% et 13,85%. L'estimation du taux d'actualisation tient compte, entre autres, de la qualité de chaque bâtiment, de son emplacement, de la qualité de crédit du locataire, des conditions de location et du rendement attendu du marché. La juste valeur estimée diminuerait si la progression attendue du marché de la location était plus faible ou si les taux d'actualisation ajustés au risque étaient plus élevés. La capitalisation directe utilise un « All-Risk Yield » (ARY ou rendement tous risques) pour capitaliser la valeur actuelle d'une année de loyer. L'ARY se situe dans une fourchette entre 7,0% et 10,5% et se présente comme une évaluation globale de l'état général du marché immobilier.
- Dans le cas de bâtiments en construction et devant être utilisés comme immeubles de placements, la méthode principalement utilisée a été celle du montant résiduel. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond à la valeur de l'immeuble dans son état actuel.
- Dans le cas de biens immobiliers spécialisés non occupés et devant être utilisés dans l'avenir comme immeubles de placements, la méthode principalement utilisée a été celle du coût de remplacement net d'amortissement. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond au montant déprécié qui serait requis à ce moment-là pour remplacer ou reconstruire les actifs en question.

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation au cours de l'exercice.

21. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées et coentreprises

<i>Montants en milliers d'euros</i>		2019	2018
Solde au 1er janvier		32.066	16.956
Quote-part du résultat net d'impôt		-343	-1.934
Dividendes reçus		-701	-395
Effet de la variation des cours de change		1.137	-1.581
Acquisitions		16	15.700
Augmentation du capital social		106	3.320
Réduction de capital social		-1.788	0
Scission d'une division		7.278	0
Reclassifications		-28	0
Solde au 31 décembre		37.742	32.066

B. Information financière par entreprise associée et coentreprise

Les tableaux suivants présentent les informations financières par entreprise associée. Les informations divulguées reflètent les montants figurant dans les états financiers des entreprises associées concernées.

2019											
Société	Pays	Segment	Associé/ coentreprise	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des opérations continues	Participati on directe	Particip ation totale
<i>Montants en milliers d'euros</i>											
ETEM GESTAMP AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	6.901	8.845	54	5.705	24.121	229	49,00%	49,00%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associée	3.037	1.604	0	3.324	4.652	139	45,00%	45,00%
AO TMK-CPW	Russie	Tubes acier	Associée	23.639	6.542	69	4.101	60.860	3.037	49,00%	39,09%
SMARTREO	Australie	Acier	Associée	4	2.088	0	39	15.877	-12.302	50,00%	50,00%
AWM SPA	Italie	Acier	Associée	12.651	6.898	5.299	6.664	17.995	-11	34,00%	34,00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	344	534	179	85	709	61	50,00%	45,72%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associée	10.182	27	0	8.676	46.601	1.125	49,00%	44,81%
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	22.659	28.794	25.731	19.144	82.244	-5.046	50,00%	45,72%

2018											
Société	Pays	Segment	Associé/ coentreprise	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des opérations continues	Participati on directe	Particip ation totale
<i>Montants en milliers d'euros</i>											
UACJ ELVAL CONSULTING S.A.	Grèce	Aluminium	Associée	133	2	0	-31	144	0	50,00%	45,72%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associée	2.774	1.993	0	-3.587	4.716	70	45,00%	45,00%
AO TMK-CPW	Russie	Tubes acier	Associée	44.813	6.070	-16	-29.981	53.565	1.432	49,00%	39,09%
SMARTREO	Australie	Acier	Associée	49	1.801	-1	-156	1.341	-1.750	50,00%	50,00%
AWM SPA	Italie	Acier	Associée	14.732	7.019	-2.332	-11.845	14.329	-320	34,00%	34,00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	1.008	465	-5	-29	530	-66	50,00%	45,72%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associée	9.529	33	0	-8.523	41.013	644	49,00%	44,81%
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	26.366	25.275	21.496	-21.777	84.622	-6.492	50,00%	45,72%

Le 1^{er} avril 2019, la scission d'Etem Bulgaria S.A. a été achevée, avec la création d'une nouvelle coentreprise, Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A., dont la valeur comptable nette s'élève à 7,3 millions d'euros et le pourcentage de détention à 49%. Cette entité se concentrera sur la commercialisation et le traitement de profilés en aluminium extrudés destinés au secteur automobile, pour lequel un programme d'investissement sera mis en place dans les trois prochaines années.

Le 18 février 2019, ElvalHalcora acquis, auprès d'UACJ Corporation, 50% du capital social d'UACJ ELVAL CONSULTING SA (anciennement AFSEL), une société de services de conseil, moyennant 16 millions d'euros. Cette entreprise a été renommée ElvalHalcorConsulting S.A.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

- (a) Il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par l'entité.
- (b) Les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.
- (c) Il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de reporting que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées et coentreprises

UEHEM est une coentreprise entre ElvalHalcor et UACJ Corp. Elle commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

HC ISITMA est une coentreprise entre ElvalHalcor et Cantas AS. Elle est active dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolés en Turquie.

Smartreo fabrique de l'acier de renfort préfabriqué pour le marché australien à l'aide de Synthesis™ en conjonction avec d'autres technologies avancées sur un site à la pointe de la technologie situé à Wacol, en périphérie de Brisbane. La société est une coentreprise entre Stomana via sa filiale (Jostex) et Thiess, l'une des plus grandes entreprises de construction en Australie.

AO TMK-CPW est une coentreprise entre Corinth Pipeworks et AO TMK, premier fabricant de tubes d'acier en Russie et parmi les trois leaders mondiaux. AO TMK-CPW a ses installations de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des sections structurelles creuses.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, comme des machines de soudage de treillis standard ou spéciales, des machines de dressage et de découpe de fils à grande vitesse, des machines de ponts à treillis, des laminoirs à froid, des machines de découpe et cintrage automatique de treillis et des machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

Domoplex est une société chypriote qui fabrique et commercialise le treillis en fils de fer soudés pour le renfort du béton.

NedZink B.V. est une société néerlandaise spécialisée dans les applications de haute qualité à base de zinc.

Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A. est une coentreprise entre Gestamp et Etem Bulgaria S.A. qui se concentre sur la commercialisation et le traitement de profilés en aluminium extrudés destinés au secteur automobile.

22. Autres investissements

Viohalco désigne les investissements suivants comme des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global car Viohalco prévoit de les conserver à long terme dans le cadre de ses objectifs stratégiques.

L'évolution des titres de capitaux propres et leur analyse sont présentées ci-après :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Solde au 1er janvier	8.538	9.573
Acquisitions	129	13
Cessions	-3.368	-569
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	572	-395
Reclassifications	-42	-84
Solde au 31 décembre	5.829	8.538

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
<u>Titres cotés</u>		
- Instruments de capitaux propres grecs	128	132
- Instruments de capitaux propres internationaux	4.228	2.511
- Fonds de placement	643	1.613
<u>Titres non cotés</u>		
- Instruments de capitaux propres grecs	424	3.864
- Instruments de capitaux propres internationaux	386	398
-Autres	20	20
Total	5.829	8.538

23. Actifs détenus en vue de la vente

Le montant de 4,2 millions d'euros correspond à la valeur comptable des machines (coût de 5,7 millions d'euros, déduction faite de l'amortissement cumulé de 1,5 million d'euros) comptabilisée selon la norme IFRS 5. L'actif susvisé appartient au segment Cuivre. Pour l'équipement susmentionné, les dispositions du paragraphe 8 de la norme IFRS 5 s'appliquent, sous réserve que la Direction ait mis en place un plan prévoyant la cession qui devrait se concrétiser en 2020.

24. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Actifs non courants		
Contrats à terme - forwards	0	3
Contrats à terme - future	1	0
Total	1	3
Actifs courants		
Contrats à terme - forwards	503	1.425
Contrats à terme - future	1.019	5.584
Total	1.522	7.009
Passifs non courants		
Contrats à terme - forwards	13	0
Contrats de swap de taux d'intérêt	172	0
Contrats à terme - future	0	101
Total	185	101
Passifs courants		
Contrats à terme - forwards	543	6.278
Contrats à terme - future	3.557	7.220
Total	4.100	13.498

Comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des emprunts

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances et les dettes fournisseurs libellés en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2019 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2020 et d'autres devraient se produire plus tard.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux postes « Produits » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux et pour les contrats de change, et au poste « Produits financiers/(Charges financières) » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Profit/(Perte) sur les contrats à terme	644	12.555
Profit/(Perte) sur les contrats de change à terme	-6.736	-7.946
	-6.092	4.609

Le bénéfice ou la perte se rapportant aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés au poste autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2019 sera comptabilisé(e) dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

25. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141.894 milliers d'euros répartis en 259.189.761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 457.571 milliers d'euros.

B. Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

C. Nature et objet des autres réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5% de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

Conformément au droit grec des sociétés, celles-ci sont tenues d'allouer chaque année au moins 5% de leurs bénéfices nets annuels à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins un tiers du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite, mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserves de couverture

La réserve de couverture comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat.

(c) Autre réserve de la juste valeur

Variation nette cumulée de la juste valeur des titres de participation jusqu'à la décomptabilisation des actifs (par conséquent transférés en bénéfices non distribués).

(d) Réserves spéciales

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois sur le développement qui accordent des avantages fiscaux aux sociétés qui ont investi leurs bénéfices plutôt que de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves décrites comprennent les bénéfices qui ont déjà été imposés ou qui ont été exemptés définitivement de l'impôt sur le revenu, après la fin d'une période déterminée à compter de la réalisation des investissements qu'elles concernent.

(e) Réserves exonérées

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois fiscales et sont exonérées de l'impôt sur le résultat, à condition qu'elles ne soient pas distribuées aux actionnaires. Dans le cas où ces réserves sont distribuées, elles seront imposées en utilisant le taux d'imposition applicable à cette date.

D. Rapprochement des autres réserves

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Autres réserves à						Total
	Réserves légales	Réserve de couverture	la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	
Solde au 1er janvier 2019	37.382	-3.817	-568	59.630	297.809	13.933	404.370
Autres éléments du résultat global	0	3.087	927	0	0	0	4.013
Capitalisation des réserves	3.994	0	1.516	20.163	0	196	25.868
Reclassification	0	0	0	-60	78	-17	0
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	160	2	0	406	34	0	602
Changement dans les participations	-5	0	0	1	68	0	64
Fusions et absorptions	-1.576	0	0	0	-1.336	-5.399	-8.310
Solde au 31 décembre 2019	39.955	-728	1.875	80.139	296.653	8.713	426.607

	Autres réserves à						Total
	Réserves légales	Réserve de couverture	la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	
Solde au 1er janvier 2018	35.528	571	2.811	59.753	297.941	10.012	406.616
Autres éléments du résultat global	0	-4.378	-356	0	0	0	-4.733
Transfert de réserves et autres mouvements	1.902	-9	-3.023	-123	-141	3.925	2.532
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	16	0	0	0	9	0	25
Changement dans les participations	-64	0	0	0	0	-5	-69
Solde au 31 décembre 2018	37.382	-3.817	-568	59.630	297.809	13.933	404.370

L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et les changements dans les parts d'intérêts est décrite plus en détails à la note 32.

26. Gestion du capital

La politique des sociétés de Viohalco consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et du marché et soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, défini comme le rapport entre le résultat net et le total des capitaux propres, déduction faite des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires. Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité des capitaux propres plus élevée qui serait possible par un recours plus important à l'emprunt et les avantages et la sécurité que procure une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou autrement le taux de rendement des capitaux investis (RCI, Return on Capital Invested), qui est défini comme le résultat opérationnel (EBIT) divisé par les capitaux engagés (à savoir, les capitaux propres et la dette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas, supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

27. Emprunts et dettes financières

A. Aperçu

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Passifs non courants		
Emprunts bancaires garantis	202.474	209.699
Emprunts bancaires non garantis	65.895	24.351
Obligations garanties	551.446	600.298
Obligations non garanties	123.707	40.454
Emprunts et dettes financières à long terme	943.522	874.802
Obligations locatives à long terme	42.518	22.004
Total de la dette à long terme	986.040	896.806
Dettes courantes		
Emprunts bancaires garantis	147.841	207.275
Emprunts bancaires non garantis	535.240	564.262
Emprunts bancaires garantis - part courante	42.843	46.605
Emprunts bancaires non garantis - part courante	6.962	7.337
Obligations émises garanties - part courante	74.336	67.905
Obligation émises non garanties - part courante	23.234	6.084
Emprunts et dettes financières à court terme	830.455	899.468
Obligations locatives à court terme	10.903	3.087
Total de la dette à court terme	841.358	902.555
Total des emprunts et dettes financières	1.827.398	1.799.361

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la note 31.

Les échéances des emprunts non courants sont les suivantes :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
de 1 à 2 ans	195.511	177.602
de 2 à 5 ans	656.661	625.233
Plus de 5 ans	133.868	93.970
Total	986.040	896.806

Les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs des principales catégories d'emprunts et dettes financières à la date de clôture sont les suivants :

2019	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	307.069	3,21%
Emprunts bancaires (courant) - EUR	650.849	3,94%
Emprunts bancaires (courant) - USD	9.299	3,16%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	15.546	2,79%
Obligations émises -EUR	772.723	4,04%

2018	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	275.656	4,10%
Emprunts bancaires (non courant) - GBP	7.825	2,41%
Emprunts bancaires (courant) - EUR	655.916	4,55%
Emprunts bancaires (courant) - USD	79.699	5,93%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	20.143	3,51%
Obligations émises - EUR	714.742	4,25%

La plupart des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euros.

En 2019, les filiales de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 302 millions d'euros et elles ont remboursé des prêts bancaires de 299 millions d'euros avec une date d'échéance en 2019. Les nouveaux prêts ont pour l'essentiel consisté en prélèvements opérés sur les facilités de crédits renouvelables existantes, ou de nouvelles facilités assorties de termes et conditions similaires, pour les besoins de financement de projets, ainsi que quatre nouveaux prêts à long terme.

En 2019, Viohalco a partiellement revu le profil de la dette pour ses sociétés comme suit :

Segments Aluminium et Cuivre

- En juin 2019, ElvalHalcor a obtenu, d'une grande banque grecque, un nouveau prêt obligataire syndiqué de 7 ans, d'un montant de 50 millions d'euros.
- En août 2019, ElvalHalcor a signé un avenant au contrat de prêt existant de 65 millions d'euros conclu avec Commerzbank Aktiengesellschaft, prévoyant un financement supplémentaire de 12,7 millions d'euros, afin de financer l'achat et l'installation d'équipements mécaniques auprès de SMS Group GmbH.
- En novembre 2019, ElvalHalcor a signé, avec une grande banque grecque, un prêt syndiqué de 10 millions d'euros. Ce prêt est assorti d'une échéance de trois ans.

Segments Câbles et Acier

- Corinth Pipeworks a obtenu un nouveau prêt obligataire de 12,57 millions d'euros d'une durée de sept ans, souscrit auprès d'une grande banque grecque.
- Fulgor a contracté auprès d'une grande banque grecque un nouveau prêt obligataire de 10 millions d'euros d'une durée de 5 ans. Il doit servir à financer ses besoins constants en fonds de roulement.
- Fulgor a conclu un contrat de vente et crédit-bail avec un grand établissement financier grec d'un montant de 5,5 millions d'euros, pour une durée de 7 ans, destiné à financer une partie du programme d'investissements dans l'usine de Corinthe.
- Fulgor a reçu nouveau prêt obligataire de 11,4 millions d'euros, d'une durée de 7 ans, qui lui a été accordé par une grande banque grecque.

Segment Acier

- Sovel a reçu un nouveau prêt obligataire de 3,2 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, accordé par une grande banque grecque.
- Sidenor a reçu un nouveau prêt obligataire de 3 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, accordé par une grande banque grecque.

Aucun autre événement significatif concernant les modalités de financement des filiales n'est survenu en 2019.

Les facilités à court terme se composent principalement de crédits renouvelables affectés au financement des besoins en fonds de roulement et de projets spécifiques en cours.

Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt moyen de l'encours des emprunts bancaires était de 3,8% (4,4% au 31 décembre 2018). Des hypothèques et nantissements ont été contractés sur les immobilisations

corporelles et les stocks de certaines sociétés pour un montant total de 1.502 millions d'euros, à titre de garanties sur les prêts et emprunts syndiqués à long terme. S'agissant des emprunts bancaires des sociétés de Viohalco, des clauses de changement de contrôle permettent aux bailleurs de disposer d'une clause de remboursement anticipé.

B. Rapprochement des mouvements des dettes et de la trésorerie nette liée aux activités de financement

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1er janvier 2019	1.774.232	25.129	1.799.361
Changements provenant de Flux de trésorerie de Financement			
Produits des emprunts et dettes financières	302.364		302.364
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-298.820	-12.992	-311.812
Total des changements provenant de Flux de trésorerie de Financement	3.544	-12.992	-9.448
Autres changements			
Modification de convention comptable - adoption de l'IFRS 16	0	25.726	25.726
Nouveaux contrats de location	0	13.867	13.867
Charges d'intérêts	75.182	2.645	77.826
Intérêts versés	-73.290	0	-73.290
Coûts d'emprunt capitalisés	3.209	0	3.209
Cessations/modifications	-6.659	-879	-7.537
Scission d'une division	-3.594	-21	-3.615
Effet de la variation des cours de change	1.353	-54	1.299
Total des autres changements	-3.799	41.284	37.485
Solde au 31 décembre 2019	1.773.978	53.420	1.827.398

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Emprunts et dettes financières	Obligation s locatives	Total
Solde au 1er janvier 2018	1.670.638	25.149	1.695.787
Changements provenant du flux de trésorerie de Financement			
Produits des emprunts et dettes financières	369.963	0	369.963
Remboursement d'emprunts et d'obligations de location-financement	-271.341	-4.801	-276.142
Total des changements provenant du flux de trésorerie de financement	98.621	-4.801	93.820
Autres changements			
Coûts d'emprunt capitalisés	2.219	0	2.219
Nouveaux contrats de location	0	3.230	3.230
Charges d'intérêts	83.342	1.552	84.894
Intérêts versés	-80.027	0	-80.027
Effet de la variation des cours de change	-560	-2	-562
Total autres changements	4.973	4.780	9.753
Solde au 31 décembre 2018	1.774.232	25.129	1.799.361

*Les intérêts payés déclarés dans l'état des flux de trésorerie incluent les frais bancaires et d'autres charges financières.

28. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2019	2018
Fournisseurs		471.540	522.170
Effets à payer		76.228	42.810
Caisses de sécurité sociale	12	11.332	10.918
Dettes fournisseurs vis-à-vis de parties liées	38	4.483	14.570
Créditeurs divers		23.274	19.969
Charges à imputer		43.067	31.860
Taxes et accises		24.240	27.571
Total		654.164	669.867
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créiteurs		4.183	8.324
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créiteurs		649.981	661.544
Solde au 31 décembre		654.164	669.867

29.Subventions

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	2019	2018
Solde au 1er janvier		39.618	43.088
Collecte de subventions		169	501
Transfert de subventions en résultat		-427	0
Amortissement des subventions	9	-3.942	-3.970
Ecart de change		-8	0
Solde au 31 décembre		35.409	39.618

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles. Les conditions liées aux subventions publiques reçues avaient été entièrement respectées au 31 décembre 2019.

30.Provisions

Non courant			
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Décisions judiciaires en instance	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2019	123	3.948	4.071
Ecart de change	0	52	52
Transfert vers provisions à court terme	-98	0	-98
Reclassifications	0	-1.213	-1.213
Provisions utilisées	0	-35	-35
Solde au 31 décembre 2019	25	2.752	2.777
	Décisions judiciaires en instance	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2018	138	4.279	4.416

Ecart de change	0	-8	-8
Provisions constituées dans la période	25	0	25
Provisions extournées	-40	-109	-148
Provisions utilisées	0	-213	-213
Solde au 31 décembre 2018	123	3.948	4.071

Courant

	Décisions judiciaires en instance	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2019	131	407	538
Ecart de change	0	-2	-2
Provisions constituées durant l'exercice	22	124	146
Reclassifications de/vers (-) provisions à long terme	0	98	98
Provisions extournées	0	-143	-143
Solde au 31 décembre 2019	153	483	636

	Décisions judiciaires en instance	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2018	273	377	650
Ecart de change	0	-6	-6
Provisions constituées durant l'exercice	0	137	137
Provisions utilisées	-141	-102	-243
Solde au 31 décembre 2018	131	407	538

Les autres provisions se rapportent principalement aux provisions pour les obligations environnementales au titre de problèmes de pollution souterraine du segment Aluminium au Royaume-Uni.

31. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actifs et de passifs financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2019					
Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	5.829	4.998	0	830	5.829
Actifs financiers dérivés	1.523	1.020	503	0	1.523
	7.352	6.019	503	830	7.352
Passifs financiers dérivés	-4.284	-3.729	-555	0	-4.284
	3.068	2.290	-52	830	3.068

31 décembre 2018

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.538	4.256	1.463	2.819	8.538
Actifs financiers dérivés	7.012	5.199	1.814	0	7.012
	15.550	9.455	3.277	2.819	15.550
Passifs financiers dérivés	-13.599	-8.277	-5.322	0	-13.599
	1.951	1.177	-2.045	2.819	1.951

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant les actifs ou passifs.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres débiteurs ;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs ;
- Emprunts et dettes financières ;
- Obligations locatives

De manière plus précise, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une approximation valable de leur juste valeur car 97% des emprunts et dettes financières consolidés sont assortis d'un taux variable, ce qui est une très bonne approximation des taux du marché au moment présent.

Au premier semestre 2019, Viohalco a cédé ses titres dans EM Interfin S.A., classée au niveau 2 dans les autres investissements.

Le 19 juin 2019, la filiale ElvalHalcor a signé une convention d'achat d'actions portant sur l'achat de 147.749 actions Elpedison S.A. par Elpedison BV, représentant 1,48% de son capital, pour un montant de 1.225 milliers d'euros. Le résultat de l'évaluation de la transaction est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le 26 juillet 2019, ElvalHalcor a reçu la contrepartie de 1.225 milliers d'euros et réalisé la cession des actions.

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	
Solde au 1er janvier 2019	2.819
Acquisitions	129
Cessions	-1.238
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-842
Reclassifications	-37
Solde au 31 décembre 2019	830
Solde au 1er janvier 2018	2.945
Acquisitions	13
Ajustement de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-56
Reclassifications	-84
Solde au 31 décembre 2018	2.819

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers, par exemple instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours en vigueur publiés à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur les données du marché disponibles à la date de clôture.

Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt du moment qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lorsqu'elles ont recours à des facilités de crédit financier similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués sur la base de cours obtenus de courtiers relèvent de ce même niveau. Les actifs financiers, comme les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif et dont l'évaluation repose sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur sont classés en niveau 3.

Le tableau ci-dessous montre les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données observables significatives	Interrelation entre les données inobservables clés et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	<i>Valeur du marché</i> : cours relevé sur un marché actif.	Non applicable	Non applicable
	<i>Technique de comparaison du marché</i> : Les justes valeurs sont basées sur les cours obtenus auprès des courtiers. Des contrats similaires sont négociés sur des marchés actifs et les cotisations reflètent les transactions d'instruments financiers similaires.	Cotations de courtier	Non applicable
Titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur du marché</i> : cours relevé sur un marché actif.	Non applicable	Non applicable
Titres de capitaux propres non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation.	- Taux sans risque : 0,58% - Prime de risque de marché: 7,0% - Taux d'impôt attendu : 24% - WACC pour le principal investissement : 6,8%	La juste valeur estimative augmenterait (diminuerait) si : • le taux sans risque estimé, la prime de risque de marché et le WACC étaient inférieurs (supérieurs) • les flux de trésorerie estimés étaient supérieurs (inférieurs) • le taux d'imposition prévu était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du niveau 2 vers le niveau 1 ni du niveau 1 vers le niveau 2 en 2019 ou en 2018.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées aux risques de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de leurs instruments financiers. La présente note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, les politiques et procédures appliquées en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que de gestion du capital de Viohalco (note 26). Des données quantitatives supplémentaires se rapportant à ces informations figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés. Les politiques de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques qui pèsent sur Viohalco et ses sociétés, d'encadrer la prise de risque en fixant des limites et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents en matière de gestion des risques sont examinés à l'occasion afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion des risques est supervisée par le département d'audit interne qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'application des procédures. Les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement associé aux créances clients, actifs sur contrats et dépôts bancaires.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Montants en milliers d'euros	Note	2019	2018
Créances clients et autres débiteurs	16	444.757	557.520
Actifs sur contrats	8	121.186	117.428
<i>Moins :</i>			
Autres acomptes versés	16	-9.647	-9.121
Actifs d'impôt	16	-51.869	-42.630
Autres actifs non financiers		-26.623	-12.727
		477.804	610.469
Autres actifs financiers	22	5.829	8.538
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	214.499	163.676
Instruments dérivés	24	1.523	7.012
		221.851	179.226
Total		699.655	789.695

(a) Créances clients et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement affectée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés considèrent également les facteurs susceptibles d'influencer le risque de crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel les clients exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10% du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients.

Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les termes de vente et de crédit sont réajustés. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les sociétés d'assurance ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites.

Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés dans le passé. Les créances clients et autres débiteurs regroupent principalement les clients grossistes des sociétés

de Viohalco. Tous les clients considérés comme à « haut risque » sont répertoriés dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures à ces clients doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco enregistrent une perte de valeur qui représente leur estimation des pertes de crédit sur les créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, se présentait comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Grèce	143.204	194.839
Autres états membres de l'UE	224.268	223.017
Autres pays européens	60.256	65.708
Asie	19.355	28.591
Amérique	24.967	88.404
Afrique	5.703	9.561
Océanie	53	348
Total	477.804	610.469

Au 31 décembre, les échéances des créances clients et autres débiteurs qui n'ont pas été dépréciés se présentaient comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Ni échu, ni douteux	386.559	505.659
Echu		
- Jusqu'à 6 mois	62.447	77.404
- Plus de 6 mois	28.798	27.406
Total	477.804	610.469

Selon l'évaluation de la Direction, les montants en retard de paiement jusqu'à 6 mois et de plus de 6 mois sont toujours recouvrables dans leur intégralité, sur la base de l'historique des paiements et d'une analyse approfondie du risque de crédit des clients, y compris les notations de crédit des clients sous-jacents lorsqu'elles sont disponibles.

Les sociétés de Viohalco assurent une part importante de leurs créances afin d'être couvertes en cas de défaillance. Au 31 décembre 2019, 63% des soldes dus par des tiers étaient assurés.

La variation de la perte de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrats se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros						
<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019			2018		
	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total
Solde au 1er janvier	73.461	242	73.703	68.595	0	68.595
Ajustement lors de la première application de la norme IFRS 9	0	0	0	5.224	148	5.372
Solde représenté au 1er janvier	73.461	242	73.703	73.818	148	73.966
Perte de valeur comptabilisée	2.848	0	2.848	922	97	1.020
Réductions de valeur	-758	0	-758	-1.450	0	-1.450
Scission d'une Division ou segment	-7	0	-7	0	0	0
Reprise de perte de valeur	-2.643	-126	-2.770	-688	-4	-692
Ecart de change	353	0	353	859	0	859
Autres mouvements	-39	0	-39	0	0	0
Solde au 31 décembre	73.215	115	73.330	73.461	242	73.703

La provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et les actifs sur contrats est calculée à titre individuel en présence d'une indication de perte de valeur. Pour les créances clients et les actifs sur contrats sans indication de perte de valeur, les pertes de crédit attendues se fondent sur les données historiques combinées aux projections concernant les facteurs macroéconomiques qui influent sur le risque de crédit, notamment le risque pays et les risques liés aux secteurs d'activité des clients.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à chaque date de clôture.

En 2019, la perte de valeur comptabilisée concerne principalement un ancien client au Moyen-Orient (cf. note 16.B). À l'inverse, du fait de l'amélioration des pertes de crédit attendues des clients nationaux en raison de l'amélioration observée sur le marché grec, un montant de 370 milliers d'euros a été repris.

Les garanties suivantes existent afin de sécuriser les créances clients :

Montants en milliers d'euros		
	2019	2018
Garanties en espèces	730	1.158
Lettre de crédit	17.821	26.999
Sûretés réelles	2.107	2.707
Garanties personnelles	0	69
Dettes pouvant être compensées par des créances	5.023	10.134
Autres	2.403	3.668
Total	28.085	44.735

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2019, Viohalco et ses sociétés détenaient 214 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (2018 : 164 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'établissements financiers notés de A2 à Caa2 par l'agence Moody's.

La réduction de valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été mesurée sur la base d'une perte prévue sur 12 mois et reflète les échéances à court terme des expositions. Viohalco considère que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie présentent un faible risque de crédit selon l'évaluation de crédit effectuée.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres

actifs financiers. L'approche de Viohalco et ses sociétés pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposent de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, les sociétés de Viohalco visent à maintenir un niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie supérieur aux sorties de caisse attendues sur les passifs financiers (en dehors des dettes fournisseurs) pour le trimestre suivant. Elles contrôlent également le niveau d'encaissements attendus sur les créances clients et autres débiteurs, ainsi que les sorties de caisse attendues sur les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Cette analyse exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes qui ne peuvent raisonnablement être anticipées.

Steelmet S.A., société de Viohalco, fournit des services de support aux autres filiales lors de la conclusion d'accords de financement avec des établissements de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

2019						
Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1 an	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	1.001.254	751.068	63.227	183.571	43.983	1.041.849
Emprunts obligataires	772.723	161.763	123.167	512.135	65.208	862.273
Obligations locatives	53.420	23.956	11.081	20.935	1.054	57.026
Instruments dérivés	4.284	4.100	185	0	0	4.284
Passifs sur contrats	68.526	61.573	7.551	0	0	69.124
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	654.164	657.627	2.126	217	1.133	661.103
	2.554.372	1.660.086	207.336	716.859	111.378	2.695.659

2018						
Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1 an	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	1.059.527	840.404	59.894	160.328	41.435	1.102.061
Emprunts obligataires	714.742	93.338	154.493	512.416	58.463	818.711
Dettes résultant des contrats de location-financement	25.092	4.596	4.593	12.603	28.411	50.202
Instruments dérivés	13.599	13.498	101	0	0	13.599
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	669.867	661.544	4.843	2.348	1.133	669.867
	2.482.827	1.613.380	223.924	687.695	129.442	2.654.440

Les sociétés de Viohalco possèdent des emprunts syndiqués qui contiennent certaines clauses financières. Les ratios les plus couramment utilisés sont les suivants : « Total passif/total capitaux propres », « Dette nette/chiffre d'affaires total » et « Actifs courants/Passifs courants ». En cas de manquement futur à l'une de ces clauses, les sociétés doivent rembourser leurs emprunts de manière anticipée par rapport aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessus. Selon la convention d'emprunt, les clauses restrictives sont évaluées régulièrement par Steelmet S.A. et régulièrement communiquées aux dirigeants des sociétés afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des fluctuations de cours sur le marché (cours des matières premières, cours de change et taux d'intérêt) affectent les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les filiales cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et des achats réalisés, ainsi que des emprunts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et de ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont principalement l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition estimée aux devises relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change. Ces contrats expirant en règle générale moins d'un an à compter de la date de clôture. Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert par la souscription d'emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et ont été prises principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change est comme suit :

2019									
Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EURO	Total
Créances clients et autres débiteurs	38.328	10.988	21.109	2.047	26.453	9.780	108.705	336.052	444.757
Actifs sur contrats	4.470	0	259	0	0	0	4.729	116.457	121.186
Emprunts et dettes financières	-9.700	-15.913	-3.968	-504	-7.383	-9.969	-47.436	-1.779.962	-1.827.398
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-63.139	-12.631	-57.653	-825	-11.738	-2.271	-148.256	-505.908	-654.164
Passifs sur contrats	-2.834	-157	-1.234	-116	-2.221	-14	-6.576	-61.950	-68.526
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26.568	2.668	7.279	516	2.339	1.331	40.700	173.798	214.499
	-6.306	-15.045	-34.207	1.119	7.450	-1.143	-48.133	-1.721.514	-1.769.647
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	-11.558	-14.198	0	0	0	0	-25.755	0	-25.755
Risque total	-17.864	-29.243	-34.207	1.119	7.450	-1.143	-73.889	-1.721.514	-1.795.402

2018

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EURO	Total
Créances clients et autres débiteurs	78.766	22.116	24.097	2.412	27.198	7.935	162.524	394.996	557.520
Actifs sur contrats	47.113	0	0	0	0	0	47.113	70.315	117.428
Emprunts et dettes financières	-79.699	-27.969	-10.199	0	-5.579	-4.510	-127.955	-1.671.405	-1.799.360
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	-57.987	-38.283	-50.126	-571	-12.120	-1.225	-160.312	-509.556	-669.867
Passifs sur contrats	-719	-5	-1.175	-324	-360	-6	-2.590	-75.276	-77.866
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40.934	494	5.280	434	1.900	558	49.601	114.075	163.676
	28.407	-43.646	-32.122	1.951	11.039	2.752	-31.619	-1.676.851	-1.708.470
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	-97.085	-11.934	0	0	0	-1.251	-110.270	0	-110.270
Risque total	-68.678	-55.580	-32.122	1.951	11.039	1.501	-141.889	-1.676.851	-1.818.740

Le poste « Instruments dérivés pour couverture de risque » comprend également des instruments dérivés qui se rapportent à des transactions hautement probables, qui n'ont pas encore été comptabilisées en tant qu'éléments de l'actif ou du passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'année ont été les suivants :

	Cours de change moyen		Cours de change fin de l'exercice	
	2019	2018	2019	2018
USD	1,12	1,18	1,12	1,15
GBP	0,88	0,88	0,85	0,89
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	117,85	118,27	117,59	118,19
RON	4,75	4,65	4,78	4,66

Viohalco est principalement exposée aux variations de l'euro face au dollar américain, à la livre sterling, au dinar serbe ou au leu roumain. Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro par rapport à ces autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes. Elle fait également abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. Le lev, la devise bulgare, n'est pas analysé ci-dessous car son cours de change est fixé à 1,956 BGN/EUR.

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres, net d'impôt	
	Renforcement de l'euro	Affaiblissement de l'euro	Renforcement de l'euro	Affaiblissement de l'euro
2019				
USD (variation de 10%)	691	-691	1.358	-1.358
GBP (variation de 10%)	2.222	-2.222	2.222	-2.222
RSD (variation de 10%)	-85	85	-85	85
RON (variation de 10%)	-566	566	-566	566
2018				
USD (variation de 10%)	-2.494	2.494	3.646	-3.646
GBP (variation de 10%)	3.946	-3.946	3.946	-3.946

RSD (variation de 10%)	-784	784	-784	784
RON (variation de 10%)	-139	139	-139	139

(b) Risque de taux d'intérêt :

Durant la période prolongée caractérisée par des taux d'intérêt bas, les sociétés de Viohalco ont adopté une politique souple qui leur assure qu'entre 0% et 20% de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Elles y parviennent principalement par l'utilisation d'instruments à taux variable, et, dans certaines circonstances, en empruntant à un taux fixe. Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur nominale	
	2019	2018
Instruments à taux fixe		
Passifs financiers	-66.734	-52.535
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.760.664	-1.746.826

Instruments à taux fixe

Viohalco ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Viohalco utilise actuellement des produits dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture dans le cadre d'un modèle de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité pour instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25% des taux d'intérêt des instruments à taux variable à la date de reporting aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les cours de change, restent constantes.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Compte de résultat	
	Augmentation de 0,25%	Diminution de 0,25%
2019		
Passifs financiers	-2.987	2.987
Sensibilité des flux de trésorerie (net)	-2.987	2.987
2018		
Passifs financiers	-2.707	2.707
Sensibilité des flux de trésorerie (net)	-2.707	2.707

(c) Couvertures des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

	Valeur comptable au 31 décembre 2019	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total au 31 décembre 2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	-172	0	0	-172	-172
Contrats à terme - forwards					
Actifs	441	440	1	0	441
Passifs	-369	-293	-64	-12	-369
Contrats à terme - future					
Actifs	1.020	876	143	1	1.020
Passifs	-3.557	-2.948	-609	0	-3.557
-	-2.637	-1.925	-528	-184	-2.637

	Valeur comptable au 31 décembre 2018	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total au 31 décembre 2018
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
Contrats à terme - forwards					
Actifs	563	477	82	3	563
Passifs	-4.082	-2.067	-2.016	0	-4.082
Contrats à terme - future					
Actifs	3.381	3.381	0	0	3.381
Passifs	-7.322	-5.280	-1.940	-101	-7.322
-	-7.460	-3.488	-3.874	-98	-7.460

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les éléments désignés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie pendant l'exercice et au 31 décembre 2019. En fonction de leur nature, les instruments de couverture sont inclus dans les dérivés actifs et les dérivés passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur nominale	Valeur comptable		Solde au 1er janvier 2019	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde au 31 décembre 2019
		Actifs	Passifs						
Contrats de change à terme	25.765	441	-369	-3.520	166	3.571	0	-146	72
Contrats à terme - future	31.008	1.020	-3.557	-3.940	-1.233	2.719	0	-82	-2.537
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-172	0	0	0	-172	0	-172
-	56.772	1.461	-4.098	-7.460	-1.067	6.290	-172	-228	-2.637

	Valeur nominale	Valeur comptable		Solde au 1er janvier 2018	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Effet de la variation des cours de change	Solde au 31 décembre 2018
		Actifs	Passifs					
		Contrats de change à terme	-73.295					
Contrats à terme - future	-18.213	3.381	-7.322	4.141	751	-9.008	176	-3.940
	-91.508	3.944	-11.404	-814	315	-7.010	48	-7.460

(d) Risque de volatilité des prix des produits de base

Les marchés de produits de base connaissent des fluctuations de prix continues. Les sociétés de Viohalco minimisent leur exposition à la volatilité du prix de ces produits de base par le recours à des contrats à terme. Les filiales de Viohalco sont exposées aux fluctuations des cours de l'aluminium, du cuivre, du zinc, du plomb et du nickel. Afin de minimiser l'effet des fluctuations du prix des métaux sur leurs résultats, les entreprises ont recours à un adossement des achats et des ventes ou à des instruments dérivés (contrats à terme).

Au 31 décembre 2019, le solde net des positions dérivées sur contrats à terme par marchandise de base tel que déclaré dans l'état de la situation financière se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2019	2018
Aluminium	-817	-5.327
Cuivre	-1.338	1.096
Plomb	-245	291
Nickel	-136	0
Total	-2.537	-3.940

Ces couvertures sont enregistrées dans une relation de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

C.4. Gestion des risques commerciaux et opérationnels

Il n'y a pas eu de changements au niveau des objectifs et des politiques de gestion des risques commerciaux et opérationnels des filiales de Viohalco en 2019.

Les sociétés de Viohalco suivent de près et en continu les évolutions de la conjoncture internationale et nationale et elles adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

Environnement macroéconomique en Grèce

L'environnement macroéconomique et financier de la Grèce, où se trouvent la plupart des filiales de Viohalco, montre des signes continus de stabilité, après l'achèvement avec succès du troisième plan de sauvetage. Les contrôles des capitaux en vigueur en Grèce depuis juin 2015 ont été abolis le 1^{er} septembre. Si le gouvernement nouvellement élu ne prend pas de retard dans l'achèvement des grandes réformes structurelles du pays, les opérations de Viohalco ne devraient pas subir d'impact préjudiciable significatif. En outre, la solide base de clients établis hors de Grèce (86% du chiffre d'affaires en 2019) dont disposent les sociétés de Viohalco, et leurs infrastructures à l'étranger minimisent le risque de liquidité susceptible de découler des incertitudes persistantes qui entourent la conjoncture économique en Grèce.

Au début de l'année 2020, le nouveau coronavirus est devenu une pandémie, affectant gravement les personnes, la société et les industries du monde entier. Le pays est en état de confinement, les écoles sont fermées, les magasins de détail sont fermés et les voyages aériens en provenance et à destination de la

Grèce sont suspendus. Les perturbations sont plus immédiates et plus prononcées dans certains secteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie, les transports, le commerce de détail et les loisirs, tandis que l'on prévoit également des répercussions sur d'autres secteurs tels que l'industrie manufacturière et le secteur financier. En réponse à ces circonstances extraordinaires, plusieurs mesures clés ont été annoncées par les institutions européennes et le gouvernement grec pour soutenir les entreprises grecques, dont les plus importantes concernent le soutien de la liquidité des entreprises et des particuliers, les mesures relatives aux taxes et aux cotisations de sécurité sociale et les dispositions en matière d'emploi et de compensation. La crise actuelle devrait avoir des conséquences importantes sur l'économie grecque, cependant, l'ampleur et la durée de l'impact de COVID-19 restent incertaines car la situation est encore en évolution.

Brexit

S'agissant des possibles implications liées au Brexit, Viohalco suit de près l'évolution des choses et prend des mesures pour atténuer les éventuelles perturbations. Malgré l'entrée en vigueur du Brexit le 31 janvier 2020, il n'existe pas encore d'accord concernant d'éventuelles barrières douanières et de possibles droits de douane qui pourraient être imposés par l'Union européenne, d'un côté et par le Royaume-Uni, de l'autre. Il y a une période de transition en 2020 pendant laquelle l'UE et le Royaume-Uni détermineront leurs futures relations commerciales dans le cadre des négociations en cours. Compte tenu de la crise actuelle due à la propagation du Covid-19, il est probable que la période de transition soit prolongée.

Viohalco ne considère cependant pas que sa situation financière soit particulièrement vulnérable par rapport au Brexit. En effet, les exportations vers le Royaume-Uni ont représenté environ 6,2% du chiffre d'affaires total en 2019 (2018 : 6,4%) alors que la plupart des concurrents directs des segments Câbles et Tubes d'acier exercent leurs activités au sein de la zone euro. Il est par conséquent probable qu'ils réagiront aux fluctuations de change d'une manière similaire aux sociétés de Viohalco. En résumé, sur la base de l'analyse menée jusqu'à ce jour, le Brexit ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les activités des sociétés de Viohalco.

32.Sociétés

Les sociétés de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période de clôture se présentent comme suit :

Filiales	Pays	Participation 2019	Participation 2018
AEIFOROS S.A.	GRÈCE	98,94%	89,08%
AEIFOROS BULGARIA S.A.	BULGARIE	98,94%	89,08%
AL - AMAR S.A.	LIBYE	90,00%	90,00%
ALURAME SPA	ITALIE	93,45%	95,13%
ANOXAL S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
ANAMET DOO	SERBIE	98,62%	98,62%
ANAMET S.A.	GRÈCE	98,62%	98,62%
ANTIMET S.A.	GRÈCE	100,00%	99,96%
ATTIKI S.A.	GRÈCE	75,00%	75,00%
BASE METALS S.A.	TURQUIE	70,55%	71,82%
BRIDGNORTH LTD	ROYAUME-UNI	75,00%	75,00%
CABLEL WIRES S.A. (former VEMET S.A.)	GRÈCE	91,44%	100,00%
CENERGY HOLDINGS S.A.	BELGIQUE	79,78%	79,78%
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	ROUMANIE	100,00%	100,00%
CORINTH PIPEWORKS S.A.	GRÈCE	79,78%	79,78%
CPW AMERICA Co	ÉTATS-UNIS	79,78%	79,78%
DE LAIRE LTD	CHYPRE	79,78%	79,78%
DIA.VI.PE.THI.V S.A.	GRÈCE	92,92%	92,92%
DOJLAN STEEL LLCOP	MACEDOINE DU NORD	100,00%	100,00%

Filiales	Pays	Participation 2019	Participation 2018
ELVAL COLOUR S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
ELVAL COLOUR IBERICA S.A.	ESPAGNE	91,44%	91,44%
ELVALHALCOR S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
ELKEME S.A.	GRÈCE	90,57%	90,57%
EPIRUS METALWORKS S.A.	GRÈCE	91,44%	-
ERGOSTEEL S.A.	GRÈCE	91,08%	91,09%
ERLIKON S.A.	GRÈCE	100,00%	99,95%
ETEM ALBANIA S.A.	ALBANIE	100,00%	100,00%
ETEM BULGARIA S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
ETEM BG S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
ETEM GESTAMP EXTRUSIONS S.A.	BULGARIE	51,00%	-
ETEM COMMERCIAL S.A.	GRÈCE	100,00%	100,00%
ETEM SCG	SERBIE	100,00%	100,00%
ETEM SYSTEMS LLC	UKRAINE	100,00%	100,00%
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	100,00%	100,00%
ETIL S.A.	GRÈCE	100,00%	100,00%
FITCO S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
FLOCOS S.A.	GRÈCE	93,88%	92,04%
FULGOR S.A.	GRÈCE	79,78%	79,78%
GENECOS S.A.	FRANCE	93,45%	95,13%
HELLENIC CABLES S.A.	GRÈCE	79,78%	79,78%
HELLENIC CABLES AMERICA S.A.	ÉTATS-UNIS	79,78%	-
HUMBEL LTD	CHYPRE	79,78%	79,78%
ICME ECAB S.A.	ROUMANIE	78,66%	78,66%
INOS BALCAN DOO	SERBIE	98,62%	98,62%
IWM S.A.	BULGARIE	98,94%	89,08%
INTERNATIONAL TRADE S.A.	BELGIQUE	93,45%	95,13%
JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	100,00%	100,00%
LESCO ROMANIA S.A.	ROUMANIE	51,86%	51,86%
LESCO EOOD	BULGARIE	79,78%	79,78%
METAL AGENCIES LTD	ROYAUME-UNI	93,45%	95,13%
METAL VALIUS DOO	SERBIE	-	98,62%
METAL VALIUS LTD	BULGARIE	-	92,33%
METALCO S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
METALIGN S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	GRÈCE	50,00%	50,00%
NOVAL S.A.	GRÈCE	-	100,00%
NOVAL PROPERTY REIC	GRÈCE	99,27%	-
NOVOMETAL DOO	MACÉDOINE DU NORD	98,62%	98,62%
PORT SVISHTOV WEST S.A.	BULGARIE	73,09%	73,09%
PRAKSIS S.A.	GRÈCE	61,00%	61,00%
PRAKSIS BG S.A.	BULGARIE	61,00%	61,00%
PROSAL TUBES S.A.	BULGARIE	-	100,00%
REYNOLDS CUIVRE S.A.	FRANCE	93,45%	95,13%
ROULOC S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
SIDEBALK STEEL DOO	SERBIE	100,00%	100,00%
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	GRÈCE	100,00%	100,00%
SIDERAL SHRK	ALBANIE	99,95%	99,95%
SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	100,00%	100,00%
SIGMA IS S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
SYMETAL S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
SOFIA MED AD	BULGARIE	92,33%	92,33%

Filiales	Pays	Participation 2019	Participation 2018
SOVEL S.A.	GRÈCE	92,95%	92,95%
STEELMET CYPRUS LTD	CHYPRE	91,08%	91,09%
STEELMET PROPERTIES S.A.	GRÈCE	91,08%	91,09%
STEELMET ROMANIA S.A.	ROUMANIE	93,45%	95,13%
STEELMET S.A.	GRÈCE	91,08%	91,09%
STOMANA INDUSTRY S.A.	BULGARIE	100,00%	100,00%
TECHOR S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
TECHOR ROMANIA S.A.	ROUMANIE	91,44%	91,44%
TEPRO METAL AG	ALLEMAGNE	-	95,13%
TEPROMKC AG (anciennement MKC)	ALLEMAGNE	93,45%	-
TERRA MIDDLE EAST AG	ALLEMAGNE	93,45%	95,13%
THERMOLITH S.A.	GRÈCE	-	62,35%
TEKA SYSTEMS S.A.	GRÈCE	50,01%	50,01%
VEPAL S.A.	GRÈCE	91,44%	91,44%
VET S.A.	GRÈCE	-	79,78%
VIANATT S.A.	GRÈCE	98,62%	98,62%
VIENER S.A.	GRÈCE	96,46%	96,45%
VIEXAL S.A.	GRÈCE	97,72%	97,72%
VIOMAL S.A.	GRÈCE	45,72%	45,72%
VITRUVIT S.A.	GRÈCE	99,86%	100,00%
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	POLOGNE	79,78%	79,78%

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco S.A. pour toutes les entités susvisées ; Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les pourcentages de participation détenus directement et indirectement par Viohalco. Ainsi, si Viohalco détient 70% de la société A et que la société A détient 70% de la société B, dans le tableau ci-dessus, il sera mentionné que Viohalco détient une participation de 49% dans la société B.

Transactions ayant eu lieu en 2019

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

- Le 1^{er} janvier 2019, la filiale Erlikon S.A. (segment Acier) a acquis une participation non majoritaire (30%) au capital de Thermolith S.A. (segment Récupération des ressources), filiale de Viohalco, moyennant 650 milliers d'euros.
- Le 1^{er} janvier 2019, la filiale Anamet S.A. (segment Récupération des ressources) a acquis la participation non majoritaire de 10% de la filiale Aeiforos S.A. (segment Récupération des ressources), moyennant 1 million d'euros.
- Le 18 février 2019, la filiale ELVALHALCOR a acquis, auprès d'UACJ Corporation, 50% du capital social d'UACJ ELVAL CONSULTING SA (anciennement AFSEL), une société de services de conseil, moyennant 16 milliers d'euros. Cette entreprise a été renommée ELVALHALCOR Consulting S.A.

Fusions et absorptions

- Le 1^{er} janvier 2019, la filiale de Viohalco Stomana a absorbé sa filiale à 100% Prosal Tubes (segment Acier) et la filiale de Viohalco Inos Balkan a absorbé sa filiale à 100% Metalvalious DOO (segment Récupération des ressources).
- Le 1^{er} janvier 2019, la filiale de Viohalco Vitrouvit a absorbé Thermolith S.A. qui exerce des activités dans le segment Récupération des ressources.

- Le 1^{er} juillet 2019, les sociétés commerciales basées en Allemagne de Viohalco, Teprometal et MKC, ont fusionné pour donner naissance à TEPROMKC AG.
- Le 30 septembre 2019, la filiale Sofia Med a absorbé sa filiale à 100% Metalvalius Ltd.

Constitution de nouvelles filiales

- Le 1^{er} avril 2019, à l'issue de la scission d'ETEM Bulgaria S.A. (filiale à 100% de Viohalco) et de la signature de l'Accord d'investissement avec Gestamp North Europe Services S.L, une nouvelle société, portant la dénomination « Etem Gestamp Aluminium Extrusions SA », a été constituée, dont Viohalco détient 51% du capital social et Gestamp Group 49%. Gestamp Group a participé à l'augmentation de capital de l'entité nouvellement constituée par l'apport d'un montant de 9,5 millions d'euros.
- Le 8 août 2019, la transformation de la succursale d'ElvalHalcor de Pogoni-Ioannina en une nouvelle société portant la dénomination commerciale « Epirus Metallworks Single Member S.A. », a été menée à son terme.
- Le 15 octobre 2019, Noval Property a été formellement déclarée en tant que société d'investissement immobilier (Real Estate Investment Company ou REIC). Noval Property a été constituée par la fusion parallèle et simultanée de Noval SA et de Vet SA, avec apport en nature de biens immobiliers provenant d'autres entités affiliées aux sociétés fusionnées.
- Le 18 décembre 2019, la scission de l'activité commerciale de la filiale Etem Bulgaria S.A. a été achevée avec la constitution de la nouvelle société « Etem BG S.A ».
- Le 24 décembre 2019, la filiale Hellenic Cables S.A. a vendu la totalité des actions de sa filiale à 100% Cablel Wires S.A. à ElvalHalcor S.A. La date de cession a été déterminée comme la date la plus proche de la clôture du mois, dès l'obtention des autorisations requises, à savoir au 31 décembre 2019.
- Hellenic Cables America S.A. a été créée au cours du quatrième trimestre 2019, en tant que filiale à 100% de Hellenic Cables S.A.

Transactions ayant eu lieu en 2018

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

En 2018, Steelmet property services S.A. (filiale de Viohalco) a acquis les intérêts minoritaires de sa filiale Ergosteel S.A. (40%) pour un montant de 260 milliers d'euros.

Il n'y a eu aucune autre opération importante au sein de Viohalco en 2018.

33. Entités conjointes

Hellenic Cables, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Van Oord sous la forme d'une entité nommée VO Cablel VOF dans laquelle Hellenic Cables détient 62,52%. Cette entité conjointe a pour objectif de fournir et d'installer les câbles marins et terrestres du projet Hollandse Kust (South) Alpha et du projet Hollandse Kust (South) Beta. Le pays principal des opérations du partenariat est aux Pays-Bas.

Hellenic Cables détient une participation de 50,77% dans une entité conjointe, dénommée V.O.F. Tideway – Hellenic Cables, établie sous la forme d'un partenariat avec Tideway. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur la fourniture et l'installation de câbles sous-marins permettant le raccordement du parc éolien offshore de Seamade au réseau belge. Elle est basée en Belgique.

Les contrats concernant les entités VO Cablel VOF et V.O.F. Tideway - Hellenic Cables nécessitent l'autorisation à l'unanimité de l'ensemble des parties aux activités concernées. Les deux partenaires disposent de droits directs sur les actifs de l'entité conjointe et sont solidairement responsables de ses

engagements. Ces entités sont donc classées comme des coentreprises et le Groupe comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges conjoints, tel que décrit à la note 5.

34. Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant reprend, sous forme de synthèse, les informations relatives à chacune des filiales détenant des participations minoritaires (au niveau du sous-groupe dans les cas de Cenergy, ElvalHalcor et Sidenor) avant toute élimination intra-groupe.

2019							
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Eliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (au niveau de la maison mère)	20,22%	8,56%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	488.911	828.071	310.479	77.347			
Actifs courants	550.814	740.910	267.800	91.224			
Passifs non courants	234.100	527.533	260.172	5.817			
Passifs courants	581.663	444.296	315.298	48.894			
Actifs nets	223.961	597.152	2.808	113.860			
Attribuables aux PSC par les sociétés	295	9.949	25.096	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	223.667	587.204	-22.289	113.860			
Attribuable aux PSC par Viohalco	45.225	50.265	0	28.465			
Valeur comptable des PSC	45.520	60.213	25.096	28.465	21.115	-34.550	145.859
Chiffre d'affaires	958.016	2.037.278	534.607	246.786			
Résultat net	20.170	42.162	-15.820	3.457			
Autres éléments du résultat global	781	-1.996	-817	8.896			
Résultat global total	20.951	40.166	-16.637	12.353			
Attribuables aux PSC par les sociétés	22	846	3.486	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	20.973	39.320	-13.151	12.353			
Attribuable aux PSC par Viohalco	4.241	3.366	0	3.088			
Total autres éléments du résultat global des PSC	4.219	4.212	3.486	3.088	301	2.275	10.609
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	113.529	166.755	-4.771	17.524			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-47.354	-168.707	-6.905	-2.168			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-40.506	16.399	11.475	-15.893			
Diminution (-)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	25.669	14.448	-201	-536			

2018							
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Eliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	20,22%	8,56%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	455.044	709.808	308.738	78.430			
Actifs courants	603.390	779.251	303.168	101.803			
Passifs non courants	214.781	455.667	261.461	4.293			
Passifs courants	640.618	465.147	332.125	74.437			
Actifs nets	203.036	568.244	18.320	101.502			
Attribuables aux PSC par les sociétés	317	9.103	28.562	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	202.719	559.141	-10.243	101.502			
Attribuable aux PSC par Viohalco	40.990	47.862	0	25.376			
Valeur comptable des PSC	41.307	56.965	28.562	25.376	14.939	-36.274	130.875
Chiffre d'affaires	963.797	2.117.789	617.015	289.127			
Résultat net	6.931	61.937	11.394	5.671			
Autres éléments du résultat global	-2.890	-2.503	-247	-1.869			
Résultat global total	4.041	59.434	11.147	3.802			
Attribuables aux PSC par les sociétés	28	672	1.416	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	4.013	58.763	9.731	3.802			

Attribuable aux PSC par Viohalco	811	5.030	0	951			
Total autres éléments du résultat global des PSC	840	5.702	1.416	951	1.525	-2.072	8.361
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-42.178	93.595	8.954	3.129			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-48.662	-105.788	-3.156	-2.755			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	85.901	4.989	-10.324	726			
Diminution (-)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-4.940	-7.204	-4.526	1.100			

35. Contrats de location

A. Contrats de location en tant que preneur

(a) Montants comptabilisés dans l'État de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière fait apparaître les montants suivants en ce qui concerne les contrats de location :

Actifs liés au droit d'utilisation

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
Terrains	511	287
Bâtiments	3.838	4,404
Machines	26.386	30,211
Moyens de transport	11.866	10,914
Autre équipement	52	211
Total actifs liés au droit d'utilisation	42.652	46,026

Obligations locatives

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
Obligations locatives courantes	10.903	9.275
Obligations locatives non courantes	42.518	41.543
Total	53.421	50.818

Lors de l'exercice précédent, les sociétés de Viohalco comptabilisaient uniquement des actifs de location et des obligations locatives en relation avec des contrats de location classés en tant que « contrats de location financement » en vertu de la norme IAS 17 qui traite des contrats de location. Les actifs étaient présentés dans les immobilisations corporelles et les passifs dans le cadre des emprunts du Groupe. Pour connaître les ajustements comptabilisés lors de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, veuillez-vous reporter à la note 6.

Les ajouts apportés aux actifs au titre du droit d'utilisation en 2019 se sont élevés à 7.085 milliers d'euros.

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Le compte de résultat fait apparaître les montants suivants en relation avec les contrats de location :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		
Terrains	21	0
Constructions	1.067	0
Machines	2.954	0
Moyens de transports	4.445	0

Autre équipement	83	0
Total	8.569	0
Frais d'intérêt (inclus dans le coût financier)	2.645	0
Loyers variables	869	0
Loyers de faible valeur	463	0
Loyers à court terme	4.323	0

B. Contrats de location en tant que bailleur

Viohalco et ses sociétés actives dans le secteur de la promotion immobilière donnent en location leurs immeubles de placements (cf. note 20).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2019	2018
Moins d'un an	18.854	18.078
Entre un et deux ans	13.524	19.015
Entre deux et trois ans	12.723	14.981
Entre trois et quatre ans	9.863	11.614
Entre quatre et cinq ans	9.227	10.868
Plus de cinq ans	46.227	54.446
Total	110.418	129.001

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placements et ont été comptabilisés en compte de résultat. Les charges d'exploitation se rapportent principalement au coût de la maintenance.

Montants en milliers d'euros	Note	2019	2018
Revenus de location des immeubles de placements	8	11.197	8.388
Frais d'exploitation directs liés aux immeubles de placements pour lesquels les loyers sont collectés		-1.339	-840
Frais d'exploitation directs qui ne génèrent pas de revenus de location		-28	-73

36. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous renvoient à des contrats que les sociétés de Viohalco ont conclu conformément à leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Immobilisations corporelles	25.423	30.323
Immeubles de placements	24.600	-
Immobilisations incorporelles	3	80

B. Garanties

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Passifs		
Garanties pour les engagements envers les fournisseurs	29.054	38.726
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des clients	199.134	120.530
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des fournisseurs	305	168

37. Passifs éventuels

Les déclarations d'impôts des sociétés de Viohalco sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses sociétés provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés de Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adaptées pour tous les exercices fiscaux non contrôlés sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

38. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec des participations mises en équivalence et d'autres parties liées.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Ventes de biens / services		
Entreprises associées	77.730	79.443
coentreprises	20.832	14
	98.563	79.456
Acquisitions de biens / services		
Entreprises associées	7.264	6.573
coentreprises	5.248	1
	12.512	6.574
Acquisitions d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	124	0
coentreprises	3	0
	127	0

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Créances d'autres parties liées		
Entreprises associées	35.861	33.811
coentreprises	3.040	21
	38.901	33.832
Dettes envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	3.660	3.211
coentreprises	823	18
	4.483	3.229
Passifs sur contrats de parties liées :		
coentreprises	288	285
	288	285

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'exercice suivant puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées. En 2019, la scission de la filiale de Viohalco Etem Bulgaria S.A. a été achevée, avec la constitution d'une nouvelle coentreprise, Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A., dont la valeur comptable nette s'élève à 7,3 millions d'euros et le pourcentage de détention à 49%. Suite à cette scission, les transactions et les soldes ont été augmentés par rapport à l'exercice précédent.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Rémunération des membres du C.A. et exécutifs	4.870	4,535

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus, correspondent à des rémunérations fixes. Aucune rémunération variable, ni avantage postérieur à l'emploi ou avantage octroyé sous forme d'actions n'a été payé en 2019 ni en 2018.

39. Honoraires des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes statutaires de la Société (2019 : PwC Réviseurs d'Entreprises SRL / Bedrijfsrevisoren BV ; 2018 : KPMG Réviseurs d'Entreprises) ainsi qu'un certain nombre d'autres entreprises membres du réseau du commissaire aux comptes ont reçu des honoraires au titre des services suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	2019	2018
Auditeurs statutaires de la société		
Missions d'attestations	277	293
Missions de conseils fiscaux	123	
	400	293
Réseau des auditeurs		
Missions d'attestations	1.020	806
Missions de conseils fiscaux	4	53
Autres missions	174	72
	1.197	931
Total	1.597	1.234

40. Événements postérieurs à la clôture

- a) Le 12 mars 2020, la filiale ElvalHalcor a reçu un avis concernant le lancement de la phase préliminaire de l'enquête sur les droits antidumping et de l'enquête sur les droits compensateurs (CVD) du département du Commerce International des États-Unis (USITC) afin de déterminer s'il y a des indices raisonnables qu'une industrie aux États-Unis subisse un préjudice matériel important ou qu'une menace soit constituée ou que l'établissement d'une industrie aux États-Unis soit sensiblement retardé en raison des importations de tôles d'aluminium en alliage commun en provenance de Grèce et de dix-sept autres pays (Bahreïn, Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Corée, Croatie, Égypte, Espagne, Inde, Indonésie, Italie, Oman, Roumanie, Serbie, Slovénie, Taïwan et Turquie). À la date de publication des états financiers, aucune information n'était disponible pour estimer l'incidence sur ses résultats financiers.
- b) Le 19 mars 2020, Stomana Industry SA, filiale bulgare de Viohalco opérant dans le segment Acier, a annoncé un plan de restructuration visant à faire face à la tendance à la baisse continue du volume des ventes et des marges bénéficiaires de l'industrie sidérurgique. En réponse à ces circonstances difficiles, Stomana Industry SA prévoit de réduire ses activités, au vu de la demande actuelle et prévisionnelle et, par conséquent, de procéder à une réduction de personnel correspondante, selon des critères objectifs, tout en faisant preuve de responsabilité sociale. La Direction estime qu'il n'y a pas d'incidence sur les résultats financiers.
- c) Le 27 mars 2020, les filiales de Viohalco S.A. du segment Acier en Grèce, (Sidenor S.A., Sovel S.A., Erlikon S.A., Praksys S.A. et Etil S.A.) ont décidé de la suspension temporaire de leurs activités principales de production, en mettant en disponibilité leurs collaborateurs pendant un mois à compter du 2 avril 2020 et jusqu'au 3 mai 2020, alors que dans le même temps, le personnel administratif travaillera à temps partiel. Au cours de la période susvisée, les activités commerciales et la livraison de matières premières resteront inchangées. Ces sociétés ont pris ces décisions en raison de la difficulté des conditions actuellement en vigueur sur le marché international de l'acier, qui s'est brutalement dégradé suite à la pandémie récente de Covid-19. Celle-ci s'est traduite par une réduction de la demande de leurs produits imputable à un sérieux ralentissement du secteur du bâtiment et des activités utilisant l'acier comme matière première.
- d) Le 1er avril 2020, la filiale de Viohalco, ElvalHalcor, a acquis la propriété de 1.610.000 actions ordinaires nominatives, émises par la société sous la dénomination commerciale "Viomal S.A. - Industrie de l'aluminium", qui représentent les 25% de son capital social libéré, en contrepartie de 2,2 millions

d'euros. Suite à l'achat susmentionné, la participation d'ElvalHalcor dans le capital social libéré de Viomal s'élève à 75%.

- e) Au début de 2020, en raison de l'épidémie mondiale de coronavirus (COVID-19), des changements sont intervenus dans l'offre et la demande mondiales, y compris en Grèce et dans d'autres pays où les filiales de Viohalco opèrent. La propagation du COVID-19 est un événement postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 ne donnant pas lieu à un ajustement.

Comme l'épidémie de COVID-19 continue de progresser et d'évoluer rapidement, la prédiction de l'ampleur et de la durée de son impact commercial et économique reste difficile et l'éventail des conséquences potentielles pour l'économie mondiale est difficile à prévoir. Les sociétés de Viohalco ont déjà activé des mécanismes de protection de leurs ressources humaines et de leurs partenaires conformément aux directives des autorités sanitaires, tout en surveillant étroitement l'évolution de la situation et en évaluant les conséquences sur leurs activités. Dans le même temps, les gouvernements des pays dans lesquels nous opérons (principalement la Grèce) ont également annoncé la mise en œuvre de mesures d'aide gouvernementale qui pourraient atténuer l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur nos résultats et nos liquidités. Les sociétés Viohalco étudient actuellement dans quelle mesure cette aide gouvernementale peut être demandée.

Une propagation prolongée du COVID-19 devrait affecter les résultats commerciaux et financiers de 2020, mais l'ampleur de l'impact dépend d'un certain nombre de facteurs dont les plus importants sont liés aux restrictions gouvernementales, à la durée de ces restrictions et aux contraintes logistiques.

Dans les segments Cuivre et Aluminium, bien que la production et les activités ne devraient pas être affectées de manière significative, le ralentissement mondial de la demande pourrait avoir un impact sur le second semestre de 2020. En ce qui concerne l'activité des projets énergétiques des segments Câbles et Tuyaux d'acier, étant donné l'arriéré existant et la nature des projets assignés, l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur le plan d'affaires à long terme et ses résultats financiers à court terme devrait être limité, sur la base des données et informations actuellement disponibles. Les activités liées aux produits seront davantage touchées, car la demande à court terme liée au secteur de la construction, devrait diminuer.

Le segment Acier devrait être touché à partir d'avril 2020, car la demande à court terme, liée au secteur de la construction, devrait connaître une baisse, en raison des restrictions gouvernementales visant à limiter la diffusion de COVID-19. Sans aucune complaisance, les entreprises sidérurgiques surveillent constamment l'évolution de la situation afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir leur position. Plusieurs programmes ont déjà été annoncés par le gouvernement et les institutions financières, tant en Grèce qu'à l'étranger, pour stimuler l'économie dont les entreprises sidérurgiques peuvent bénéficier.

Les activités immobilières seront principalement affectées dans les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie. L'exploitation des centres commerciaux et de la plupart des magasins de détail a été arrêtée, accompagnée d'une réduction obligatoire de 40% sur les loyers mensuels pour les premiers mois de l'expansion de COVID-19 ; ces deux mesures ont été prises sur ordre du gouvernement grec.

Afin d'évaluer l'impact potentiel sur la liquidité et la rentabilité des sociétés de Viohalco, la Direction a réalisé un « test de résistance » sur tous les segments de Viohalco. Cette évaluation a porté sur ce que nous estimons être tous les risques potentiels que nos segments pourraient rencontrer. Les risques ont été abordés dans le cadre des piliers suivants :

- protection de la main-d'œuvre et continuité de la production ;
- continuité de la chaîne d'approvisionnement ;
- liquidité ;
- continuité des ventes et des commandes des clients ;
- dépenses d'investissement.

Le "test de résistance", qui devrait être le pire des scénarios, prévoit une forte baisse du volume des ventes pendant une période prolongée pouvant aller jusqu'à 4 mois et une baisse plus faible des ventes par la suite jusqu'à la fin de 2020. Le « test de résistance » a également pris en compte l'impact sur le DSO, les stocks, le fonds de roulement et les investissements. La maîtrise des coûts a également été prise en considération dans les activités de production, le cas échéant. L'objectif de ce scénario était de tester les besoins en liquidités et d'estimer les bénéfices dans des conditions très tendues. Les résultats du test que nous avons effectué ont montré que les segments Cuivre, Aluminium, Câbles, Tuyaux et Immobilier peuvent résister au scénario, révélant un certain degré de tolérance en maintenant et en générant des liquidités adéquates même en cas de rentabilité réduite. En ce qui concerne le secteur de l'acier, notre « test de résistance » a révélé que les liquidités étaient suffisantes pour répondre aux besoins en fonds de roulement et aux remboursements bancaires, mais qu'il y avait également un risque de non-respect de certaines clauses des prêts bancaires. Selon les termes des contrats de prêt, les filiales du secteur de l'acier doivent respecter certaines conditions (y compris les engagements financiers), et cette conformité est testée sur une base annuelle pour la majorité des prêts. La Direction a examiné les mesures qui doivent être prises pour atténuer le risque lié à ces manquements potentiels. En conséquence, la Direction s'attend à ce que, en cas de violation de ces engagements, nous demandions des dérogations pour remédier à ces manquements.

La Direction est convaincue que les dérogations qui pourraient être demandées aux banques en rapport avec les prêts seront accordées. Ces engagements, qui pourraient être non respectés, concernent des accords de prêts auprès de banques grecques avec lesquelles Viohalco coopère de manière excellente depuis de nombreuses années et qui ont, par le passé, accordé des dérogations en toutes circonstances. En outre, sur la base d'annonces officielles récentes, des mesures ont été annoncées concernant leur soutien aux clients existants touchés par les effets du virus COVID-19.

Notre analyse et nos projections confirment notre confiance dans la capacité des filiales à atténuer la baisse de rentabilité, à surmonter les problèmes opérationnels qui pourraient surgir et à garantir la disponibilité des matières premières pour un fonctionnement harmonieux au cours des prochains mois. En outre, les liquidités disponibles des sociétés de Viohalco, leurs flux de trésorerie d'exploitation et les lignes de crédit inutilisées, fourniront les liquidités nécessaires pour les douze mois suivants.

La Direction conclut que bien que COVID-19 puisse avoir un impact significatif sur les opérations de Viohalco en 2020, cet impact sera absorbable et ne met pas en danger sa viabilité à long terme.

Il n'existe aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir des retombées sur les informations financières consolidées.



VIOHALCO SA

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale des
actionnaires sur les comptes consolidés pour l'exercice
clos le 31 décembre 2019**

22 avril 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES VIOHALCO SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 mai 2019, conformément à la proposition du conseil d'administration et sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 1 exercice.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que le Compte de résultat consolidé, l'Etat consolidé du résultat global, l'Etat consolidé de variations des capitaux propres et l'Etat consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total de l'état consolidé de la situation financière qui s'élève à EUR 4.062.910 milliers et d'un compte de résultat consolidé qui se solde par un résultat attribuable aux propriétaires de la Société de l'exercice de EUR 8.206 milliers.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - Evénement postérieur à la date de clôture de l'exercice

En ce qui concerne la pandémie du COVID 19, nous attirons l'attention sur la section F. Evénements postérieurs à la clôture du Rapport de gestion et sur la Note 40 Evénements postérieurs à la clôture. Le conseil d'administration y émet son avis que, bien que les conséquences de cette pandémie pourraient avoir un impact significatif sur les activités du Groupe en 2020, ces conséquences n'ont pas d'effet significatif sur la situation financière du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Point clé de l'audit : Disponibilité des sources de financement et conformité aux covenants

Description du point clé de l'audit

Les filiales du Viohalco SA ont des emprunts et dettes financières, courants et non courants, significatifs. Les termes et conditions des contrats de financement y-relatifs incluent souvent des covenants financiers qui doivent être respectés à chaque date de clôture. Tout manquement à de tels covenants financiers pourrait résulter en la capacité pour les prêteurs d'exercer leur droit de réclamer un remboursement anticipé de certains des emprunts et dettes financières courants et non courants. Pour ces raisons, nous avons considéré la disponibilité des sources de financement et l'incapacité à se conformer aux covenants comme étant des éléments significatifs à notre audit.

Nous faisons référence à la Note 5 : Principales méthodes comptables – Instruments financiers et à la Note 27 : Emprunts et dettes financières.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nos procédures ont intégré, entre autres, une compréhension des contrats de financement ainsi que des procédures et contrôles mis en place par le Groupe afin d'assurer sa conformité aux covenants financiers et de comprendre les sources financières utilisées et celles qui ne le sont pas. Nous avons testé le calcul, préparé par le management, des covenants financiers relatifs aux contrats de financement les plus significatifs et évalué la présentation des emprunts et dettes financières dans l'Etat consolidé de la situation financière et son adéquation avec les déclarations pertinentes dans les Notes aux états financiers consolidés. Nous avons conclu que les covenants financiers testés ont été respectés.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière est incluse dans la section « H. Rapport d'informations non financières » du rapport annuel sur les comptes consolidés. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le « UN's Sustainable Development Goals (SDGs) reporting framework ». Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois *pas* sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au « UN's Sustainable Development Goals (SDGs) reporting framework » précité.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 avril 2020

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above a horizontal line.

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

L. Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et du rapport de gestion.

Conformément à l'article 12, §2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, les membres de la Direction Exécutive (à savoir Jacques Moulaert, Evangelos Moustakas, Efstratios Thomadakis, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la Société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 2019, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la Société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble,
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la Société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

M. Bilan et Compte de Résultat Statutaires Simplifiés

Conformément à l'article 3 :17 du Code des Sociétés et Associations, les comptes non consolidés sont présentés ci-après dans une version abrégée des comptes annuels qui ne comporte pas toutes les annexes requises par la loi ou le rapport du commissaire. La version complète des comptes annuels, tels qu'ils ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, sera disponible sur demande au siège social de la société.

Le rapport du Commissaire sur les comptes annuels est sans réserve.

Bilan abrégé

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Au	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	1.094.536	1.044.615
Frais d'établissement	287	566
Immobilisations incorporelles	15	332
Immobilisations corporelles	19.249	80.434
Immobilisations financières	1.072.772	961.069
Créances	2.214	2.214
Actifs courants	26.507	17.308
Créances à un an au plus	7.745	8.450
Placements de trésorerie	10.000	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.645	7.736
Comptes de régularisation	1.118	1.122
Total des actifs	1.121.044	1.061.923
Capitaux propres	1.116.711	1.058.575
Capital	141.894	141.894
Primes d'émission	528.113	528.113
Plus-values de réévaluation	21.054	21.054
Réserves	389.365	389.365
Bénéfice (Perte) reporté(e)	36.286	-21.850
Passifs	4.333	3.347
Dettes à plus d'un an	195	131
Dettes à un an au plus	3.782	2.961
Provisions et produits différés	356	255
Total des capitaux propres et passifs	1.121.044	1.061.923

Synthèse du compte de résultat

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos au	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Ventes et prestations	13.627	6.456
Coût des ventes et prestations	-12.727	-13.763
Services et biens divers	-8.011	-7.550
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1.240	-1.118
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2.190	-3.102
Autres charges d'exploitation	-1.286	-1.993
Bénéfice (Perte) d'exploitation	900	-7.307
Produits financiers	61.102	2.872
Produits des immobilisations financières	13.353	2.605
Produits des actifs circulants	0	1
Produits financiers non récurrents	47.748	266
Charges financières	-3.866	-3.540
Charges des dettes	-74	-21
Autres charges financières	-8	-4
Réductions de valeur sur immobilisations financières	-3.784	-3.514
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôt	58.135	-7.975
Impôt sur le résultat	0	34
Bénéfice (Perte) de l'exercice	58.135	-7.941

N. Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes employés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du Rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ASTM	American Society for Testing and Material
CBSA	Code belge des sociétés et des associations
Principes comptables généralement admis en Belgique	Référentiel comptable applicable en Belgique
Conseil d'administration ou Conseil	Le Conseil d'administration de la Société tel qu'il peut, à l'occasion, être nommé conformément aux Statuts
BS	<i>British Standards</i> (normes britanniques)
Liquidités générales	Actifs courants / dettes à court terme
DIN	<i>Deutsches Institut für Normung</i>
EEE	Espace économique européen
EDF	EDF Energy, premier producteur britannique d'électricité à faible émission de carbone
EN	Norme européenne
EN/ISO 17025	Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais
FSMA	Autorité des services et marchés financiers qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belges en qualité d'autorité de réglementation financière pour la Belgique le 1 ^{er} avril 2011
Rendement annuel brut	Le rendement annuel brut est calculé en fonction du cours de l'action auquel il équivaut (variation du cours du 1 ^{er} janvier au 31 décembre / cours de l'action en janvier)
CVC&R	Chauffage, Ventilation, Climatisation et Réfrigération
IAS	Normes comptables internationales
IFRS	Normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées par l'Union européenne
Ratio des stocks, en jours	Stocks/coût de revient x 365
Couverture des charges financières	EBITDA/charges financières
JIS	<i>Japanese Industrial Standards</i> (normes industrielles japonaises)
LSAW	<i>Longitudinal Submerged Arc Welded Mill</i> - tubes d'acier soudés à l'arc immergé pour la production de tuyaux destinés au transport d'énergie terrestre et maritime
Liquidités spéciales	(Actifs courants-stocks)/dettes à court terme
SAE	<i>Society of Automotive Engineers</i>
SD	Marque de commerce
THN	Profilés destinés à l'exploitation minière
Loi sur la Transparence	Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé
HFW	Atelier de soudure par induction à haute fréquence
HSAW	Atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé
Application ERP	Application de planification des ressources de l'entreprise

SBQ	Aciers spéciaux de qualité
REIC	Société d'investissement immobilier
« BEST »	Plan d'excellence industrielle des sociétés
PMO	Bureau de gestion de projet
Câbles d'alimentation basse, moyenne et haute tension	Câbles d'alimentation basse tension, moyenne tension et haute tension
UPN	Profilés en U normaux européens

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site Internet (www.viohalco.com)